

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DES POSTES ET
DES COMMUNICATIONS

Rapport Annuel 1976

S O M M A I R E

PRESENTATION DU MINISTERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS

ORGANIGRAMME DU MINISTERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS

	<u>Page</u>
CHAPITRE I : <u>SECRETARIAT GENERAL</u>	
1. Bureau Courrier et Archives	1
2. Bureau Gestion des Crédits	2
3. Bureau Etudes et Programmation	4
4. Inspection Financière des P.T.T.	4
CHAPITRE II : <u>DIRECTION GENERALE DES POSTES</u>	
1. Développement de l'Organisation administrative	16
2. Organigramme de la Direction Générale des Postes	16
3. Personnel	16
4. Réalisations - Programme et Projets	18
5. Programme Philatélique	12
6. Projets à long terme	18
7. Relations extérieures	19
8. Décomptes internationaux	21
9. Exécution du Budget	22
10. Statistiques	24
11. Principales difficultés rencontrées dans le service.	26
CHAPITRE III : <u>DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS</u>	
1. Présentation de la Direction Générale des Télécommunications	28
2. Organisation administrative	29
3. Réalisations et fonctionnement général des équipements	31
4. Projets pour l'année 1977	34
5. Projets à long terme	35

CHAPITRE IV : DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

1. Présentation de la Direction Générale de l'Aéronautique	47
2. Organigramme de la Direction Générale de l'Aéronautique	48
3. Personnel de la Direction Générale de l'Aéronautique	48
4. Développement de l'organisation administrative	49
5. Réalisations en 1976	50
6. Comptabilité	57
7. Statistiques - Mouvements passagers Fret - Poste	58

CHAPITRE V : DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS

1. Organisation administrative	74
2. Personnel	75
3. Réalisations	75
4. Administration et Gestion des Véhicules et des Chauffeurs de l'Etat	76
5. Réglementation et contrôle	79
6. Projets en cours	79
7. Difficultés rencontrées	79

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DES POSTES
ET DES COMMUNICATIONS

B.P. 720 KIGALI.-

CABINET DU MINISTRE

-o-o-o-o-o-

PRESENTATION DU MINISTERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS

Point de vue organisation administrative.

Au début du second semestre de l'année 1976, l'organigramme du Ministère des Postes et des Communications a subi des modifications dans le cadre de l'Arrêté Présidentiel n° 59/09 du 30 juin 1976.

C'est ainsi que certains services ont été créés, d'autres hissés aux niveaux plus élevés ou moins élevés et dans l'ordre suivant :

SECRETARIAT GENERAL.

- Un Bureau d'Etudes et Programmation a été créé dont le rôle est de rassembler et de synthétiser les différents projets à l'échelle du Département avant de les transmettre, pour insertion au Plan National de Développement au Ministère du Plan.

- Compte tenu de l'importance du travail, le Service de l'Inspection Financière hissé antérieurement au niveau de Direction a été ramené au rang d'une Division.

SERVICE DES POSTES.

La Division Exploitation Postale a été hissée au rang de Direction et la Perception Centrale de Kigali à celui de Bureau.

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS.

- Une seule création du "Bureau Comptabilité" servant à centraliser les différentes comptabilités de la Direction Générale (Téléphonique, Téléx, Télégraphique) a été enregistrée. La Division Exploitation a été élevée au rang de Direction.

SERVICE DE L'AERONAUTIQUE.

L'organigramme mis en place correspond mieux aux besoins de la Direction Générale et en particulier de la Direction de l'Aviation Civile, constitue une amélioration réelle dans le domaine des attributions et des responsabilités. De même, les "Bureaux Aéroport de Kigali et Centre Météo Principal de Kigali" ont été créés; le "Bureau Installations" changé en "Division Technique" et le "Bureau Exploitation Météo" en "Division Exploitation Météo".

SERVICE DES TRANSPORTS.

- Depuis 1974, le Service des Transports était encore au niveau d'une Direction rattachée au Secrétariat Général et comprenant un seul Bureau "Administration et Gestion des Chauffeurs de l'Etat".

Cette structure ne permettait guère au Service d'atteindre l'efficacité escomptée. C'est ainsi qu'une nouvelle structure a été mise en place avec l'Arrêté Présidentiel n° 59/09 du 30 juin 1976.

Avec cet Arrêté, la Direction des Transports a été élevée au rang de Direction Générale comprenant : Un Bureau Réglementation et Contrôle, une Division Transports Intérieurs avec le Bureau Administration et Gestion des véhicules et chauffeurs de l'Etat.

Point de vue Infrastructure et exploitation.

Le Ministère des Postes et des Communications a poursuivi efficacement son objectif d'organiser, de développer et d'orienter les communications tant nationales qu'internationales.

Aucun bureau des Postes ni une station des Télécommunications n'est venu enrichir la liste des 19 existants dans chaque service (Postes et Télécommunications).

Ce qui fait que le service des Postes est doté actuellement d'une Perception dans chaque Préfecture et 9 sous-perceptions dans les centres importants suivants : NYAMASHEKE, VUNGA, RUHANGO, RWAMAGANA, GATSIBO, NYANGE, KABAYA, et NYABISINDU et KIRAMBO. En considérant la superficie du Rwanda nous constatons qu'il existe actuellement un bureau de Postes pour une superficie de 1.368 km².

A l'instar de ce qui existe actuellement pour la Poste, les Télécommunications ont aussi un bureau pour une superficie de 1.368 km². De plus elles possèdent plusieurs stations relais surtout pour les faisceaux hertziens. Les deux services de l'Aéronautique à savoir : Aviation Civile et Météorologie ont poursuivi leurs objectifs d'aider au désenclavement du pays en suppléant à l'insuffisance des transports routiers inadéquats et l'essentiel des travaux s'est concentré sur l'aéroport de Kigali, seul aéroport International.

Le portefeuille des droits de trafic n'a pas évolué, cependant, deux accords aériens ont été l'un paraphé le 05/08/1976 au Caire et l'autre signé le 30/09/1976 à Libreville.

Le problème de transports constitue sans aucun doute un problème majeur pour le développement de notre pays. Nous ne pouvons pas faire face à notre situation de pays sans littoral, enclavé au coeur de l'Afrique sans recourir au développement du service des transports.

Du point de vue exploitation intérieure, une réforme fondamentale visant l'Administration et la Gestion du Charroi de l'Etat a été entreprise pour lutter contre les abus de tout genre.

CABINET DU MINISTRE

SECRETARIAT
GENERAL

B. COURRIER
& ARCHIVES

B. GESTION
DES CREDITS

B. ETUDES &
PROGRAMME

DIR. GENERALE
DES POSTES

DIR. GENERALE
DES TELECOMS

DIR. GENERALE
AERONAUTIQUE

DIR.
TI

DIRECTION
Exploitation

B. Perception
Postale

BUREAU
colis postaux

B. MANDATS
POSTAUX

B. CHEQUES
POSTAUX

BUREAU
Comptabilité

DIRECTION
Exploitation

B. Exploitation
téléphonique

DIRECTION
TECHNIQUE

DIVISION
TELEPHONE

DIRECTION
Aviation c.

DIVISION
Exploitation

BUREAU
aéroport k

DIVISION
TECHNIQUE

DIRECTION
Météo

DIVISION
Exploitation

B. CENTRE
Météo kgl.

DIVISION
CLIMATO.

B. &

Tra

B. ch

CHAPITRE I

SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétariat Général du Ministère des Postes et des Communications est resté sans titulaire depuis le départ de Monsieur GASHONGA Déogratias le 28 novembre 1975 jusqu'au 30 juin 1976, date à laquelle son nouveau remplaçant Monsieur NDWANIYE Joseph a été nommé par l'Arrêté Présidentiel n° 60/09 du 30 juin 1976.

1.1. BUREAU COURRIER ET ARCHIVES

1.1.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- Jusque fin juin 1976, le personnel de ce Bureau est resté stable, ce qui fait que toutes les activités si intenses soient-elles, se sont déroulées presque sans difficultés.
- Seulement entre juillet et décembre 1976, il a eu une grande rotation parmi le personnel de ce Bureau en vue d'en accroître le rendement par des permutations avec les agents des autres services du Département, ainsi que des nouveaux engagements.
- Les attributions de ce personnel ont été définies de sorte à permettre le rendement maximum de chacun dans l'exercice de ses fonctions.
- Sa collaboration avec d'autres Départements tant du service que ceux de l'extérieur est restée sans reproche et s'est intensifiée davantage.

1.1.2. PERSONNEL EN PLACE AU 31 DECEMBRE 1976

PERSONNEL S/STATUT

- 1 Chef de Bureau Courrier et Archives
- 1 Adjoint au Chef de Bureau Courrier et Archives
- 1 Chef de Secrétariat
- 2 Secrétaires Archivistes
- 1 Dactylographe

PERSONNEL S/CONTRAT

- 2 Dactylographes
- 3 Plantons
- 2 Chauffeurs

1.1.3. ATTRIBUTIONS DU BUREAU COURRIER ET ARCHIVES

- Indicateur général
- Expédition, réception et ouverture de la correspondance

;;;/...

- Demande d'audience
- Dactylographie de la correspondance
- Classement des archives.

1.2. BUREAU GESTION DES CREDITS

1.2.1. ATTRIBUTIONS

La Gestion des Crédits est tenue par un Gestionnaire plus deux agents.

Le Gestionnaire a comme attributions :

- Elaboration des prévisions budgétaires;
- Exécution du Budget;
- Gestion et répartition du matériel et des locaux administratifs.

1.2.2. SITUATION DU BUDGET

I SECRETARIAT GENERAL

Article	Libellé	Crédits accordés 1976	Dépenses engagées 1976	Non engagées en 1976	Dépassement
16.110.01.00	Personnel S/Statut	5.444.220	3.187.134	2.257.086	-
16.110.03.01	Voyages de service (Entretien véh. officiels)	800.000	870.441	-	70.441
16.110.03.02	Voyage de service (Indtés kms et autres)	300.000	299.447	553	-
16.110.04.01	Personnel S/Contrat	700.000	779.401	-	79.401
16.110.05.01	Matériel et fourniture de bureau	400.000	399.900	100	-
16.110.05.03	Télégrammes - Téléphones	30.000	29.820	180	-
16.110.07.00	Frais de représentation	10.000	-	10.000	-
16.110.07.01	Litiges	5.000.000	4.999.743	257	-
TOTAL	TOTAL	12.654.220	10.565.886	2.268.176	149.842

II. DIRECTION GENERALE DES POSTES.

16.111.01.00	Personnel S/Statut	8.689.760	13.347.890	-	4.658.130
16.111.03.01	Voyages de service (Entretien véh. officiels)	3.000.000	2.989.733	10.267	-
16.111.03.02	Voyages de service (Indtés kms et autres)	200.000	120.168	79.832	-
16.111.04.01	Personnel S/Contrat	8.736.960	9.230.529	-	493.569
16.111.04.02	Journaliers	26.400	24.000	2.400	-
16.111.05.01	Matériel et fourniture de bureau)	1.400.000	1.393.233	6.767	-
16.111.05.03	Télégrammes - Téléphones	100.000	99.811	189	-
16.111.06.01	Frais de Transports et Bonification	13.000.000	12.984.910	15.090	-
	: TOTAL	35.153.120	40.190.274	114.545	5.151.699

III. DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

Article	Libellé	Crédits accordés 1976	Dépenses engagées 1976	Non engagées en 1976	Dépassement
16.112.01.00	Personnel S/Statut	22.000.000	23.029.183	-	1.029.183
16.112.03.01	Voyages de service (Entret. véh.off)	1.250.000	1.036.402	213.598	-
16.112.03.02	Voyages de service (Indtés kms et autres)	670.000	323.218	346.782	-
16.112.04.01	Personnel S/Contrat	23.681.738	23.101.901	579.837	-
16.112.04.02	Journaliers	2.235.360	1.803.000	432.360	-
16.112.05.01	Matériel et fourniture de bureau	6.300.000	6.023.718	276.282	-
16.112.05.02	Eau et Electricité	-	-	-	-
16.112.05.04	Matériel Technique	17.000.000	16.848.485	151.515	-
16.112.06.01	Restitution	120.000	-	120.000	-
16.112.06.02	Bonification à l'Etranger	5.500.000	5.458.705	41.295	-
16.112.07.06	Amortissement dettes extérieures	27.000.000	27.108.905	-	108.905
: TOTAL		:105.757.098	:104.733.517	: 2.161.669	: 1.138.088

IV. DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

16.113.01.00	Personnel S/Statut	11.796.000	11.350.111	445.889	-
16.113.03.01	Voyages de services (Entret. véh.off)	1.250.000	1.198.473	51.527	-
16.113.03.02	Voyages de service (Indtés kms et autres)	200.000	148.820	51.180	-
16.113.04.01	Personnel S/Contrat	16.994.501	16.412.065	582.436	-
16.113.04.02	Journaliers	700.000	812.170	-	112.170
16.113.05.01	Matériel et fourniture de bureau	1.500.000	1.499.822	178	-
16.113.05.03	Télégrammes -Téléphones	20.000	7.450	12.550	-
16.113.05.04	Matériel Technique	2.300.000	1.986.654	313.346	-
TOTAL		: 34.764.501	: 33.415.565	: 1.727.106	: 112.170

V. DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS.

16.114.01.00	Personnel S/Statut	2.474.060	2.474.060	-	-
16.114.03.01	Voyages de service (entret. véh.off)	200.000	197.470	2.530	-
16.114.03.02	Voyages de service (Indtés kms et autres)	50.000	-	50.000	-
16.114.04.01	Personnel S/Contrat	38.357.652	37.728.263	629.389	-
16.114.04.02	Journaliers	-	-	-	-
16.114.05.01	Matériel et fourniture de bureau	300.000	292.349	7.651	-
16.114.05.03	Télégrammes - Téléphones	20.000	19.760	240	-
: TOTAL		: 41.401.712	: 40.711.902	: 689.810	: -

1.3. BUREAU ETUDES ET PROGRAMMATION.

Ce Bureau a été créé par Arrêté Présidentiel n° 59/09 du 30 juin 1976.

1.3.1. PERSONNEL EN PLACE AU 31 DECEMBRE 1976

- 1 Chef de Bureau
- 1 Fonctionnaire
- 1 Agent ppl de 3e classe

1.3.2. ATTRIBUTIONS DU BUREAU ETUDES ET PROGRAMMATION

- Etude technique des projets intéressant le Département
- Synthèse et mise à jour des projets à l'échelle du Département en vue de leur insertion dans le Plan National de Développement;
- Rédaction des programmes annuels du Département en collaboration avec le Ministère du Plan;
- Tenue à jour des données nécessaires pour l'élaboration des rapports annuels;
- Relation avec l'Ecole des Postes et des Télécommunications et le Centre de Formation de l'Aviation Civile et de la Météorologie.

1.3.3. "DIFFICULTES RENCONTREES"

- Manque de local de sorte que le service est très à l'étroit ;
- Manque de personnel qualifié et suffisant.

Compte tenu du rôle que ce service devrait jouer dans le Département, son personnel devrait se répartir comme suit :

- 1 Chef de Bureau (présent)
- 1 personne connaissant les questions aéronautiques (présente)
- 1 personne pour les questions des télécommunications (à recruter)
- 1 personne pour les questions relatives à la poste (à recruter)
- 1 personne pour les questions relatives aux transports (à recruter).

1.4. INSPECTION FINANCIERE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS.

1.4.1. ORGANISATION

Le Service de l'Inspection Financière resté rattaché au Secrétariat Général du Ministère et ses principales attributions sont celles définies par l'Arrêté Présidentiel n° 59/09 du 30 juin 1976.

Par ce même arrêté, le Service de l'Inspection qui était une Direction est devenue une Division.

PERSONNEL

Le Service de l'Inspection Financière est composé de :

- 1 Chef de Division
- 1 Inspecteur des Postes : Rédacteur
- 1 Inspecteur des Télécommunications : Rédacteur
- 1 Inspecteur de l'Aéronautique : Rédacteur ppl
- 1 Agent de service interne : Rédacteur ppl

1 Dactylographe : Agent S/Contrat
1 Pléaton : Agent S/Contrat

Le personnel de ce service est encore réduit mais pour l'avenir, plus de cadres seront nécessaires étant donné le développement social et économique du Ministère des Postes et des Communications qui s'intensifie.

GENERALITES

L'Inspection Financière entretient des relations directes avec les différents Départements du Ministère des Postes et des Communications en matière de Gestion et de Comptabilité.

Elle est aussi en relations étroites avec le Service des Impôts et le Bureau Central des Traitements pour la tenue des dossiers et fiches de créances.

Pour l'année 1976, tous les bureaux n'ont pas bénéficié des visites suite aux moyens de transports qui sont limités.

Pour les bureaux contrôlés, certaines irrégularités relevées ont été réprimées au niveau du Ministère, d'autres ont été soumises aux instances judiciaires pour compétence.

1.4.2. VISITES DE CONTROLES DANS LES BUREAUX

POSTES

Pour les mêmes raisons (manque de moyens de transport) sur dix neuf bureaux, dix seulement ont pu recevoir une ou deux visites. Le détail des fréquences est indiqué au tableau en annexe.

TELECOMMUNICATIONS

Les visites de contrôles se sont multipliées surtout durant le 2ème semestre mais tous les bureaux n'ont pas pu bénéficier de ces visites.

AERONAUTIQUE

Hormis la gestion de la comptabilité de la Direction Générale de l'Aéronautique, tous les bureaux ont pu bénéficier d'une ou deux visites.

1.4.3. COUP D'OEIL SUR L'EXPLOITATION FINANCIERE.

Durant l'année 1976, les recettes ont moyennement augmenté.

<u>POSTES</u> :	Entrées de fonds	=	918.471.992 francs
	Sorties de fonds	=	912.305.044 francs
	Encaisse au 31/12/1976	=	5.980.189 francs

TELECOMMUNICATIONS :

	Entrées de fonds	=	142.136.568 francs
	Sorties de fonds	=	141.576.799 francs
	Encaisse au 31/12/1976	=	559.769 francs

.../...

AERONAUTIQUE :

Entrées de fonds = 48.724.434 francs
 Sorties de fonds = 48.988.815 francs
 Encaisse au 31/12/1976 = 244.316 francs
 Factures enregistrées au cours de l'année = 26.998.450 francs
 Déficit = 172.864 francs

La comptabilité du service de l'Aéronautique devrait être mieux organisée et restructurée, car actuellement, il n'existe presque pas de comptabilité dans ce service.

A titre d'exemple : Le Comptable des Télécommunications ne fait qu'enregistrer les versements effectués au CCP 0070 (du service de l'Aéronautique) car c'est la seule situation qui lui est présentée. Or, cette situation reste confuse étant donné que toutes les recettes perçues par le Département de l'Aéronautique ne sont jamais comptabilisées par le Comptable titulaire du livre de caisse finances.

1.4.4. VISITES D'INSPECTION ET DE CONTROLE DANS LES BUREAUX, EXERCICE 1976.

1.4.4.1. POSTES

BUREAU	NOMBRE DE FREQUENCE	DATE	DUREE
Kigali	2	du 17/08/1976	
		au 16/09/1976	
Butare	1	du 05/11/1976	43 jours
		au 15/11/1976	
Gikongoro	1	du 14/06/1976	4 jours
		au 17/06/1976	
Cyangugu	1	du 29/06/1976	3 jours
		au 01/07/1976	
Kabaya	1	du 18/05/1976	5 jours
		au 22/05/1976	
Byumba	2	du 10/05/1976	2 jours
		au 11/05/1976	
Gatsibo	1	du 03/04/1976	5 jours
		au 04/04/1976	
Nyange	1	du 12/10/1976	5 jours
		au 14/10/1976	
Kibungo	1	du 14/10/1976	2 jours
		au 15/10/1976	
Rwamagana	2	du 28/06/1976	2 jours
		au 29/06/1976	
Rwamagana	2	du 15/12/1976	2 jours
		au 16/12/1976	
Rwamagana	2	du 23/07/1976	4 jours
		au 24/07/1976	
Rwamagana	2	du 16/12/1976	4 jours
		au 18/12/1976	

1.4.4.2. BUREAUX DES TELECOMMUNICATIONS

BUREAUX	:	NOMBRE DE FREQUENCE	:	DATE DES VISITES	:	DUREE	:	OBSERVATIONS
Kigali	;	1	:	-	:	-	:	Date dernier contrôle 05/05/1975
Gisenyi	:	1	:	12/10/1976	:	5	:	
Vunga	:	1	:	27/08/1976	:	3	:	
Nyange	:	1	:	21/10/1976	:	1	:	
Cyangugu	:	1	:	22/10/1976	:	4	:	
Kibungo	:	2	:	16/08/1976 08/10/1976	:	3 2	:	Deuxième visite (mutation)
Rwamagana	:	2	:	18/08/1976 10/10/1976	:	2 1	:	
Ruhengeri	:	1	:	25/11/1976	:	3	:	Deuxième visite (mutation)
Kirambo	:	1	:	24/11/1976	:	1	:	
Kabaya	:	1	:	27/11/1976	:	1	:	
Byumba	:	1	:	19/11/1976	:	2	:	
Gatsibo	:	1	:	03/02/1976	:	1	:	
Nyamasheke	:	1	:	24/10/1976	:	1	:	
Gitarama	:	-	:	-	:	-	:	Date dernier contrôle 27/11/1975
Nyabisindu	:	-	:	-	:	-	:	Date dernier contrôle 31/10/1975
Butare	:	-	:	-	:	-	:	Date dernier contrôle 11/10/1975
Gikongoro	:	-	:	-	:	-	:	Date dernier contrôle 19/11/1975
Kibuye	:	-	:	-	:	-	:	Date dernier contrôle 05/11/1975
Ruhengo	:	-	:	24/02/1976	:	-	:	

1.4.4.3. SERVICE AERONAUTIQUE

Butare	:	2	:	du 21/05/1976 au 28/05/1976	5 jours
				du 02/11/1976 au 09/11/1976	3 jours
Gabiro	:	1	:	19/10/1976	1 jour
Gisenyi	:	2	:	du 02/08/1976 au 05/08/1976	4 jours
				du 13/12/1976 au 18/12/1976	6 jours
Kamembe	:	2	:	du 21/05/1976 au 24/05/1976	4 jours
				du 05/11/1976 au 09/11/1976	5 jours
Kigali	:	2	:	du 03/06/1976 au 18/06/1976	15 jours
				du 14/07/1976 au 25/07/1976	12 jours
Ruhengeri	:	2	:	du 05/08/1976 au 07/08/1976	3 jours
				du 24/11/1976 au 25/11/1976	2 jours
Direction Générale Aéronautique:	:	-	:	-	-

1.4.5. SITUATION DES DEFICITS ENREGISTRES AU COURS DE 1976 AINSI QUE LA SITUATION DE RECOUVREMENT.

1.4.5.1. SITUATION DES DEFICITS ENREGISTRES AU COURS DE L'ANNEE 1976

- Direction Générale des Postes	: 2.729.291
- Direction Générale des Télécommunications	: 428.559
- Direction Générale de l'Aéronautique	: 172.864
TOTAL	: 3.325.256

Comparaison par rapport à l'année 1975.

	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>%</u>
Postes	619.592	2.729.291	+ 340,3 %
Télécoms	1.038.817	423.101	- 59,2 %
Aéronautique	99.774	172.864	+ 67,1 %
TOTAUX	1.758.183	3.325.256	+ 89 %

1.4.5.2. SITUATION DE RECOUVREMENT

Total des sommes à recouvrer	3.325.256
Total des sommes recouvrées au cours de l'année 1976	599.950

Etat des recouvrements effectués par les différents services au cours de l'année 1976.

Mois	Fonction Publique	Direction Générale Postes	Direction Générale Télécoms	Direction Générale Aéronautique	Total
Janvier	55.588	9.000	2.000	-	65.588
Février	47.733	8.500	2.000	-	58.233
Mars	37.635	8.500	2.000	-	48.135
Avril	36.485	8.500	2.000	-	46.985
Mai	30.487	8.500	2.000	-	40.987
Juin	31.950	8.500	2.000	-	42.450
Juillet	31.980	8.500	2.000	-	42.480
Août	32.482	8.500	5.785	-	46.767
Septembre	32.482	8.500	5.785	-	46.767
Octobre	37.977	9.500	5.785	-	53.262
Novembre	39.210	9.500	4.431	-	53.141
Décembre	40.224	9.500	4.431	-	54.155
TOTAL	454.233	105.500	40.217	-	599.950

INSPECTION
FINANCIERE

ETAT DES ENTREES ET DES SORTIES DE FONDS DU
MINISTRE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS.

Mois de Janvier à Décembre 1976.-

Service et Bureaux	Encaisse précédente.	Encaissement sans Envois de Fonds.	Décaissement sans Envois de Fonds	Envois de Fonds Regus	Envois de Fonds Expédiés	Encaisse
Kigali	1.542.234	148.122.846	350.926.458	287.342.073	85.839.614	241.081
Gitarama	1.952.449	71.797.702	17.540.514	-	56.094.436	115.201
Ruhango	47.925	62.488.381	14.401.170	1.000.000	49.090.082	45.054
Nyabisindu	544.787	21.026.934	22.722.421	6.777.643	4.978.896	648.047
Butara	85.202	65.409.556	42.735.017	514.516	23.219.253	55.004
Gikongoro	85.344	18.719.497	12.063.090	1.434.800	8.097.918	78.633
Cyangugu	161.486	16.962.933	13.499.478	-	3.555.285	69.656
Nyamashuke	48.793	1.948.206	1.175.315	-	738.023	83.661
Kibuye	111.603	17.276.690	7.604.992	615.000	10.124.843	273.458
Nyange	49.482	2.091.950	701.696	-	671.564	767.899
Gisenyi	166.756	49.819.763	31.845.422	6.248.404	24.049.189	340.312
Kabaya	229.723	15.402.572	9.013.172	-	5.868.908	750.215
Vunga	337.642	7.289.636	3.495.637	-	3.768.821	362.820
Ruhengeri	64.000	36.774.227	27.818.512	14.940.456	23.641.613	318.558
Kirambo	48.362	479.684	405.211	-	-	122.835
Byumba	137.735	19.598.963	11.998.796	2.773.719	10.315.873	195.748
Gatsibo	61.929	3.108.171	1.267.572	-	1.830.707	71.821
Kibungo	67.963	24.291.767	11.199.225	1.125.000	14.140.113	145.392
Rwamagana	50.015	7.110.714	892.732	-	4.973.203	1.294.794
TOTAL	5.793.430	589.720.192	581.306.703	322.771.611	330.998.341	5.980.189

MOVEMENT DES FONDS ET PROGRESSION PAR BUREAU

Bureaux	ENTREES		Progression	SORTIES		Progression:
	1975	1976		1975	1976	
Kigali	496.756,428	435.464,919	- 12,3 %	495.214,194	436.766,072	11,8 %
Gitarana	39.253,330	71.797,702	+ 82,9 %	37.300,881	73.634,950	97,4 %
Nyabisindu	14.295,737	27.804,577	+ 94,4 %	13.750,950	27.701,317	101,4 %
Ruhango	13.705,635	63.488,381	+ 363,2 %	13.657,710	63.491,252	364,8 %
Butare	48.338,035	65.924,072	+ 36,3 %	48.252,833	65.954,270	36,6 %
Gikongoro	13.599,803	20.154,297	+ 48,1 %	13.514,459	20.161,008	49,1 %
Cyangugu	11.882,567	16.962,933	+ 42,7 %	11.721,081	17.054,763	45,5 %
Nyamashoke	578,471	1.948,206	+ 236,7 %	529,678	1.913,338	261,2 %
Kibuye	10.685,327	17.891,690	+ 67,4 %	10.573,724	17.729,835	67,6 %
Nyanze	1.198,763	2.091,950	+ 74,5 %	1.149,281	1.373,533	19,5 %
Gisenyi	36.785,935	56.068,167	+ 52,4 %	36.619,179	55.894,611	52,6 %
Kebaya	1.352,760	15.402,572	+1038,6 %	1.294,034	14.882,080	1.050 %
Vunze	2.795,127	7.289,636	+ 160,7 %	2.752,241	7.264,458	163,9 %
Ruhengeri	31.343,812	51.714,683	+ 64,9 %	31.279,812	51.460,125	64,5 %
Kirambo	520,108	479,684	- 7,7 %	471,746	405,211	14,1 %
Byumba	14.067,291	22.372,682	+ 59 %	13.929,556	22.314,669	60,1 %
Gatsibo	1.076,476	3.108,171	+ 188,7 %	1.014,547	3.098,279	205,3 %
Kibungo	16.265,472	25.416,767	+ 56,2 %	16.197,509	25.339,338	56,4 %
Rwamagana	4.073,976	7.110,714	+ 74,5 %	4.023,961	5.865,935	45,7 %

TOTAUX	758.575,053	912.491,803	+ 20,2 %	753.247,376	912.305,044	21,1 %
--------	-------------	-------------	----------	-------------	-------------	--------

INSPECTION FINANCIERE

ETAT DES ENTREES ET DES SORTIES DE FONDS DU
MINISTRE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS.

Tableau récapitulatif
Bureau des Télécommunications

Mois de Janvier à Décembre 1976

SERVICE ET BUREAU	Encaisse précédente	Encaissement sans Envois de Fonds	Décaissement sans Envois de Fonds	Envois de Fonds Regus	Envois de Fonds Expédiés	Encaisse
Kigali	595.983	109.705.915	39.434.757	27.019.020	125.127.272	234.379
			S/PCT: 4.023.836	23.451.654		
			AFRO :			
Gisenyi	15.646	1.058.680	50.529	-	1.002.437	21.360
Ruhengeri	38.473	287.545	16.109	-	290.155	19.754
Cyangugu	86.472	901.451	126.722	-	774.391	86.810
Kibuye	-	109.524	-	-	91.404	18.120
Vungu	4.262	18.033	22.295	-	-	-
Kirambo	2.562	13.441	13.617	-	376	2.010
Byumba	16.545	308.717	48.862	-	216.619	59.781
Kibungo	26.308	64.727	21.882	-	53.156	15.997
Gatsibo	824	11.283	1.577	-	-	10.530
Rwamagana	46.458	51.570	71.920	-	8.471	17.637
Gitarama	3.732	104.117	-	-	75.039	32.810
Ruhango	-	7.668	-	-	7.668	-
Nyabisindu	9.006	254.617	-	-	252.617	11.006
Gikongoro	2.233	21.697	-	-	19.898	4.032
Nyanze	15.281	16.016	13.345	-	17.708	244
Kabaya	1.864	23.482	8.875	-	9.334	7.137
Nyamashuke	3.296	16.272	-	-	18.889	679
Butare	37.925	1.235.923	70.691	-	1.185.674	17.483
TOTAUX	906.870	114.210.678	39.901.181	54.494.510	129.151.108	559.769

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Mouvement des Fonds et Progression par Bureau

ENTREES

SORTIES

Bureau	1975	1976	Progression	1975	1976	Progression
Kigali	115.959.637	137.320.918	+ 18,4 %	115.363.654	137.086.539	+ 18,8 %
Gisenyi	731.422	1.074.326	+ 46,8 %	715.776	1.052.966	+ 47 %
Ruhengeri	310.322	326.018	+ 5 %	271.849	306.264	+ 12,6 %
Cyangugu	703.381	987.923	+ 40 %	616.909	901.113	+ 46 %
Byumba	253.116	325.262	+ 22 %	236.571	265.481	+ 12 %
Gitarama	215.606	107.849	- 50 %	211.874	75.039	- 65 %
Kibuye	208.048	109.524	- 47 %	208.048	91.404	- 56 %
Libungo	70.162	91.035	+ 68,6 %	43.854	75.038	+ 71 %
Nyabisincu	306.377	263.623	- 13,9 %	297.371	252.617	- 15 %
Butare	1.194.481	1.273.848	+ 6,6 %	1.156.556	1.256.365	+ 8,6 %
Gikongoro	67.983	23.930	- 64,8 %	65.750	19.898	- 70 %
Nyamashoke	16.866	19.568	+ 16 %	13.570	18.889	+ 39 %
Nyange	15.281	31.297	+ 104 %	-	31.053	
Ruhango	12.820	7.668	- 40 %	12.820	7.668	- 40 %
Kirambo	28.088	16.003	- 71,6 %	25.526	13.993	- 45 %
Vunga	38.069	22.295	- 41 %	33.807	22.295	- 34 %
Rwamagana	59.172	98.028	+ 39 %	12.714	80.391	+ 532 %
Gatsibo	17.739	12.107	- 31,7 %	16.915	1.577	- 130 %
Kabaya	25.660	25.346	- 1 %	23.796	18.209	- 23 %
TOTAUX	120.234.230	142.136.568	+ 18,2 %	119.327.360	141.576.799	+ 18,6 %

ETAT DES ENTREES ET DES SORTIES DE FONDS DU
MINISTRE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS

Mois de Janvier à Décembre 1976

Bureaux	Report : Exercice : Précédent:	Factures	Encaissement : sans : de Fonds	Décaissement : sans : de Fonds	Envois de Fonds reçus	Envois de Fonds Expédiés	Encaisse: Observ.
BUTARE	: 6.860	: 211.414	: 167.630	: -	: -	: 155.250	: 19.240 : 2.600
GABIRO	: 2.250	: 11.250	: 16.250	: 9.250	: -	: 9.250	: 16.640
GISENYI	: 24.305	: 244.670	: 358.930	: 67.557	: -	: 284.485	: 31.193 : 5.993
LAMEMBE	: 46.310	: 177.396	: 307.180	: 21.908	: -	: 300.170	: 31.412
KIGALI	: 597.584	: 26.223.920	: 4.259.077	: -	: -	: 4.763.192	: 93.469
RUHENGURI	: 7.400	: 129.800	: 73.940	: 1.100	: -	: 75.240	: 5.000
DIRECTION GENERALE AERO	: 1.045	: -	: 2.672.695	: 73.049	: -	: 2.528.096	: 72.595
LISTE DE PAIE	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -
TOTALUX	: 685.754	: 26.998.450	: 7.855.702	: 14.047.546	: 13.874.682	: 8.115.683	: 252.909 : 8.593

: 13.874.682 : 13.874.682 : il manque les mois de février
et mars 1976.

INSPECTION FINANCIERE

MOUVEMENT DES FONDS ET PROGRESSION PAR BUREAU

SERVICE DE L'AERONAUTIQUE

	<u>ENTREES</u>		Progression	<u>SORTIES</u>		Progression:
	1975	1976		1975	1976	
Bureau	:	:	:	:	:	:
Butare	: 337.632	: 379.044	: + 12,2 %	: 340.022	: 366.664	: + 7,8 %
Gabiro	: 9.200	: 27.500	: +198,9 %	: 9.200	: 20.500	: +122,8%
Gisenyi	: 539.650	: 603.600	: + 11,8 %	: 532.517	: 529.155	: - 0,63%
Kamembe	: 511.455	: 484.576	: - 5,2 %	: 526.530	: 477.566	: - 9,2 %
Kigali	: 30.146.531	: 30.482.997	: + 1,1 %	: 29.596.668	: 30.987.112	: + 4,6 %
Ruhengeri	: 280.790	: 203.740	: - 27,4 %	: 282.040	: 205.040	: -27,3 %
Direction Général Aéro	: 13.782.381	: 16.547.377	: + 20 %	: 13.791.360	: 16.402.778	: +18,9 %
TOTAL	: 45.607.639	: 48.728.834	: + 6,8 %	: 45.078.337	: 48.988.815	: + 8,6 %

N.B. Les fonds reçus en listes de paie pour février et mars 1976 font défaut.
 Les déficits (172.864 frs) ainsi que les erreurs comptables (8.593 frs)
 ne sont pas repris sur ce tableau (rubrique "sorties").--

INSPECTION FINANCIERE

MOUVEMENT DE CCP ZA 0070 DE L'AERONAUTIQUE
EXERCICE 1976

MOIS	CREDIT	DEBIT	AVOIR AU 31.12.76
REPORT		1.380.833	
JANVIER	2.746.618	2.746.618	
FEVRIER	1.011.776	1.011.776	
MARS	813.325	813.325	
AVRIL	1.126.048	1.126.048	
MAI	128.525	128.525	
JUIN	4.197.241	4.197.241	
JUILLET	5.407.692	5.407.692	
AOUT	549.544	549.544	
SEPTEMBRE	465.504	465.504	
OCTOBRE	2.612.352	2.612.352	
NOVEMBRE	1.486.796	-	
DECEMBRE	2.366.042	1.486.796	2.366.042
TOTAL	22.911.463	21.926.254	2.366.042

CHAPITRE II

DIRECTION GENERALE DES POSTES

2.1. DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Au début du second semestre de l'exercice 1976, l'organigramme de la Direction Générale des Postes a subi de légères modifications en application de l'Arrêté Présidentiel n° 59/09 du 30 juin 1976.

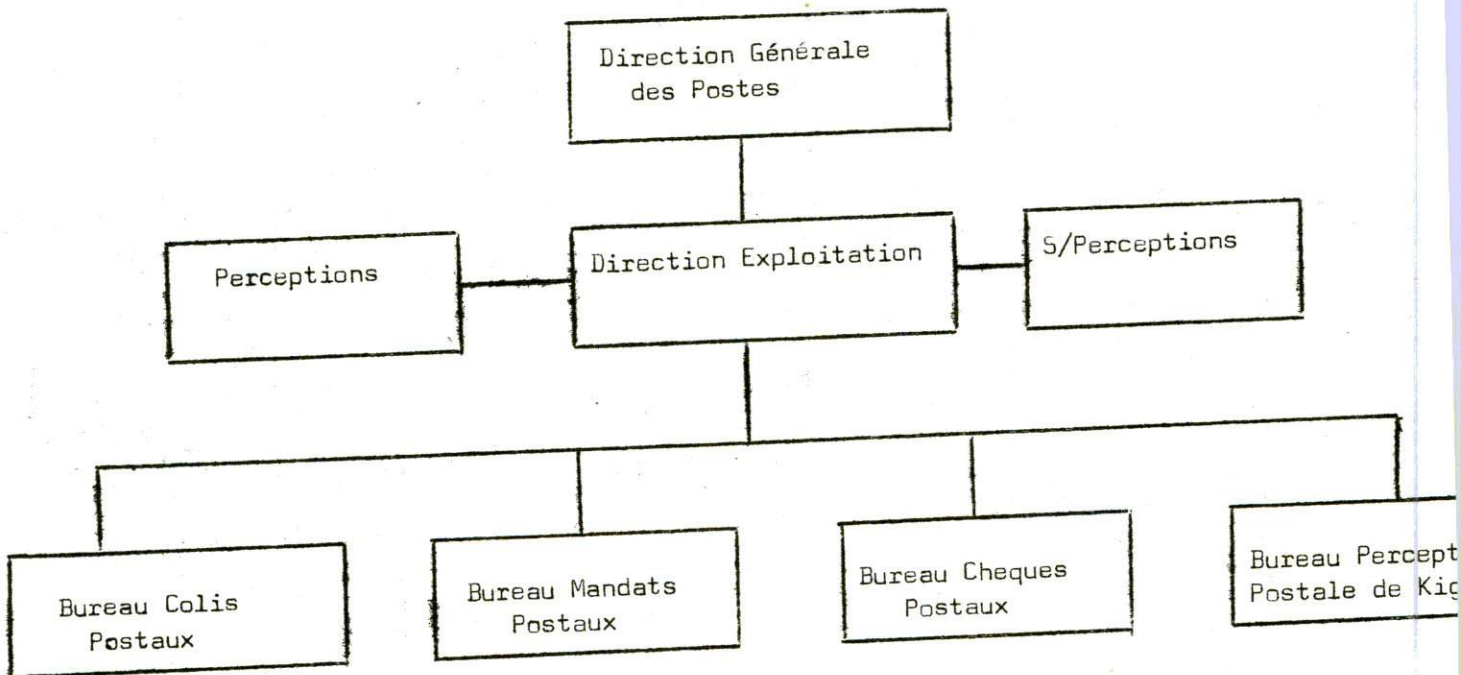
1° La conversion de la Division de l'Exploitation en Direction de l'Exploitation Postale.

2° La Perception Postale de Kigali élevée au rang de Bureau, ayant pour titulaire un chef de bureau, nommé dans le cadre du nouvel organigramme.

Du point de vue de l'exploitation technique du service, aucune nouvelle création de bureau n'a grossi le nombre de 10 bureaux de perceptions des postes existants, ni celui des 9 sous-perceptions en place fin 1975.

2.2. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES POSTES

La structure organique issue de l'Arrêté Présidentiel n° 59/09 se présente comme dans l'organigramme suivant :



2.3. PERSONNEL

La composition du personnel a enregistré de nouveaux contingents, sortis de l'Ecole Nationale des Postes d'une part et par des éléments recrutés et versés dans le service par la Fonction Publique. L'effectif total au 31 décembre 1976 s'éleva à 240 unités dont voici ci-après la répartition principale :

.../...

2.3.1. PERSONNEL D'ENCADREMENT (cfr. Organigramme ci-dessus)

Direction Générale

- 1 Directeur Général
- 1 Directeur
- 3 Chefs de Bureaux

Perception de Kigali

- 1 Chef de Bureau

2.3.2. PERSONNEL D'EXECUTION

Ce personnel se composait au 31 décembre de 80 agents sous-statut dont 9 assument le rôle de percepteurs-comptables des postes et 9 celui de sous-percepteurs des postes (sous-comptables).

Les agents sous-contrat, au nombre de 159 remplissent les activités de guichetiers, de facteurs, trieurs et distributeurs, de dactylographes et de plantons, de chauffeurs, de sentinelles. D'année en année ce personnel qui peut varier en nombre exécute les mêmes attributions.

2.3.3. PERSONNEL DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Ces cadres uniquement européens demeurent toujours au nombre de deux tous de l'assistance belge.

- 1 Conseiller du Directeur Général
- 1 Conseiller chargé de la formation professionnelle à l'Ecole Postale de Gisenyi.

2.3.4. FORMATION DU PERSONNEL.

La septième session de l'Ecole Nationale des Postes de Gisenyi a permis la formation de 12 agents d'exécution.

Durant l'exercice 1976, des bourses de perfectionnement offertes à l'administration postale ont subi des contre-temps prohibitifs au point qu'aucune n'a été exploitée avec profit, bien que des candidatures avaient été présentées.

2.3.5. PROBLEMES RELATIFS AU PERSONNEL

Comme les années précédentes le personnel du cadre des percepteurs et sous-percepteurs chargés de gestion de bureaux et, partant, de fonctions supérieures à leur grade, attendent un meilleur relèvement de leur condition salariale.

L'état d'ensemble dans le reste du personnel sous statut est satisfaisant en raison des réajustements de grades opérés en leur faveur.

Néanmoins deux agents s'étant rendus coupables de détournements importants (467.075 frs et 640.422 frs) ont été traduits en justice et ont été écroués.

2.4. REALISATIONS - PROGRAMMES ET PROJETS.

2.4.1. INFRASTRUCTURE.

Outre les 19 bureaux en activité en 1975 un bureau supplémentaire est en chantier à la sous-préfecture de Nyamata qui sauf imprévu sera ouvert aux opérations de s/perception vers la fin du 1er semestre 1977.

La liste des bureaux et leurs catégories n'ont pas été modifiées :

1^o Perceptions : KIGALI, BUTARE, GISENYI, CYANGUGU, GITARAMA, RUHENGARI, GIKONGORO, KIBUNGO, BYUMBA, et KIBUYE.

2^o S/Perceptions : GATSIBO, KABAYA, KIRAMBO, NYABISINDU, RWAMAGANA, NYAMASHEKE, RUHANGO, NYANGE et VUNGA.

2.4.2. PROJET ADMINISTRATIFS

Les six tomes de l'instruction générale des Postes comprenant toute la réglementation postale, tomes réalisés grâce à la collaboration du conseiller à la Direction Générale des Postes sont terminés et se trouvent à la disposition de tous les bureaux.

Le Décret-Loi organisant le régime postal a été promulgué par Décret-Loi n^o 43/76 du 01/02/1976 portant organisation du régime postal.

2.5. PROGRAMME PHILATELIQUE

Le programme philatélique 1976 comprenait 10 émissions à savoir :

- 1) Le 30/01/1976 Journée Mondiale de la Lèpre
- 2) Le 22/03/1976 Bicentenaire des U.S.A.
- 3) Le 26/04/1976 75ème Anniversaire de l'Eglise Catholique au Rwanda
- 4) Le 24/05/1976 Pré-Montréal
- 5) Le 21/06/1976 Centenaire de la 1ère liaison téléphonique
- 6) Le 04/07/1976 Indépendance Day
- 7) Le 30/08/1976 Jeux Olympiques de Montréal
- 8) Le 29/10/1976 Apollo-Soyouz
- 9) Le 22/11/1976 Orchidées
- 10) Le 20/12/1976 Noël

Suit au total la création de 71 timbres et de 3 blocs feuillets pour une valeur faciale totale de 1.290 francs.

2.6. PROJETS A LONG TERME

a) Création de Bureaux

Les bureaux qui avaient été programmés dès 1976 sont toujours à l'agenda quinquennal 1977-1981. Seul NYAMATA, grâce à l'initiative de forces locales animé par les autorités de la sous-préfecture, dans le cadre d'UMUGANDA, verra bientôt son ouverture à l'exploitation, sauf imprévu, au courant du 1er semestre 1977.

;.../;...

Rappelons que les autres postes sont : RWAMATAMU, GAKENKE, RUSUMO, REMERA, KADUHA, GABIRO, KIGALI-AEROGARE, KIGALI-II, MUSASA, BWAKIRA, et un bureau dans l'ICYANYA.

b) Constructions

Certaines réalisations de constructions, prioritaires depuis quelques dernières années déjà, requièrent une particulière attention, tel CYANGUGU et RUHENGRI.

c) Ecole Nationale Mixte Postes-Télécoms

La construction projetée, de l'Ecole Nationale Mixte Postes-Télécoms à Kigali (projet à financer par la Suisse) n'a pas encore vu le jour.

d) Réseau de Bureaux de Postes Mobiles

Projet à financer par la France, lequel projet se trouve toujours en veilleuse.

2.7. RELATIONS EXTERIEURES

2.7.1. Avec les Autres Départements

La collaboration de l'Administration Postale a continué à jouer son rôle de liaison des activités de développement économique, social et culturel du pays. Sa contribution à l'essor de la Caisse d'Epargne est toujours un support vital pour cette dernière. Il en est de même des relations de la poste en général avec les services des Douanes, des Impôts (par le canal du Service des Chèques Postaux) de la Banque Nationale pour la circulation financière dans sa branche "Caissier du Pays", du Service des Statistiques etc....

2.7.2. Relations avec l'Etranger

Dans le contexte de son caractère international, l'administration postale poursuit, des échanges avec divers organismes internationaux intéressés aux problèmes de relations postales : - Union Postale Universelle (UPU)
- Union Africaine des Postes et des Télécommunications (UAPT)

Sur le plan général nous entretenons dans le domaine d'exploitation postale, les relations suivies avec les autres pays avec lesquels nous échangeons directement des dépêches (lettres et colis postaux).

a) Liaisons Internationales par voie de surface s'effectuent:

1)-Au départ (Poste aux lettres):

de KIGALI pour ANVERS - NEW-YORK - PARIS - ROTTERDAM - NEW-ORLEANS - DAR-ES-SALAAM-KAMPALA - BUJUMBURA - GENEVE 5-transit

- de GISENYI à GOMA au ZAIRE

- de CYANGUGU à BUKAVU au ZAIRE

- en transit par KIGALI

de GENEVE 5 pour GOMA via GISENYI

de GENEVE 5 pour BUKAVU via CYANGUGU.

2)-A l'arrivée (Poste aux lettres)

KIGALI de KAMPALA- BUJUMBURA (via KIGOMA DAR-ES-SALAAM - MOMBASA- KAMPALA)-ANVERS-NEW-YORK-MARSEILLE-ROTTERDAM-LONDRES-NAIROBI-ROME-CAP-TOWN

.../...

-Par KIGALI en transit :

-de GENEVE 5 - transit pour GOMA (ZAIRE) et pour BUKAVU (ZAIRE).

N.B. Le BURUNDI a demandé un échange direct de dépêches postales avec notre Pays. Il est normal, en effet, de voir les relations postales par voie de surface entre nos deux Pays emprunter l'intermédiaire de l'Est-Afrique pour 3.500 kms de parcours au lieu de 160 kms en ligne directe. Cela depuis 1962.

Grâce à la Société Rwandaise STIR, les dépêches internationales sont évacuées plus régulièrement dans les deux sens que les années antérieures depuis Kampala tête de chemin de fer de Mombasa via Nairobi.

Une amélioration sensible s'est manifestée au cours de 1976 pour le transport du courrier postal en général, à raison d'une moyenne de deux fréquences par mois au lieu d'une, connue jusque là.

3)-Au départ (colis postaux)

Notre perception principale de Kigali remplissant le rôle de bureau d'échange avec l'étranger correspond directement avec les pays suivants :

- 1° Grèce
- 2° Allemagne (Cologne)
- 3° Suisse (Genève 5)
- 4° EAPT (scindé en trois actuellement):
 - Uganda (KAMPALA)
 - Kenya - Tanzanie (DAR-ES-SALAAM);
- 5° France
- 6° Italie (Genova-Porto)
- 7° Belgique (Anvers)
- 8° Pays-Bas (Rotterdam)
- 9° Etats-Unis d'Amérique (New-York)
- 10° Zaïre
- 11° Grande-Bretagne
- 12° Burundi

4) Transport du Courrier en Service Intérieur

Le volume du courrier postal, échangé entre bureaux du pays et confié aux autobus de la Régie des Transports Publics (RTP) équivaut à 88.593.076 kgrs, expédié dans 13.163 sacs et dans 307 plis.

D'autre part les services de transport propres du Département des Postes et des Communications ont remis à différents bureaux des quantités importantes de sacs postaux ne pouvant pas être transportés par les autobus, à raison de 2 à 3 voyages par mois pour des parcours vers les coins les plus éloignés tels que Cyanguu et Gisenyi. Plus de 750 sacs ont été ainsi déposés à diverses destinations par des camions de capacités de 6.000 kgrs.

.../...

b) Liaisons internationales par voie aérienne

1^o- Départ (Poste aux lettres)

- de Kigali pour : BRUXELLES - PARIS - ROME - GENEVE IEL
AMF Kennedy - FRANKFURT - AMSTERDAM - ATHENES - BUJUMBURA - KWANGEHON (Chine) - DOUALA
ACCRA.

2^o- Arrivée (Poste aux lettres)

de Bruxelles - Paris - Rome - Milan - Genève - I E 4 AMF Kennedy - Frankfurt -
Bujumbura - Kampala - Nairobi - ~~Dar-Es-Salaam~~ - Athènes - Amsterdam - Londres -
Kinshasa - Bukavu - Goma - Douala - Accra - Kwangehon (Chine).

3^o- Arrivée (Colis Postaux)

Bruxelles-midi - Orly - Rome - Milan - Naples - Frankfurt - Genève 5 - aéroport -
Athènes - AMF Kennedy - Bujumbura - Kinshasa - Bukavu - Lubumbashi -
Addis-Abeba.

4^o- Départ, dépêche pour :

Bruxelles-midi - Orly CPA - Genève 15 - Rome - Frankfurt - Pireef (Athènes) - Nairobi -
Kampala - Bujumbura - Bukavu - Kinshasa.

Pour ce qui est du courrier de la Poste aux lettres et des colis postaux
à destination des pays non mentionnés ici, il est inséré dans l'une ou l'autre des
dépêches reprises ci-avant dans les meilleures conditions de son acheminement.

Les liaisons internationales par voie aérienne sont assurées par les
compagnies aériennes desservant le Rwanda à savoir SABENA 5 fois par semaine,
AIR FRANCE 2 fois par semaine, ETHIOPIAN AIRLINES 2 fois par semaine, AIR RWANDA
pour Bujumbura une fois par semaine.

La compagnie East African Airways a été dissoute.

La compagnie AIR BURUNDI n'attérît plus à Kigali.

La compagnie AIR ZAIRE n'assure plus le transport du courrier suite à son irrégularité.

Les liaisons internes par voie aérienne sont assurées par l'intermédiaire de
AIR RWANDA ou encore par petits porteurs privés.

2.8. DECOMPTES INTERNATIONAUX

Le transfert des rémunérations financières entre administrations postales
des pays membres de l'Union Postale Universelle (UPU) est réglé par voie de décomptes
et compensation, en application des règlements à la convention internationale ou aux
arrangements spécifiques afférents soit aux colis postaux soit aux lettres échanges
particuliers, tels que les chèques, les indemnisations etc....

1^o Poste aux lettres et poste aérienne

- Bonifications reçues des administrations étrangères :
Payé à notre administration : 1.408.725 FRW
En voie de paiement : 1.002.228 FRW
- Bonifications à payer par notre administration pour
le transport du courrier s'élèvent au total à : 19.254.208 FRW

.../...

Solde déjà payé : 12.984.910 FRW
Factures impayées : 6.269.298 FRW

Le budget accordé au titre de transport postal étant constamment insuffisant, et, compte tenu de l'évolution des échanges terrestres et aériens, il est à craindre que ces références connaîtront un accroissement de déficit de plus en plus important à charge de l'administration postale rwandaise vis à vis de l'extérieur.

2° Colis Postaux

A l'inverse de la poste aux lettres, le solde est plutôt positif, à l'égard de notre administration, en calcul de compensations relatives aux colis postaux; car plus de colis rentrent dans le pays qu'ils n'en sortent.

Les décomptes du 1er semestre 1976 donnent, par pays, les bonis suivants :

1) Suisse	4.522	frs-or payé le 10/02/1977
2) Grande-Bretagne	858	"
3) E.A.P.T. (Kampala)	1.140	"
4) France	563	"
5) Belgique	14.096	"
6) U.S.A.	5.858	"
7) Italie	906	"
8) Zaïre	119	"
9) Allemagne Féd.	8	"
10) Pays-Bas	1.463	"
11) Grèce	279	"
<hr/>		
TOTAL	29.812	frw-or équivalent à 1.120.931 FRW.

Les éléments du second semestre ne rentrent pas encore à notre possession, pour figurer dans le présent rapport.

Beaucoup de dépêches s'y rapportant expédiées au cours du même second semestre ne nous parviennent pas encore.

Le total des bonifications reçues au cours de l'exercice 1976 s'élèvent à 1.408.725 francs rwandais, pour reliquats antérieurs et une partie du 1er semestre 1976.

2.9. EXECUTION DU BUDGET

1° Budget ordinaire de dépenses 1976

- Se référer au rapport de la Gestion des Crédits, Chapitre I, 2.2
- Non compris les litiges des années précédentes, la dette de l'administration postale en 1976 s'élève à 7.269.298 FRW, particulièrement pour le transport du courrier et les bonifications.

2° Budget de Développement

- Comme en 1975, il n'y a pas eu d'allocation de crédit de développement postal en 1976.

3° Recettes (Réalizations)

- Comparaison avec exercice 1975.

.../...

Article	Libellé	1976		1975	
		Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
16.151.01	Taxes et VP	28.700.000	26.083.954	28.700.000	30.138.799
	Produits BCH		288.609		191.947
16.151.03	Bonif. reçues des admnis. étrangers	800.000	1.408.725	1 800.000	433.015
16.151.04	Recettes philaté- liques	27.000.000	19.002.989	27.000.000	18.000.000
TOTAL			46.784.277		48.763.761

4° Constatations

Il est permis de considérer que la diminution de 4,05 % enregistrée, par rapport à 1975, est le résultat d'une baisse notamment de la vente des valeurs postales consécutive à la quantité importante en possession des usagers depuis 1975.

Les branches de bonifications de l'étranger, et la branche philatélique ont fait meilleure figure par une augmentation de 1.002.989 frs équivalent à plus de 5 % sur le plafond de 1975.

5° Mouvements de fonds

Les opérations financières effectuées par tous les bureaux de poste du pays se répartissent comme suit :

a) Entrée de fonds

- Taxes d'affranchissement	: 25.748.235
- Mandats émis	: 42.737.620
- Taxes sur mandats	: 347.536
- Colis au départ :	
a) taxes postales	: 1.192.445
b) droit de sortie	: 31.200
- Colis à l'arrivée :	
a) taxes postales	: 690.238
b) droit d'entrée	: 5.304.954
- Boîtes postales + dépêches spéciales	: 1.133.990
- Recettes accidentelles	: 47.942
- Recouvrements dettes (déficits)	: 92.500
- Avances sur traitements	: 632.427
- Vente livrets CER	: 6.650
- Versement CCP	: 361.468.823
- Produits BCH	: 288.609
- Versement CER	: 143.693.690
- Envois de fonds reçus	: 322.771.611
- P.V. d'excédent	: 916
- Amendes	: 146.612
- Cotisations Pensions + Risques	: 3.103.069
- Taxes professionnelles	: 1.859.569
- Soins de Santé	: 134

.../...

- Bonifications étrangères : 1.408.725

TOTAL : 912.708.485

b) Sorties de fonds

- Salaires postes : 8.489.865

- Salaires autres services : 32.930.999

- Versement déficit : 53.500

- Versement avances : 20.825

- Versement CPP + CRP : 4.606.510

- Versement TPR : 2.475.550

- Mandats payés : 44.725.729

- Chèques payés : 365.441.928

- Non-valeurs : 1.272.837

- Envois de fonds expédiés : 331.879.398

- Remboursement CER : 116.459.510

- Procès-verbaux de déficit : 3.294.078

TOTAL : 912.350.729

c) - Encaisse au 1er janvier : 5.622.433

- Entrée de fonds : 912.708.485

- Totaux généraux : 918.330.918

- Sorties de fonds : 912.350.729

- Encaisse au 31 décembre : 5.980.189

CONCLUSIONS

Par rapport à 1975 le mouvement des fonds manipulés par l'administration postale au cours de 1976 a progressé de l'ordre de 20,8 % soit 314.849.378 de francs de plus que l'exercice précédent sur les opérations d'entrée et de sortie.

2.10. STATISTIQUES

A. Opérations postales financières:

Relevé statistique des valeurs postales employées : - Intérieur : 8.682.006

- Etranger : 13.034.019

TOTAL : 21.716.025

Relevé des sommes perçues pour taxes diverses : 4.367.929

(Boîtes postales, dépêches spéciales, machines etc...): 26.083.954

Les recettes philatéliques réalisées pendant l'année 1976 sont de 19.002.989

Coupons-réponses échangés

468 coupons-réponse échangés : 8.424

.../...

B. Mouvements financiers

Les mouvements financiers sont caractérisés chaque année par l'afflux des mandats-poste, des versements, en CCP, Chèques Postaux, Versements et retraits des Epargnants à la CER. La tendance progressive rehausse annuellement les performances de ce secteur. Par leur niveau de plus en plus élevé, ces mouvements témoignent des efforts et des capacités chaque fois plus grands que le service postal doit mettre en oeuvre; car ils vont de paire avec la pression des autres secteurs. Les graphiques joints au présent rapport en fournissent une image éloquente.

On constate surtout une énorme augmentation des opérations d'épargne effectuées par le Service des Postes en 1976. En effet, les montants des versements et remboursements d'épargne ont plus que doublé par rapport à 1975.

	1975	<u>Versements</u>	<u>Remboursements</u>
<u>Comparaison</u> :	1975	68 millions de frs	48 millions de frs
	1976	143 millions de frs	116 millions de frs.

Ces opérations sont effectuées gratuitement pour le compte de la Caisse d'Epargne du Rwanda par le Service des Postes.

1^o Mandats de poste:

Le nombre des mandats émis en 1976 s'élève à 18.126 titres pour un montant total de 42.737.620 frs représenté au tableau des entrées récapitulées ci-après :

- celui de ceux payés est de 17.514 titres totalisant la somme de 44.725.729 FRW.-
- le dépassement provient du paiement de plusieurs titres en circulation aux deux derniers mois de l'année précédente.

2^o Comptes Chèques Postaux :

a) Versements en CCP	: nombre :	11.266 titres
	: montant :	351.207.889 frs
b) Chèques émis	: nombre :	9.398 titres
	: montant :	363.758.050 frs
c) Chèques payés	: nombre :	9.464 titres
	: montant :	365.438.619 frs
d) Transferts par virement au crédit	: nombre :	6.453 titres
	: montant :	622.086.103 frs
e) Transferts par virement au débit	: nombre :	6.496 titres
	: montant :	620.458.871 frs.

Même remarque que pour le dépassement des débits sur les crédits que dans le cas des mandats.

3^o Poste aux lettres :

Lettres en service interne	: 5.850.000.-
Lettres expédiées en service international	: 4.020.000.-
Correspondances officielles en service interne (sans taxe)	: 2.627.000.-
Périodiques + Imprimés en service interne	: 195.000.-

Périodiques et imprimés en service international.	:	98.470
Imprimés reçus en service international	:	2.729.300
Envois recommandés en service interne	:	334.700
Envois recommandés expédiés en service international	:	161.800
Envois recommandés reçus en service international	:	192.400
Poids du courrier avion départ	:	35.121 kg
Poids du courrier avion arrivée	:	112.456 kg
Poids du courrier surface départ	:	128.300 kg
Poids du courrier surface arrivée	:	364.700 kg

Là aussi la hausse par rapport à 1975 est assez remarquable.

D. Colis Postaux et Petits Paquets

1^o Statistiques des colis postaux déposés :

Nombre de colis: 1.641

Taxes de transport: 1.187.563 frs

Droit de sortie: 31.200 frs

Poids en gramme : Par voie de surface : 5.351.890 grs
: Par voie aérienne : 3.305.235 grs

2^o Statistique des colis postaux et petits paquets remis pendant l'année.

a) Service interne : Colis postaux
Nombre = 478 : Frais postaux = 50

b) Colis internationaux

Nombre = 13.273

Taxes postales = 679.961 frs

Droits d'entrée = 4.842.745 frs

c) P.P. internationaux

Nombre = 283

Taxes postales = 16.050

Droits d'entrée = 461.667

2.11. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE SERVICE

L'insuffisance d'équipements - machines, (à écrire et à calculer) pour tous les bureaux pèse lourdement sur l'exploitation et la transmission des éléments en temps utiles. Il en est de même de plusieurs matériels, mobiliers que réclament incessamment la plupart des bureaux, surtout les anciens où le personnel et les activités ont été fortement multipliés depuis plus de 15 ans. Cette situation est due à l'insuffisance des crédits, régulièrement constatée.

Le manque de conscience professionnelle chez de nombreux agents.

Les deux tiers des locaux deviennent dépassés, et le service y est considérablement handicapé; leur caducité ne va qu'à s'empirant, chaque année plus.

.../...

Faute des moyens de déplacements appropriés, le contact des autorités de la Direction Générale avec les perceptions et s/perceptions est insuffisant; d'où il ressort une connaissance incomplète de fait des difficultés, et, des diverses manières de servir prévalant sur le terrain à l'intérieur du Pays.

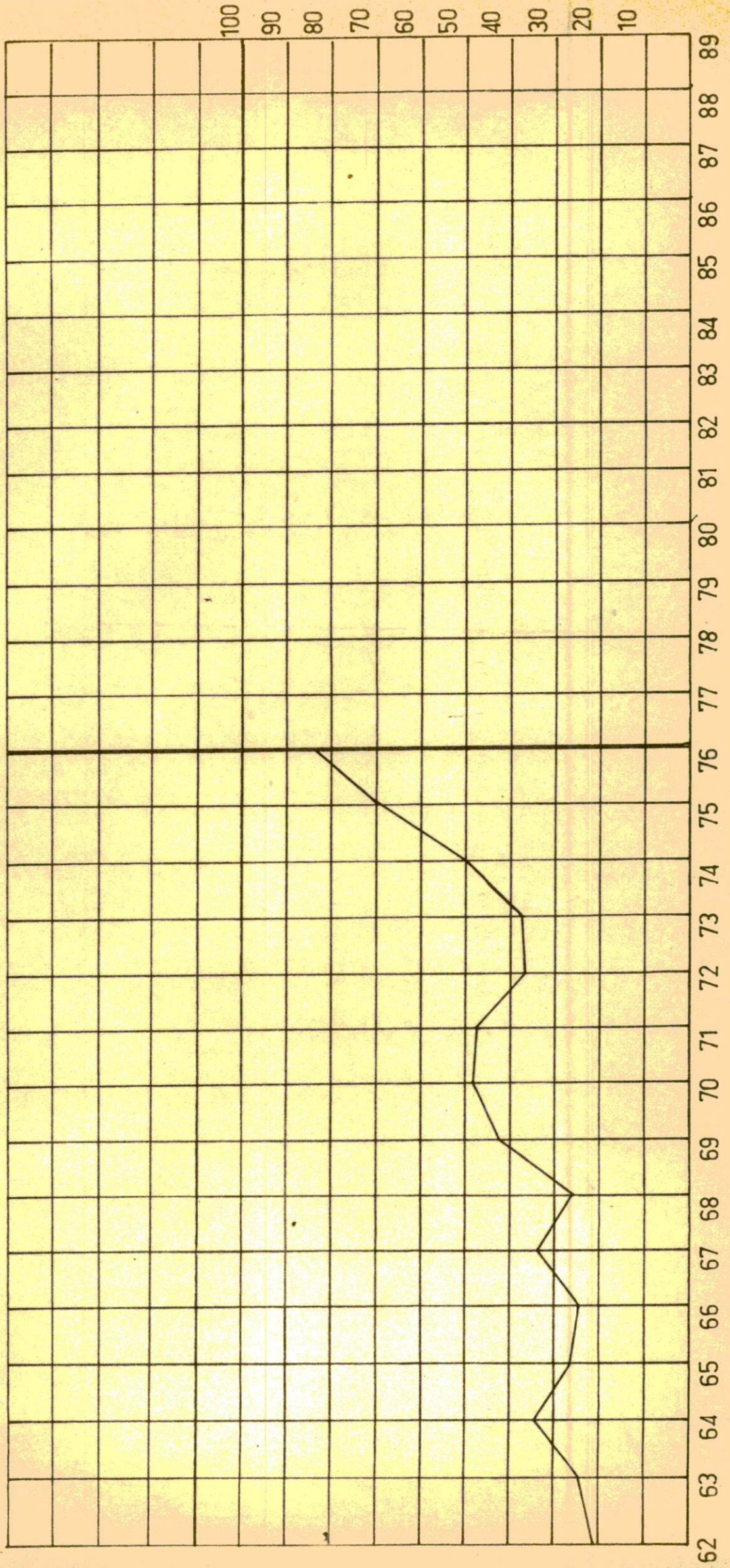
ANNEXES

TABLEAU DES GRAPHIQUES.

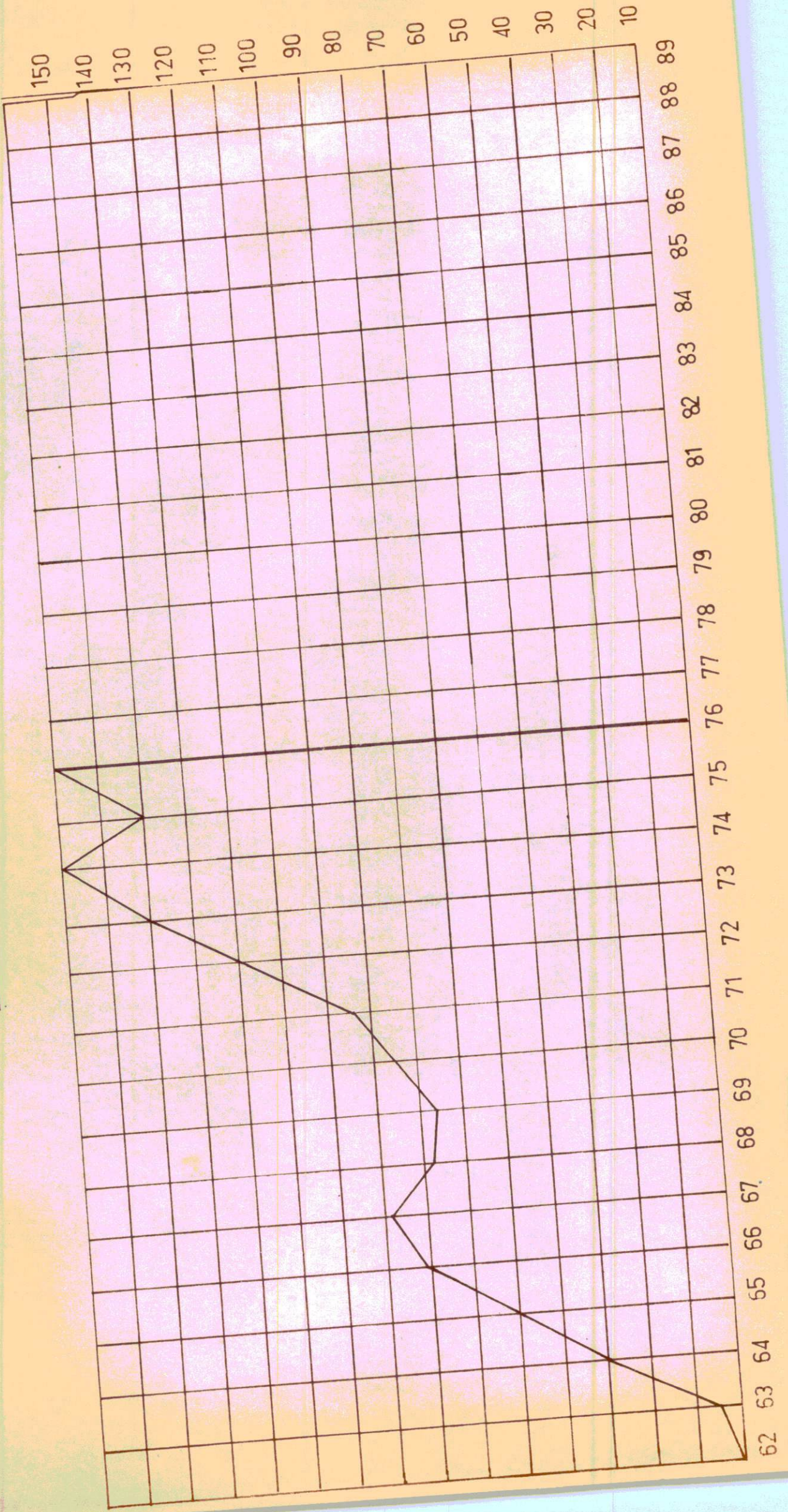
- 1^o Situation du personnel s/statut 1962 - 1976
- 2^o Situation du personnel s/contrat 1962 - 1976
- 3^o Situation des valeurs postales (en millions)
- 4^o Nombre de mandats émis (en milliers)
- 5^o Montant des mandats émis (en millions)
- 6^o Versements en CCP (millions)
- 7^o Chèques payés au CCP (millions)
- 8^o Versements CER (millions)
- 9^o Remboursements CER (millions).

=====

PERSONNEL SOUS/STATUT



PERSONNEL S/CONTRAT



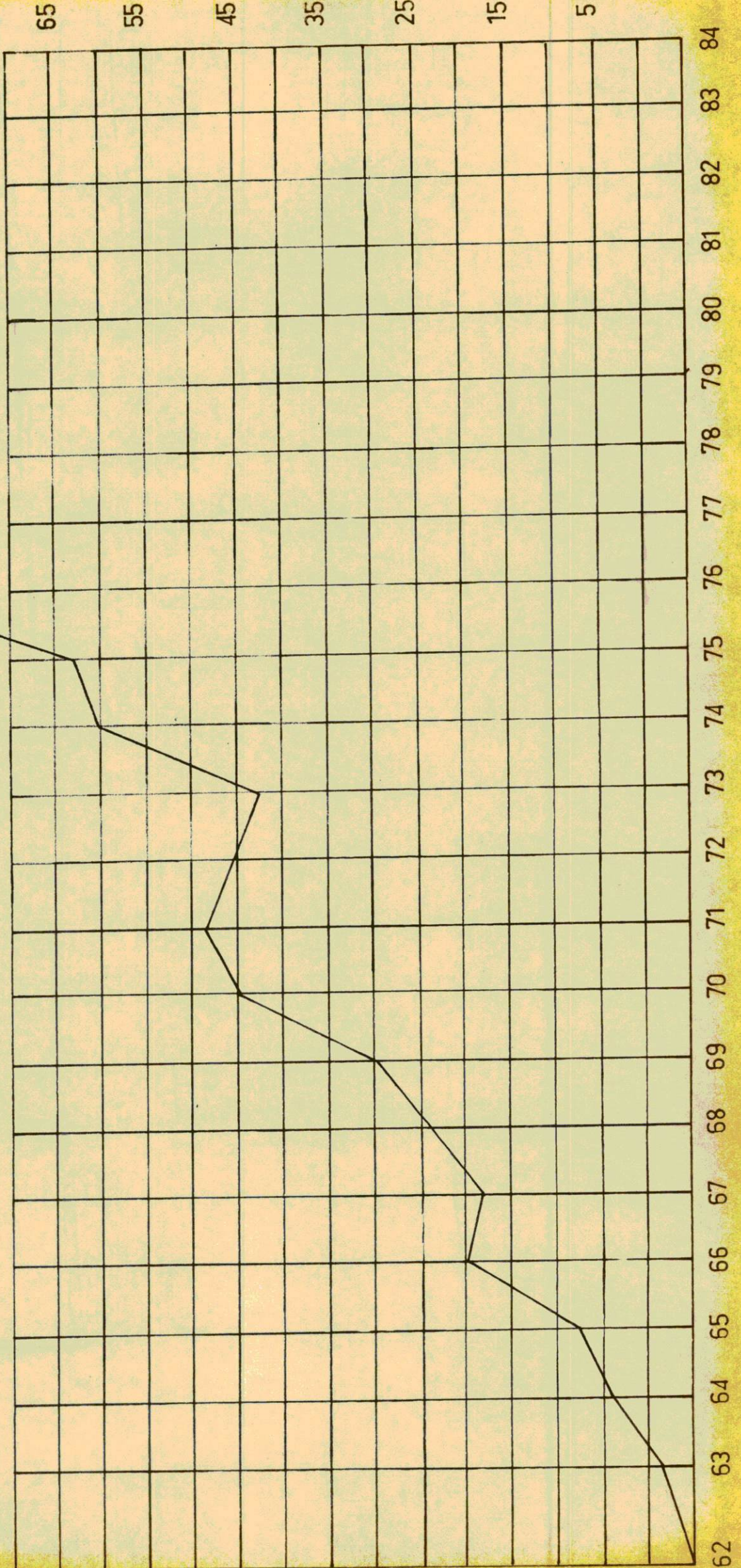
VERSEMENTS EPARGNE

143



143

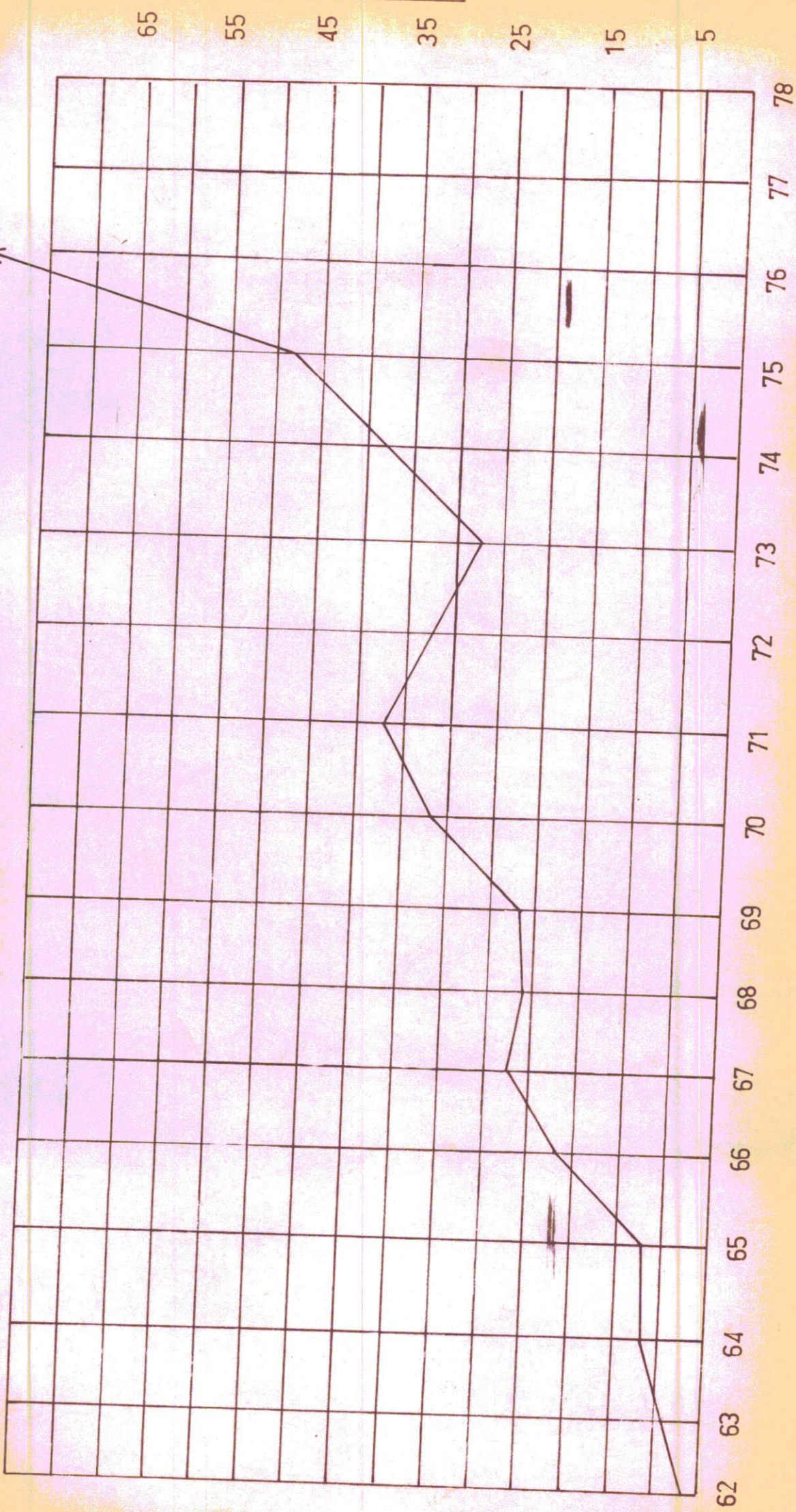
Millions Frs



REMBOURSEMENTS EPARGNE

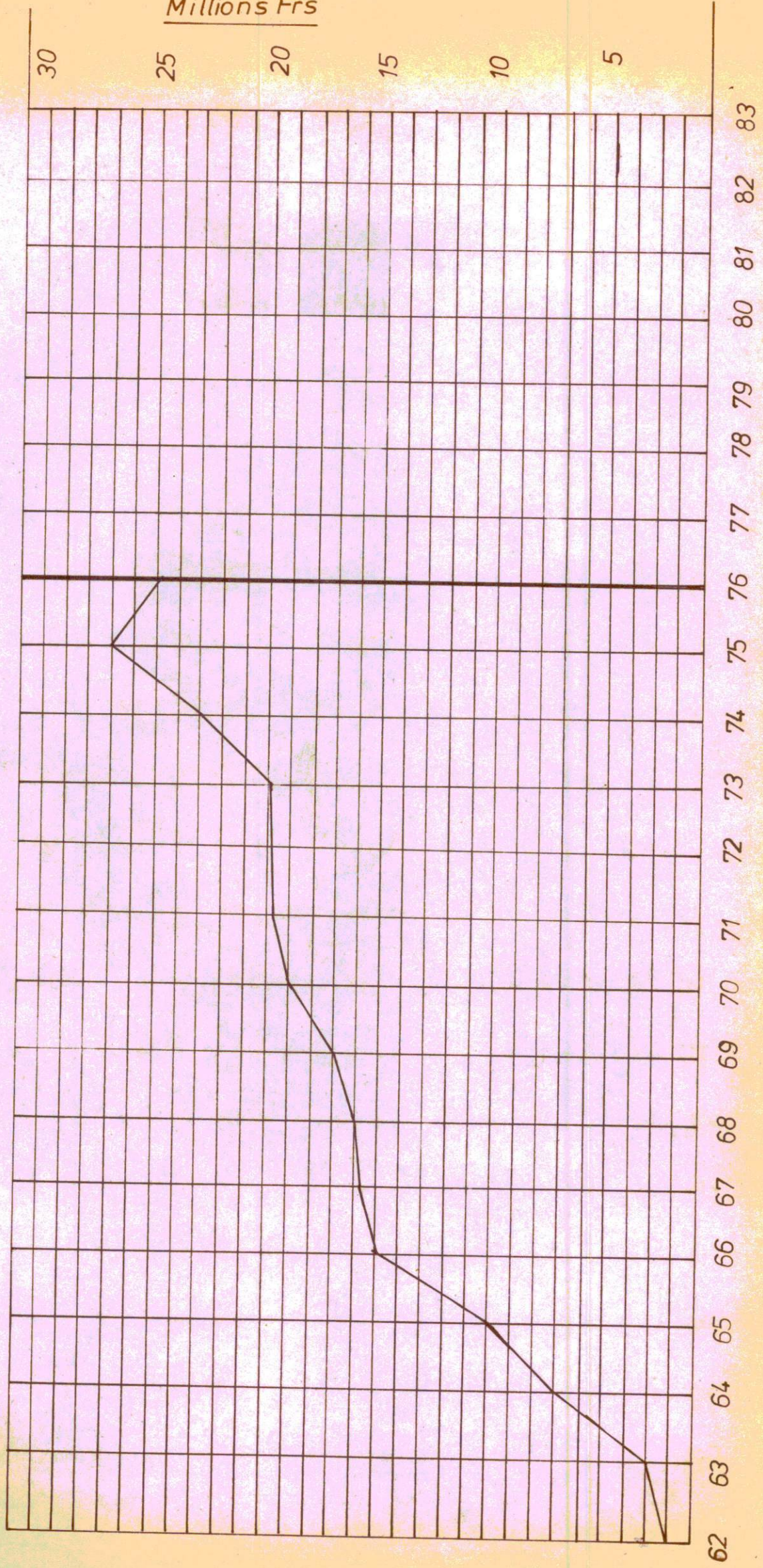
116

Millions de Frs



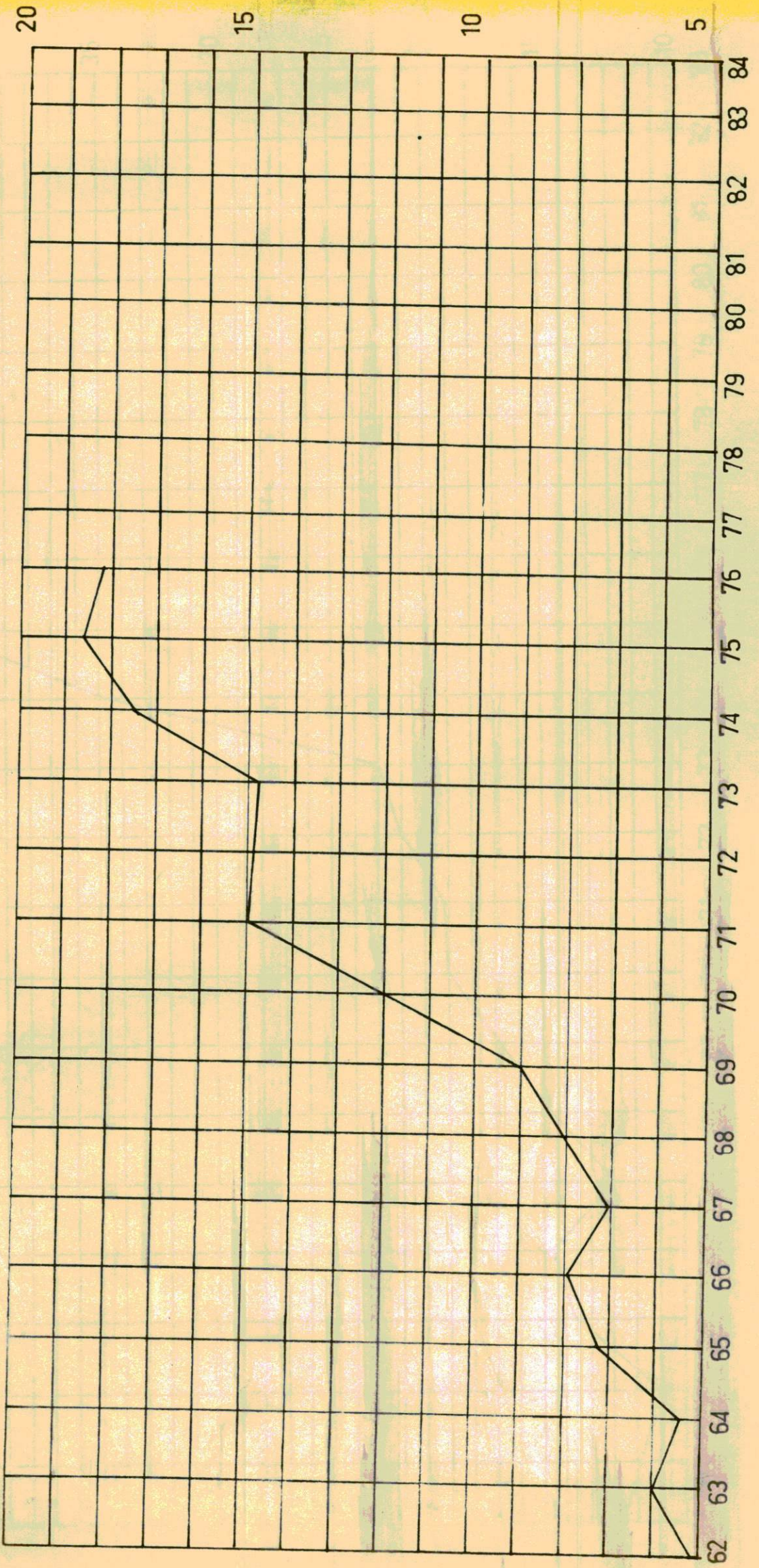
VALEURS POSTALES.

Millions Frs

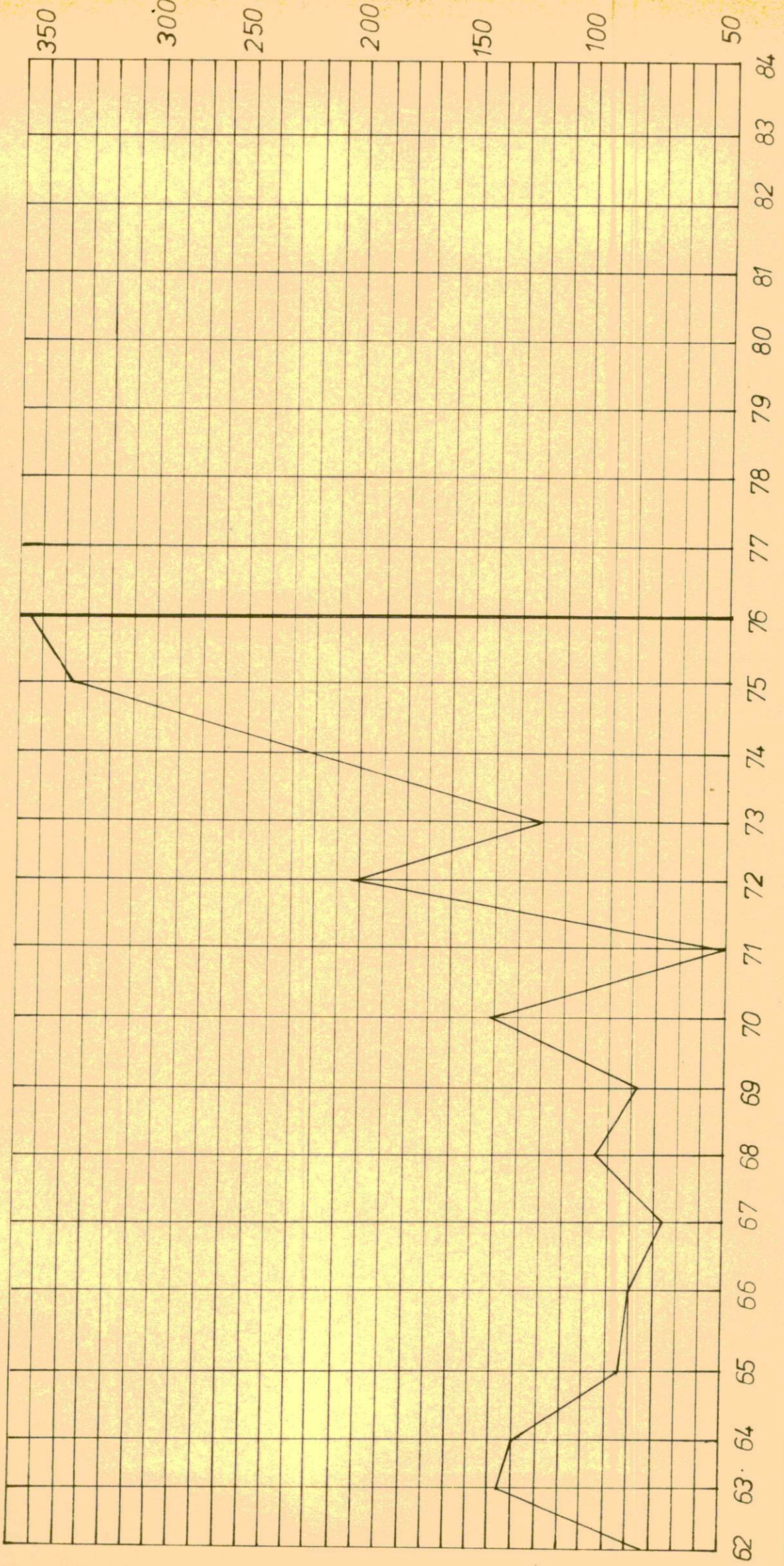


QUANTITE DES MANDATS EMIS

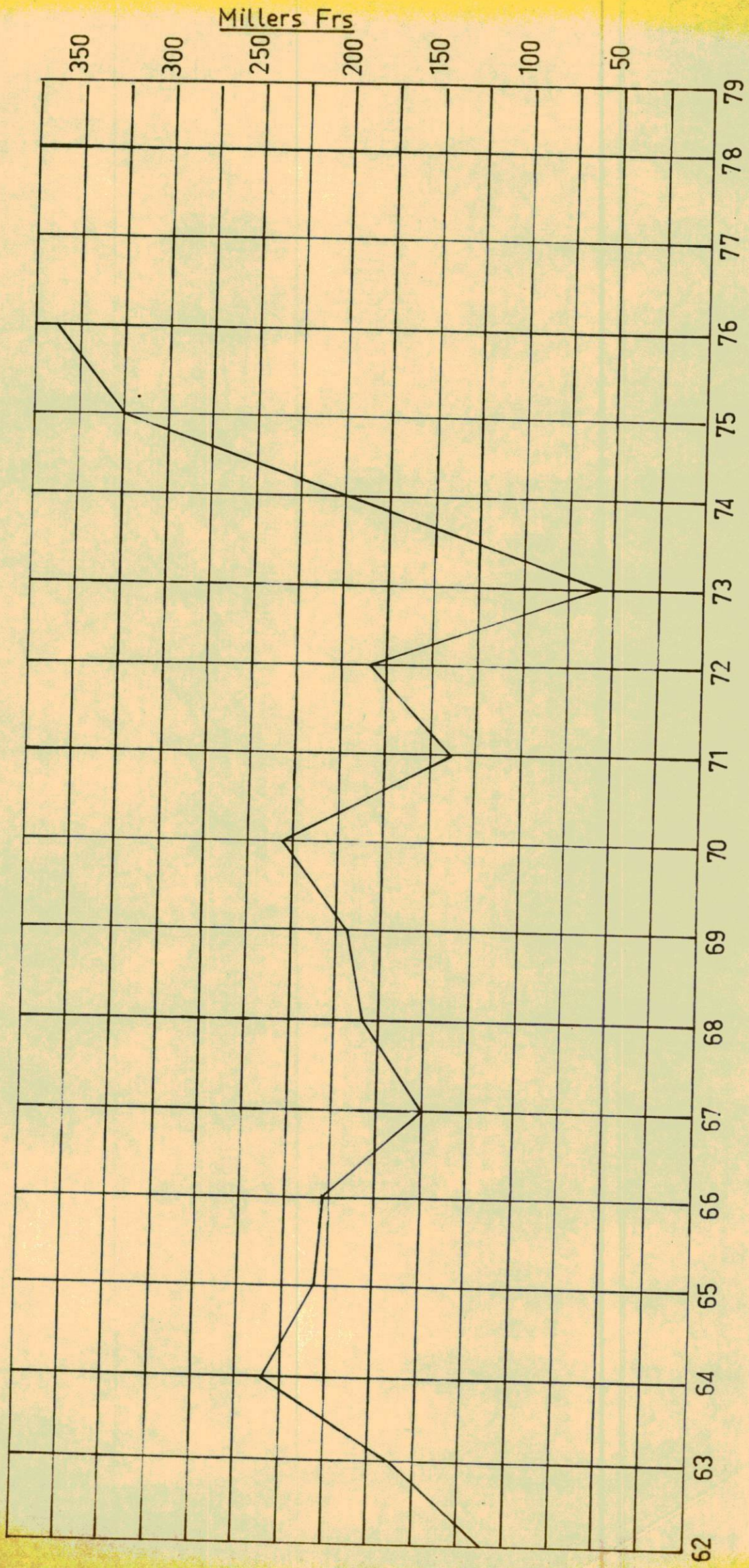
NOMBRE DE MANDATS



VERSEMENTS EN C.C.P.



CHEQUES PAYES



CHAPITRE III

DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

3.1. PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

Le rôle dévolu à la Direction Générale des Télécommunications est de diriger et coordonner l'exploitation générale du service et veiller à ce que son évolution technique s'effectue d'une façon rationnelle compte tenu des progrès réalisés par la science dans le domaine des Télécommunications. Pour ce qui concerne les services extérieurs, il y a un centre des Télécommunications dans chaque Préfecture qui comprend une ou plusieurs stations télégraphiques et un réseau téléphonique, sauf BUTARE qui a deux réseaux : BUTARE et NYABISINDU. Le service des Télécommunications comprend 19 stations télégraphiques : à KIGALI, GITARAMA, RUHENGARI, GISENYI, BUTARE, GIKONGORO, CYANGUGU, BYUMBA, KIBUNGO, KIBUYE, GATSIBO, RWAMAGANA, NYANGE, NYAMASHEKE, RUHANGO, NYABISINDU, KABAYA, KIRAMBO et VUNGA et 11 réseaux téléphoniques : à KIGALI, GITARAMA, BUTARE, GIKONGORO, CYANGUGU, KIBUYE, RUHENGARI, GISENYI, BYUMBA, KIBUNGO et à NYABISINDU.

Au cours de l'année 1976, le service des Télécommunications a subi de très rudes entorses provenant principalement de trois facteurs prédominants à savoir la crise énergétique mondiale, le retard du budget de fonctionnement et les travaux fortuits du génie civil dans les centres urbains, notamment l'électrification des réseaux secondaires et l'asphaltage des routes.

Ces facteurs ont, chacun, provoqué l'extinction de sa grande allure dans la sphère de développement. C'est pourquoi il faut noter que la crise énergétique mondiale a occasionné l'arrêt du fonctionnement de certaines stations publiques parce que celles-ci fonctionnent au mazout ou à l'essence (carburant et lubrifiant). Ces pannes durèrent et l'entretien des équipements en fut très réduit.

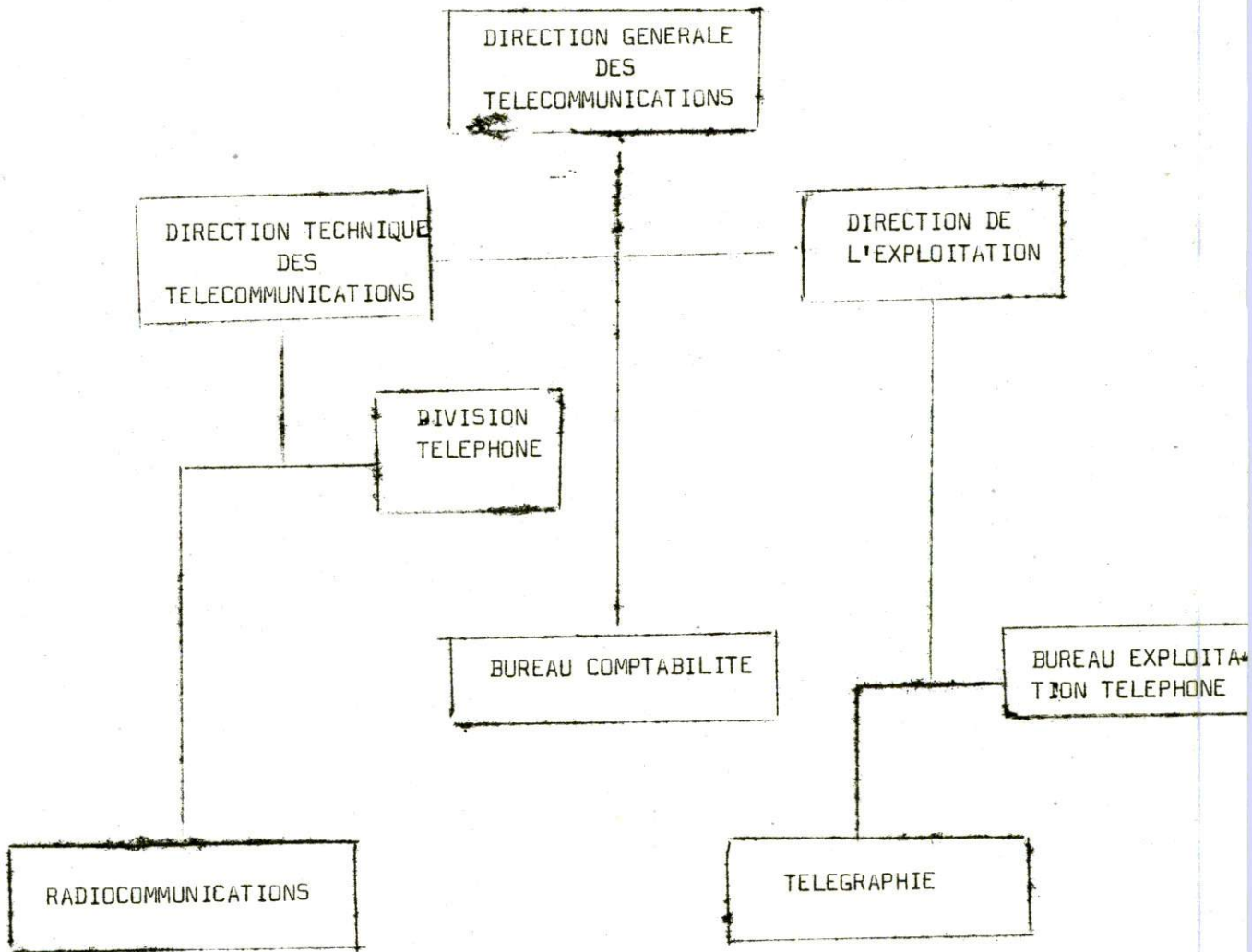
Quant au problème du budget de fonctionnement, il y a lieu de croire que son retard a perturbé énormément notre système d'approvisionnement de nos magasins en pièces de rechange et a favorisé aussi le manque des moyens logistiques.

Enfin, les travaux fortuits du génie civil dans les centres urbains comme l'électrification et l'éclairage des voies publiques, modernisation des routes etc... ont endommagé les câbles souterrains et quelques fois les lignes aériennes de nos services techniques. Il va sans dire que les recettes des divers services d'Exploitation des Télécommunications se sont alignées plus ou moins du côté de la pente qu'a suivie la technique.

3.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

L'organisation administrative du service des Télécommunications est illustrée par l'organigramme ci-après :

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS



PERSONNEL:

Le Service des Télécommunications fait travailler un personnel assez nombreux mais qui doit être perfectionné soit par des stages, soit par une formation pratique permanente

LE PERSONNEL S/STATUT EN PLACE

- 1 Directeur Général
- 2 Directeurs
- 1 Chef de Division
- 2 Chefs de Bureau (cfr organigramme précédent)
- 6 Secrétaires d'Administration :
 - 1 pour le magasin central des Télécoms
 - 1 pour la perception des Télécoms
 - 1 pour l'entretien des centraux téléphoniques
 - 1 pour le centre d'émission radio Kigali
 - 1 pour les décomptes télégraphiques/télex

- 1 Fonctionnaire principal
- 6 Fonctionnaires
- 11 Rédacteurs principaux
- 12 Rédacteurs
- 9 Rédacteurs-Adjoints
- 16 Agents principaux de 1ère classe
- 4 Agents principaux de 2ème classe
- 33 Agents principaux de 3ème classe
- 5 Agents principaux
- 8 Agents
- 13 Agents-Adjoints
- 1 Préposé principal

Tout ce personnel sous statut s'acquitte d'une façon très satisfaisante de sa tâche. Et, comme le service ne se trouve qu'à son début de développement progressif, du personnel nouveau est à prévoir pour mieux répondre aux diverses exigences du progrès.

Pour cela, il faudrait recruter :

- 1 Directeur de l'Exploitation des Télécommunications, l'autre étant appelé pour d'autres fonctions.
- 4 Secrétaires d'Administration : 1 pour le BCR
 - 1 pour le CER
 - 1 pour le CRT
 - 1 pour le RTF
- 7 Fonctionnaires : tous pour le Service Technique des Télécommunications. Ils devront être des techniciens supérieurs (A1).
- 6 Rédacteurs-Adjoints : 3 pour la Direction Générale des Télécommunications
 - 3 pour l'Exploitation des Télécommunications.

PERSONNEL S/CONTRAT EN PLACE AU 31 DECEMBRE 1976.

- 1 Secrétaire pour la tenue des dossiers administratifs du personnel sous-contrat
- 8 Mécaniciens pour le service technique
- 6 Aides mécaniciens pour le service technique
- 2 Surveillant^s opérateur radio pour la phonie
- 1 Surveillant opérateur radio pour le BCR
- 20 Techniciens installateurs et jointeurs pour le réseau téléphonique
- 3 Techniciens en commutation pour le réseau téléphonique
- 6 Techniciens en transmission pour le centre d'émission radio
- 2 Electriciens pour le centre d'émission radio
- 4 Maçons pour le CER et le RTF
- 1 Menuisier pour le service technique
- 10 Dactylographes affectés aux diverses sections du service des Télécommunications
- 1 Peintre pour le service technique des Télécommunications
- 17 Opérateurs radio pour le CER et le BCR

.../...

- 43 Opérateurs téléphonistes et télégraphistes pour l'exploitation des Télécommunications
- 15 Archivistes pour l'Exploitation des Télécommunications
- 6 Guichetiers pour l'Exploitation des Télécommunications
- 10 Aides-installateurs pour le Réseau Téléphonique
- 21 Aides-jointeurs pour le Réseau Téléphoniques
- 4 Magasiniers pour le magasin central
- 4 Aides-magasiniers pour le magasin central
- 18 Standardistes pour le réseau téléphonique
- 58 Plantons et facteurs pour toutes les stations TSF
- 10 Policiers (G.A.) pour le service technique
- 33 Veilleurs de nuit pour toutes les stations TSF et RTF
- 5 Jardiniers pour le service technique
- 23 Surveillants de manoeuvre pour le service technique.

La plupart de ces agents s/contrat ont acquis leur connaissance professionnelle par la pratique. Le reste du personnel s/contrat acquiert des connaissances tant pratiques que théoriques par moyen de stage organisé sur place.

Formation du personnel

- La formation du personnel s'effectue de deux manières :
 - a) à l'Ecole Nationale des Télécommunications à Kigali (Agents de l'Exploitation et Agents Installateurs-jointeurs des Télécommunications);
 - b) au moyen de l'octroi de bourses de stage à l'Etranger.
- La session de formation des opérateurs radiotélégraphistes débutée en novembre 1975 et terminée en novembre 1976 a permis d'engager 13 agents principaux de 3ème classe pour l'Exploitation des Télécommunications.
- Une bourse de stage de 4 mois en Suisse a été accordée dans le cadre de la Coopération d'aide bilatérale avec la Suisse à Monsieur MBANZAMIHIGO Juvénal dans la spécialité de transmission.
- Une bourse de formation dans le Cadre d'Assistance Allemande a été octroyée à Monsieur NDEREYIMANA André. L'intéressé suit la formation dans le domaine des Télécommunications à Kinshasa pour une durée de deux ans.

3.3. REALISATION ET FONCTIONNEMENT GENERAL DES EQUIPEMENTS

3.3.1. FONCTIONNEMENT GENERAL DES EQUIPEMENTS

1. Radiocommunications.

CER : En général nous avons enregistré plusieurs pannes au cours de 1976.

Émetteurs 300 W: Pas de gros problèmes jusqu'en juin. Quelques petites pannes enregistrées sur ces émetteurs se sont prolongées à cause d'une pénurie de certaines pièces de rechange que nous commanderons au cours de l'année 1977.

.../...

Emetteurs 5 KW Liaison Bruxelles: En général après remise en état des convertisseurs nous avons enregistré très peu de pannes cette année. La panne qui dura longtemps fut celle d'un transformateur du convertisseur de fréquence. Le changement de fréquence nous cause beaucoup d'ennuis.

Bruxelles nous oblige de temps à autre de changer de fréquence. N'ayant pas de cristaux ceci ne nous permet pas de satisfaire sa demande.

Emetteur 10 KW Paris: Fonctionnement normal.

Emetteur 5 KW vers l'East Africa : Fonctionnement normal. Le trafic ne justifie pas l'ouverture de ces liaisons. C'est la raison pour laquelle Kinshasa préfère travailler avec Nairobi sur la même fréquence.

Emetteur 10 KW Aéronautique: Fonctionnement normal.

Interruption causée souvent par la coupure de la paire de modulation Kigali-Kanombe.

CRR : L'ensemble des récepteurs HF est assez suffisant pour permettre le bon fonctionnement des 7 liaisons. Seulement, le manque de tubes de rechange cause quelques affaiblissements. Les condensateurs variables sont vieux. Nous projetons le pilotage des récepteur par cristaux en 1977.

Equipement UHF:

East Africa : Pas beaucoup de pannes de longue durée du côté Rwandais: Nous enregistrons très souvent un manque de pilote ce qui prouve une panne d'émission du côté East Africa. A JARI aucune alarme et à BYUMBA.

BUJUMBURA: Même remarque que pour l'East Africa. Nous avons encore un émetteur de JARI en panne. En général pour ces deux liaisons la grande partie des coupures du côté Rwanda fut souvent causée par la coupure de nos câbles reliant KIGALI à JARI.

BUJUMBURA nous annonce très souvent des coupures de ces sources d'alimentation dans ses stations et parfois de coupures volontaires dans la nuit.

Quant aux autres liaisons UHF nationales nous reconnaissons des coupures prolongées des liaisons suivantes :

- Kigali-Kibuye près de 8 mois en 1976
- Kigali-Kibungo près de 6 mois
- Kigali-Gikongoro coupures intermittentes.

Les 3 autres liaisons ont plus ou moins très bien fonctionné.

CRT : Les techniciens s'occupent de l'entretien des tables 2/4 fils, fonctionnement normal des équipements se trouvant au CRT.

Tables Philips et ATEA: commande urgente des pièces détachées pour l'entretien.

Mux-Technique: Le nombre de raccordements atteint la capacité maximum, raison pour laquelle il faudrait l'automatisation du central télex. Plusieurs abonnés se plaignent; les lignes dans les câbles restent longtemps dérangées.

Acquisition de deux téléimprimeurs TI00. Commandés au budget ordinaire à bon prix.

.../...

On envisagerait un achat au cours de l'année 1977 étant donné que ces machines donnent satisfaction. Il existe déjà quelques machines qui fonctionnent sur le réseau national. D'où problèmes d'entretien; solution; agrandissement de l'atelier TTY.

Equipement télégraphie harmonique; rien à signaler.

Equipement ARQ; rien à signaler; cependant les liaisons radio défavorisent le bon fonctionnement des télégraphes et télex.

3.3.2. COMMUTATION ET RESEAU TELEPHONIQUE /

Central UR 49 KIGALI : Rien à signaler de grave depuis l'organisation et l'affectation de l'équipe d'entretien et dépannage. Cependant le manque de pièces de rechange pourrait provoquer beaucoup d'ennuis dans l'avenir. Les travaux d'extension jusqu'à 5000 lignes ont débuté en août après enlèvement de tout le matériel en douane. Il faut signaler que beaucoup d'équipements ont été endommagés durant le transport et ne peuvent pas être montés. Ils doivent complètement être remplacés.

Quatre techniciens et six aides installateurs rwandais sont affectés pour le montage. Les travaux de montage marchent bien et espérons avoir vers juin 500 numéros qui doivent être installés dans l'ancien local.

Centraux UD (BUTARE, RUHENGARI, GISENYI, CYANGUGU): En général bon fonctionnement.

A signaler quelques pannes graves ici et là.

BUTARE: Rien à signaler, sauf des coupures d'électrogaz qui obligeaient l'arrêt du central quelquefois.

RUHENGARI: Panne au redresseur (déjà réparé) mais le fonctionnement est normal jusqu'ici.

GISENYI: Panne du générateur des totalités qui occasionna l'arrêt du central. Coupure du courant électrogaz de temps en temps.

CYANGUGU: Panne du distributeur des signaux et du générateur des tonalités. Autres petites pannes.

Centraux ATEA: Ces centraux manifestent une mauvaise conception de la part du fabricant. Ils ne peuvent pas rester sans surveillance. Ils sont très vulnérables et très peu fiables. Signalons le manque de pièces de rechange.

Nos automaticiens essaient avec peine de faire fonctionner ces centraux, mais ils y parviennent quand même.

Réseau des câbles et lignes aériennes: Nos réseaux des câbles ont beaucoup souffert cette année de l'insuffisance du matériel qui commandé en Europe, nous est expédié généralement par voie maritime et suite au vote tardif du budget, le matériel que nous avons commandé ne nous parviendra qu'en 1977.

Nous avons été obligés d'employer les méthodes rudimentaires de secours.

Le réseau de câbles de Kigali devient très petit et n'arrivera pas à distribuer les 3500 numéros supplémentaires en installation.

Ceci n'est pas seulement pour Kigali mais aussi pour tous les réseaux.

Les centraux passent à saturation tous comme les réseaux des câbles.

3.3.3. REALISATION EN 1976.

- Radio HF: Rien de spécial à signaler.
- Entretien des équipements du CER, du CRR et du CRT.
- Dépannage des équipements.
- Déplacement des émetteurs 300 W du CER à Kicukiro.
- Montage des mâts et taillage des antennes d'émission à Kicukiro.
- Radio LHF: Rien à signaler de spécial.
- Entretien des équipements à JARI et à l'intérieur.
- Dépannage des liaisons-KIBUNGO
 - GIKONGORO
 - KIBUYE

Ces liaisons fonctionnent par intermittence et le manque d'appareils de mesure adéquats ne nous permet pas de régler avec précision les équipements.

- Installations de la ligne directe à la Résidence de Gisenyi.
- Installations des abonnés éloignés
 - GABIRO raccordé sur BYUMBA
 - KITABI raccordé sur GIKONGORO
 - RWAMAGANA raccordé sur KIGALI
 - ISAR RUBONA raccordé sur NYABISINDU.

Télégraphie-Télex: Nouveaux raccordements au réseau télex:

- N.A.H.V - 19.02.1976
- SONARWA - 16.02.1976
- LIMONADERIE GIKONDO - 22.09.1976
- Déplacement et modification des installations des abonnés
 - TABARWANDA - 07.01.1976
 - SABENA - 23.02.1976

- Installation des 10 platines Suisses.
- Installation de deux cabines publiques télex lors de la Conférence sur la Famille.
- Travaux divers d'entretien et de dépannage.
- Réalisation administrative, d'ouverture d'un cahier spécial pour les pièces de rechange.

Commutation et réseau de câbles:

- Installation du central privé au Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement
- Montage de l'extension du central téléphonique jusqu'à 5000 lignes.
- Pose du câble jusqu'au Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement et au "Village Touristique URUGWIRO".
- Travaux d'entretiens et de dépannage.
- Installation de nouveaux abonnés.

3.4. PROJET POUR L'ANNEE 1977.

Radiocommunication :

- Déménagement du centre d'émission radio à Kicukiro (Nyanza). Nous attendons l'alimentation en énergie électrique.

- Installation des bureaux et ateliers dans le nouveau bâtiment.
- Augmentation si possible de la capacité du central télex.
- Commande et réalisation du projet faisceau hertzien Kigali-Ruhengeri.
- Mise en état des équipements FM 770 et ~~réouverture~~ des liaisons en VHF.
- Equipement du laboratoire UHF en appareil de mesure et remise en état des liaisons UHF.
- Extension des lignes vers BUJUMBURA.
- Pilotage des récepteurs HF par cristaux.
- Remise en fonctionnement d'une deuxième fréquence télégraphique (Morse).
- Extension des lignes vers l'East-Africa.

Commutation:

- Montage et test de l'extension du central téléphonique.
- Installation des cabines à prépayement dans les lieux publics.
- Amélioration des réseaux des câbles dans les Préfectures.
- Organisation des jointeurs et automaticiens.

Divers:

- Aménagement du bâtiment Mux-Technique et Téléx.
- Aménagement du bâtiment des PTT à BUTARE.
- Amélioration des logements des agents à JARI.
- Construction des logements pour les agents à Kicukiro-Nyanza.

3.5. PROJET A LONG TERME.

- Faisceau hertzien vers Cyangugu et Gisenyi (PANAFTEL).
- Centre de transit international et national(").
- Automatisation du réseau national.
- Automatisation du central télex de Kigali.
- Extension des réseaux des câbles (Projet NKF).
- Remplacement de l'Equipement Radio UHF de BUTARE.

EXPLOITATION TELEPHONIQUE

A. TELEPHONIE INTERIEURE.

Localité	Nombre d'abonnés au téléphone			Totaux
	Privés	Officiels	Service	
Kigali	: 778	: 631	: 85	: 1.494
Cyangugu	: 35	: 63	: 8	: 106
Gikongoro	: 1	: 21	: 2	: 24
Butare	: 77	: 75	: 11	: 163
Nyabisindu	: 17	: 60	: 5	: 82
Kibuye	: 4	: 23	: 4	: 31
Byumba	: 6	: 31	: 3	: 40
Gitarama	: 8	: 38	: 5	: 51
Gisenyi	: 92	: 76	: 8	: 176
Ruhengeri	: 58	: 89	: 9	: 156
Kibungo	: 1	: 19	: 2	: 22
TOTAUX	: 1.077	: 1.126	: 142	: 2.345

1^o Communications locales.

Année	: 1971	: 1972	: 1973	: 1974	: 1975	: 1976
Nombre de communications	: 2098016	: 2418487	: 3456360	: 4027108	: 4744921	: 4421817

- Le nombre total de communications téléphoniques locales pour les onze réseaux téléphoniques nationaux est de 4.421.817 contre 4.744.921 en 1975 soit une diminution de 6,80 %. Plusieurs facteurs ont motivé cette baisse.

- Le central téléphonique de Kigali étant saturé, le nombre d'abonnés n'a pas du tout augmenté malgré plusieurs demandes de raccordements téléphoniques toujours restées en attente.

- Les Postes téléphoniques d'abonnés sont souvent en dérangements à cause des câbles souterrains coupés par les agents de l'AMSAR, SAG ou de l'ELECTROGAZ lors de canalisations pour asphaltage des routes, installations électriques et sanitaires.

- Le dépannage est difficile par manque du matériel technique et ce problème est commun tant à l'intérieur du pays qu'à la capitale, d'où une diminution du trafic téléphonique local.

2^o Communications interurbaines durant les 6 dernières années

Année	: 1971	: 1972	: 1973	: 1974	: 1975	: 1976
Nombre de communications départ + arrivées	: 15.585	: 21.647	: 32.403	: 35.007	: 47.436	: 38.284

- Le nombre total de communications téléphoniques interurbaines passées sur tout l'ensemble du réseau national au cours de l'année 1976 est de 38.284 contre 47.436 unités en 1975. Le trafic téléphonique interurbain accuse une diminution de 19,29 % par rapport à l'année dernière suite aux pannes fréquentes de la plupart des stations et qui restent longtemps sans être dépannées. Il faut citer à titre d'exemple la station de Kibungo qui n'a fonctionné que 5 mois sur 12 au cours de l'année 1976.

B. TELEPHONIE INTERNATIONALE.

- Les liaisons téléphoniques existantes sont les suivantes :

- (1. BUJUMBURA)
- (2. BRUXELLES)
- (3. NAIROBI)
- KIGALI (4. PARIS)
- (5. BRAZZAVILLE)
- (6. ABIDJAN)
- (7. KINSHASA)

- Sur les sept liaisons radiotéléphoniques internationales déjà existantes, il n'y a que quatre qui fonctionnent normalement. Il est à remarquer que l'année 1976 a été caractérisée par les pannes fréquentes et l'insuffisance des circuits, ce qui a occasionné une diminution du trafic international. Les chiffres ci-après l'illustrent

Année	:	1971	:	1972	:	1973	:	1974	:	1975	:	1976
Nombre de communications	:	16.268	:	22.247	:	28.751	:	37.292	:	43.089	:	36.564

- Le nombre total de communications téléphoniques internationales pour l'année 1976 a passé de 36.564 unités contre 43.089 en 1975 soit une baisse de 15,14 %.

TRAFIC TELEPHONIQUE

- 1^o Communications locales : 4.421.817
- 2^o Communications interurbaines : 38.284

NATURE	Nombre de communications	Nombre de minutes
Départs + Arrivées :		
Privées :	36.525	164.980
Officielles :	959	3.775
Service :	800	7.131
TOTAUX :	38.284	175.886

3^e Communications téléphoniques internationales.

LIAISONS	Nombre de cions		Nombre de minutes	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Kigali - Bujumbura et au - delà	5.508	5.473	32.502	32.976
Kigali - East-Africa et au - delà	9.234	3.186	69.247	20.879
Kigali - Bruxelles et au - delà	5.821	2.795	43.104	20.570
Kigali - Paris et au - delà	3.699	845	27.866	6.352
Kigali - Kinshasa et au - delà	3	-	35	-
Kigali - Abidjan et au - delà	-	-	-	-
Kigali - Brazzaville et au - delà	-	-	-	-
TOTAUX	24.265	12.299	172.754	80.777

Evolution du trafic téléphonique international
durant les 6 dernières années.-

Année	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Départs	9.339	13.257	17.505	22.098	26.797	24.265
Arrivées	6.929	8.990	11.129	15.194	16.292	12.299
TOTAUX	16.268	22.247	28.634	37.292	43.089	36.564
Départs	41,9 %	41,95 %	31,99 %	26,2 %	21,3 %	- 9,44 %
Arrivées	29,7 %	29,74 %	23,72 %	36,5 %	7,2 %	-24,50 %

Stations privées de radiocommunications (5ème catégorie)

1^o Radioamateurs.

Année	:	1971	:	1972	:	1973	:	1974	:	1975	:	1976
Nombre	:	33	:	38	:	30	:	26	:	23	:	22

Au 31 décembre 1976, le nombre de radioamateurs dûment immatriculés au Rwanda se chiffre à 24. Une nouvelle licence a été délivrée durant l'année 1976 tandis que 2 suppressions ont été enregistrées. Il en existe 22 en service contre 23 fin décembre 1975. Nous constatons une légère diminution de 4,34 % suite au départ des propriétaires respectifs.

2^o Radiodiffusions privées (3ème catégorie)

La Deutsche-Welle reste la seule station de cette catégorie.

3^o Radiocommunications privées (2ème catégorie)

Année	:	1971	:	1972	:	1973	:	1974	:	1975	:	1976
Nombre	:	80/29	:	101/33	:	114/35	:	135/37	:	143/38	:	168/45

Au 31 décembre 1976, 168 stations de radiocommunications privées appartenant à 45 propriétaires distinctifs fonctionnaient. Le nombre de radiocommunications dûment immatriculées au Rwanda se chiffre à 169 contre 143 fin décembre 1975. 26 nouvelles licences ont été octroyées contre 1 seule suppression durant la même période. Le nombre de stations de cette catégorie a donc augmenté de 17,48 % et celui des propriétaires de 18,42 % par rapport à 1975.

4^o Installations radioélectriques (6ème catégorie)

10 licences ont été délivrées pour le seul propriétaire "ELECTROGAZ" possédant les installations de cette catégorie.

- 40 -

TABLEAU DES RECETTES DU SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
PERIODE DE 1971 A 1976

Libellé	Enregistrées: Percues		Enregistrées :		Enregistrées :		Enregistrées :	
	1971	1971	1972	1972	1973	1973	1973	1973
1. Taxes sur télégrammes déposés	14.248.333	9.055.081	17.930.200	9.984.693	22.855.149	11.055.336		
2. Redevances sur adresses Télégraphiques enregistrées	123.000	123.000	141.300	141.300	189.500	151.200		
3. Taxes sur communications téléphoniques	17.311.499	10.907.575	22.122.600	15.025.293	38.879.714	27.500.000		
4. Redevances d'Abonnements Téléphoniques	3.893.893	3.893.393	4.084.100	4.084.145	6.340.000	4.722.645		
5. Redevances sur station Radio- électriques privées	450.916	450.916	685.006	685.006	842.500	682.200		
6. Taxes sur communications téléx	6.965.751	4.967.451	7.066.500	6.838.060	12.359.710	7.000.000		
7. Redevance sur Abonnement téléx	108.763	108.763	238.200	238.200	202.100	134.400		
8. Divers	705.874	705.874	366.700	366.700	741.685	741.685		
9. Cautionnement	260.000	260.000	311.600	311.600	427.768	427.768		
10. Quote-part sur trafic à l'origine de l'Etranger	:	*	417.563	1.695.300	355.118	520.000	985.440	
TOTAUX	:	44.068.029	30.889.616	54.641.506	38.030.115	83.358.126	53.400.674	

* Données non disponibles.

Libellé	Enregistrées 1974	Percues 1974	Enregistrées 1975	Percues 1975	Enregistrées 1976	Percues 1976
1. Taxes sur télégrammes déposés	: 23.090.730	: 11.851.590	: 38.485.850	: 13.737.629	: 40.900.935	: 14.249.007
2. Redevance sur Adresses Télégraphique enregistrées	: 114.150	: 114.150	: 95.000	: 95.000	: 136.200	: 136.200
3. Taxes sur communications téléphoniques	: 54.974.214	: 31.621.931	: 88.504.811	: 52.122.727	: 89.401.682	: 53.070.007
4. Redevances d'Abonnement téléphoniques	: 11.855.160	: 5.922.140	: 12.851.940	: 6.579.527	: 15.549.600	: 6.376.435
5. Redevances sur station radio-électriques privées	: 792.100	: 792.100	: 2.475.200	: 1.301.400	: 2.49.969	: 1.720.660
6. Taxes sur communications télex	: 19.384.364	: 14.087.620	: 35.998.501	: 26.745.521	: 32.981.003	: 28.936.785
7. Redevances sur Abonnement télex	: 338.400	: 283.800	: 1.531.280	: 1.531.280	: 482.600	: 482.600
8. Divers	: 2.984.631	: 2.984.631	: 3.019.138	: 3.019.138	: 3.731.862	: 3.274.970
9. Cautionnement	: 368.000	: 368.000	: 229.000	: 117.000	: 396.000	: 279.000
10. Quote-part sur trafic à l'origine de l'Etranger	: 4.958.205	: *	: *	: *	: *	: 512
TOTAUX	: 118.859.954	: 68.025.962	: 183.190.720	: 105.249.222	: 186.079.851	: 108.526.176

* Données non disponibles.

EXPLOITATION TELEGRAPHIQUE ET TELEX

(A) TRAFFIC TELEGRAPHIQUE.
 1. Service Intérieur.

Nature	1971		1972		1973	
	Nombre de TGR	Nombre de MOTS	Nombre de TGR	Nombre de MOTS	Nombre de TGR	Nombre de MOTS
Privés	: 16.148	: 270.412	: 16.064	: 275.434	: 48.265	: 827.261
Officiels	: 9.330	: 310.533	: 9.599	: 295.198	: 17.776	: 572.484
Service	: 13.001	: -	: 4.695	: -	: 13.146	: -
Nature	1974		1975		1976	
	Nombre de TGR	Nombre de MOTS	Nombre de TGR	Nombre de MOTS	Nombre de TGR	Nombre de MOTS
Privés	: 17.464	: 302.914	: 19.803	: 471.132	: 19.942	: 492.146
Officiels	: 10.326	: 350.699	: 12.612	: 516.128	: 13.042	: 595.751
Service	: 8.268	: -	: 11.038	: -	: 9.339	: -

2. Service International.

	1971		ARRIVEE		1972		ARRIVEE	
	DEPART	ARRIVEE	NBRE TGR	NBRE MOTS	NBRE TGR	NBRE MOTS	NBRE TGR	NBRE MOTS
Liaison								
Kigali-Brukkelles et au-delà	8202	173836	7588	203603	7516	170827	6339	170009
Kigali-Frankfurt et au-delà	-	-	-	-	975	13328	822	14.919
Kigali-Kampala et au-delà	4199	93063	3539	115374	5283	97234	8117	228155
Kigali-Bujumbura et au-delà) Total	3316	92922	3587	100858	4065	79934	4081	102723
	15717	359821	14714	419835	17839	361323	19359	515806
	DEPART	1973	ARRIVEE		DEPART	1974	ARRIVEE	
Liaison								
Kigali-Brukkelles et au-delà	7659	238032	6214	193235	4420	150703	4803	125049
Kigali-Frankfurt et au-delà	4750	110257	8014	237132	2907	69657	1917	63221
Kigali-Kampala et au-delà	3776	112886	3956	114.886	2469	76412	5502	219564
Kigali-Bujumbura et au-delà	1594	28236	969	14747	1628	45111	1997	64192
TOTAL	17779	489.411	19153	560000	11424	341883	14219	472026

Service International (suite)

Liaison	1975		ARRIVEE		1976		ARRIVEE	
	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE
	Nbre TGR	Nbre MOTS	Nbre TGR	Nbre MOTS	Nbre TGR	Nbre MOTS	Nbre TGR	Nbre MOTS
Kigali-Bruxelles et au-delà	14656	767212	16189	239908	15037	796398	16370	261496
Kigali-Frankfurt et au-delà	22965	172548	12612	89004	17645	162393	12106	91194
Kigali-Kampala et au-delà	13103	678.806	6823	229137	13378	681922	7911	385825
Kigali-Bujumbura et au-delà	11671	154.012	4141	47591	410	6893	398	10452
TOTAL	62395	1772578	39765	605640	46470	1647606	36785	748967

La répartition du téléphone dans notre pays d'après le nombre d'abonné au téléphone (période de 1970 à 1976)

Année (1)	Population Rwandaise (2)	Nombre de Postes principaux (3)	Densité par 100 hab (4)	Nombre de Postes tfn de toute nature (5)	Densité par 100 habitants (6)
1970	3.735.585	1.191	0,03	1.636	0,04
1971	3.851.036	1.485	0,03	1.953	0,05
1972	3.854.073	1.763	0,04	2.451	0,06
1973	4.062.428	2.014	0,04	2.457	0,06
1974	4.139.324	2.199	0,05	3.256	0,07
1975	4.197.194	2.279	0,05	3.378	0,08
1976	*	2.345	*	3.578	*

* Données non disponibles.

B. TRAFIC TELEEX.

1. Nombre de communications locales	:	Nombre de communications	=	1.869	:	1.862	:	1.435
2. Nombre de communications internationale	:	Nombre de minutes	=	22.301	:	24.462	:	25.141

Liaisons	1971		1972		1974		1975		1976	
	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE
Kigali-Bruxelles et au-delà	: 2611	: 21437	: 1610	: 16304	: 3188	: 25382	: 2081	: 26504		
Kigali-Frankfurt et au-delà	: -	: -	: -	: -	: 325	: 1572	: 386	: 3336		
Kigali-Kampala et au-delà	: -	: -	: -	: -	: 19	: 77	: 24	: 191		
Kigali-Bujumbura et au-delà	: 588	: 13369	: 495	: 13369	: 295	: 7794	: 564	: 19174		
TOTAL	: 3199	: 34806	: 2105	: 29673	: 3827	: 34825	: 3055	: 49205		

Liaisons	1973		1974		1974		ARRIVEE	
	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE
Kigali-Bruxelles et au-delà	: 3920	: 36274	: 3102	: 30740	: 4748	: 39802	: 3621	: 37649
Kigali-Frankfurt et au-delà	: 1587	: 8670	: 667	: 3109	: 3696	: 19949	: 1463	: 6771
Kigali-Kampala et au-delà	: 175	: 691	: 81	: 432	: 1343	: 6501	: 742	: 3634
Kigali-Bujumbura et au-delà	: 208	: 1845	: 367	: 1367	: 402	: 2130	: 471	: 2588
TOTAL	: 5890	: 47480	: 4217	: 35648	: 10189	: 68382	: 6297	: 50642

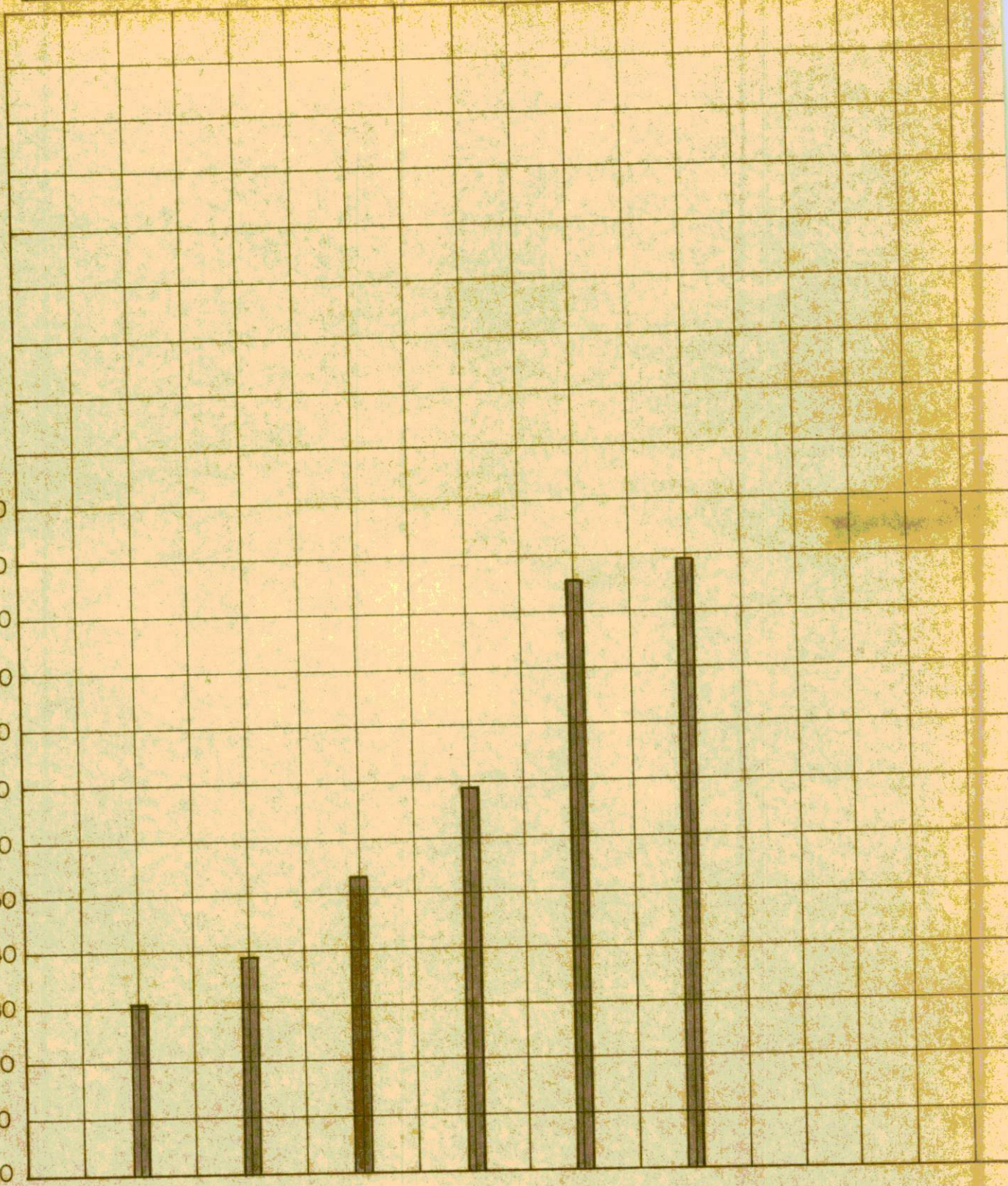
Liaisons	1975		1976	
	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE
	: N.C. (I)	: N.M. (2)	: N.C. (I)	: N.M. (2)
Kigali-Bruzelles et au-delà	: 6647	: 99571	: 4932	: 149960
Kigali-Frankfurt et au-delà	: 5009	: 41794	: 1812	: 98534
Kigali-Kampala et au-delà	: 2611	: 19221	: 1694	: 19394
Kigali-Bujumbura et au-delà	: 931	: 13661	: 826	: 18138
TOTAL	: 15198	: 174247	: 9264	: 286026
			: 17518	: 261736
				: 10003
				: 211110

N.B. Le Nombre des télégrammes internationaux a subi une certaine baisse suite à l'accroissement du trafic télex notamment Kigali-Bujumbura.
 Il est à noter aussi que le trafic télégraphique transitant autrefois par Bujumbura à destination de Kinshasa est acheminé actuellement via Bruxelles ou Frankfurt.

(I) = Nombre de communications
 (2) = Nombre de minutes.

RECETTES PERCUES pour le SERVICE DES TELECOMS (en millions)

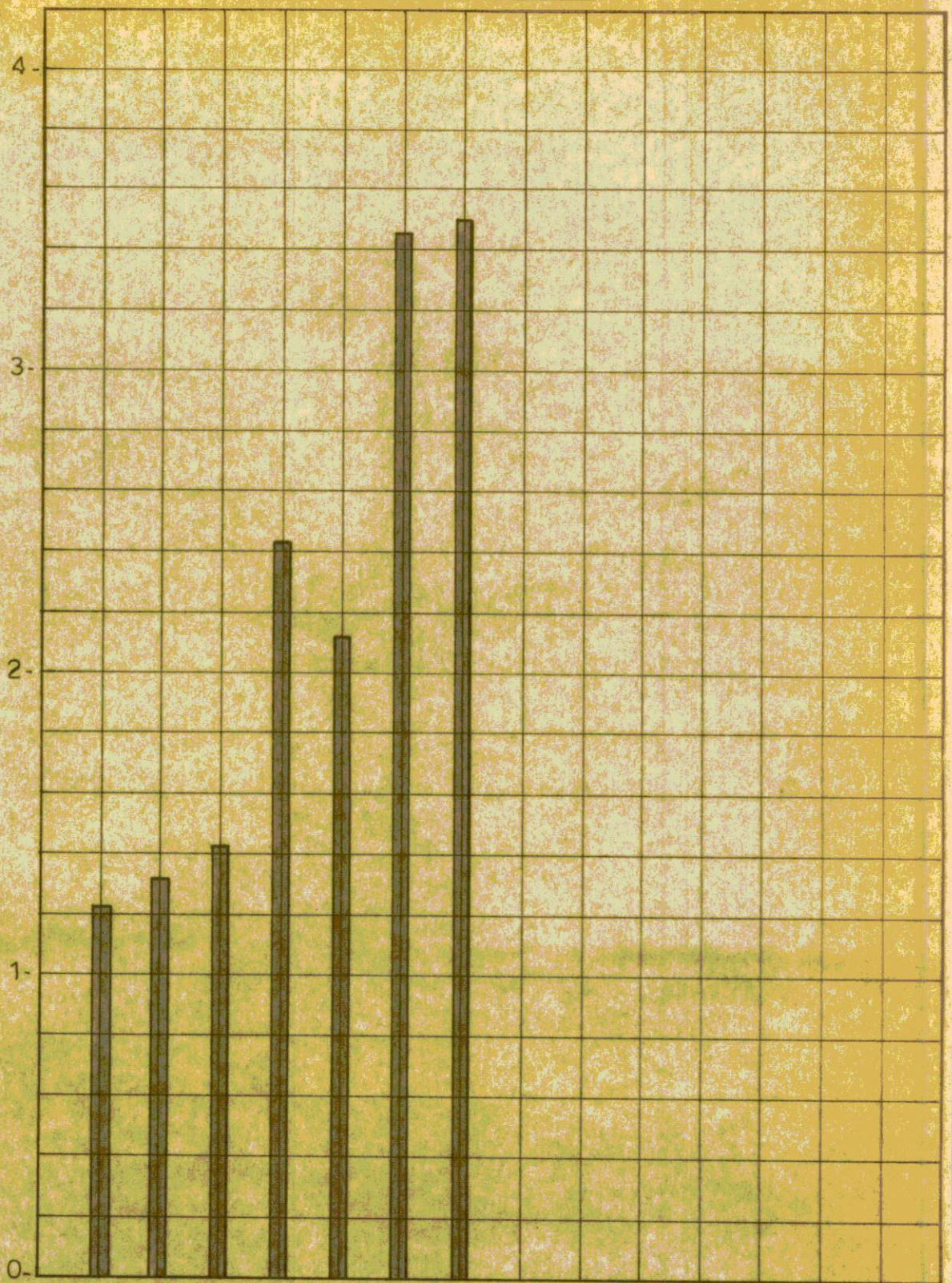
120
110
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0



30889616	1971
38030115	1972
53400674	1973
68025962	1974
105249222	1975
108526176	1976

TRAFIC TELEGRAPHIQUE (Nombre de mots)

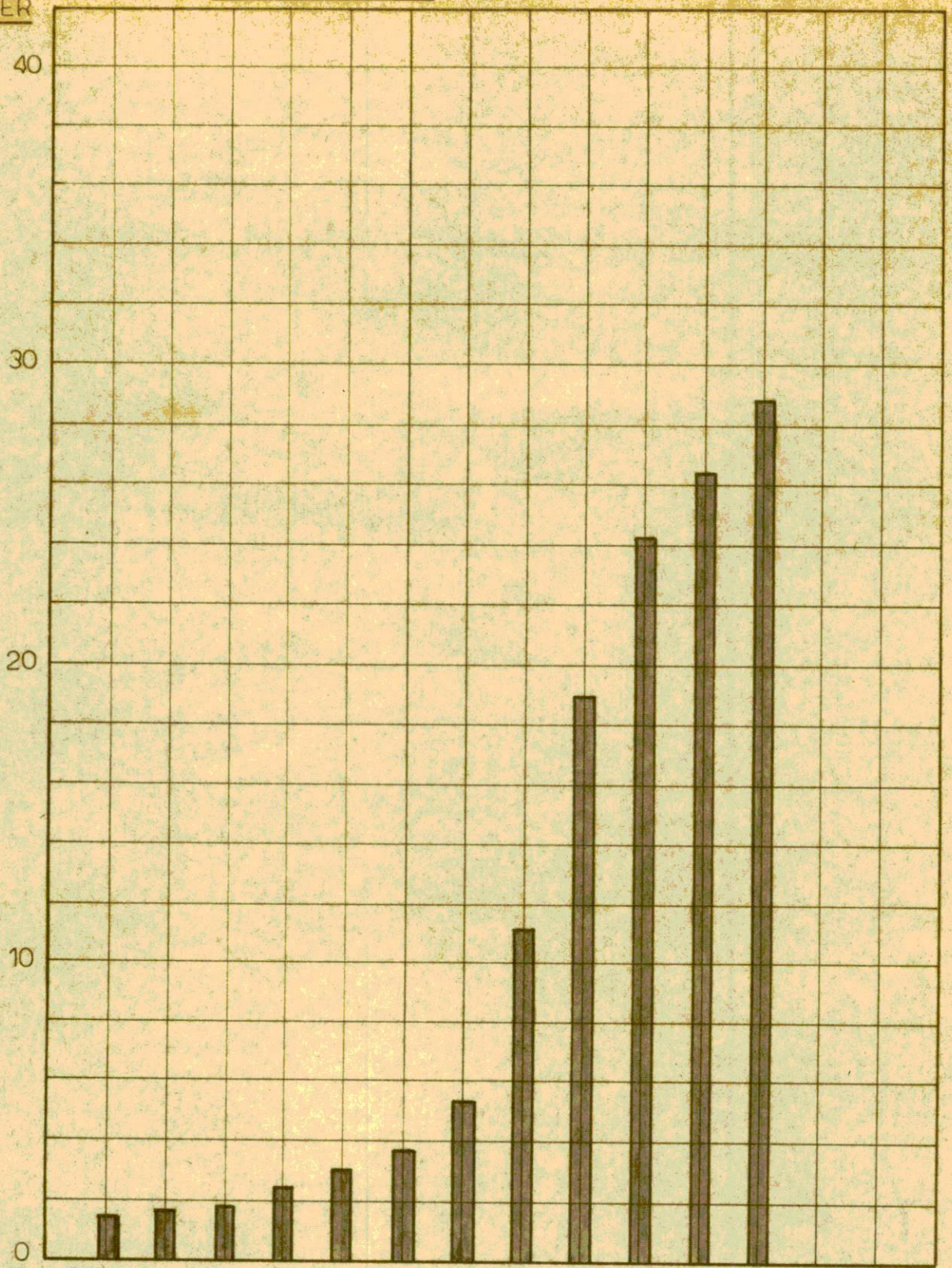
EN MILLION



1237.133	1970
1360.601	1971
1447.761	1972
2.448.196	1973
2.164.608	1974
3.365.478	1975
3.484.468	1976

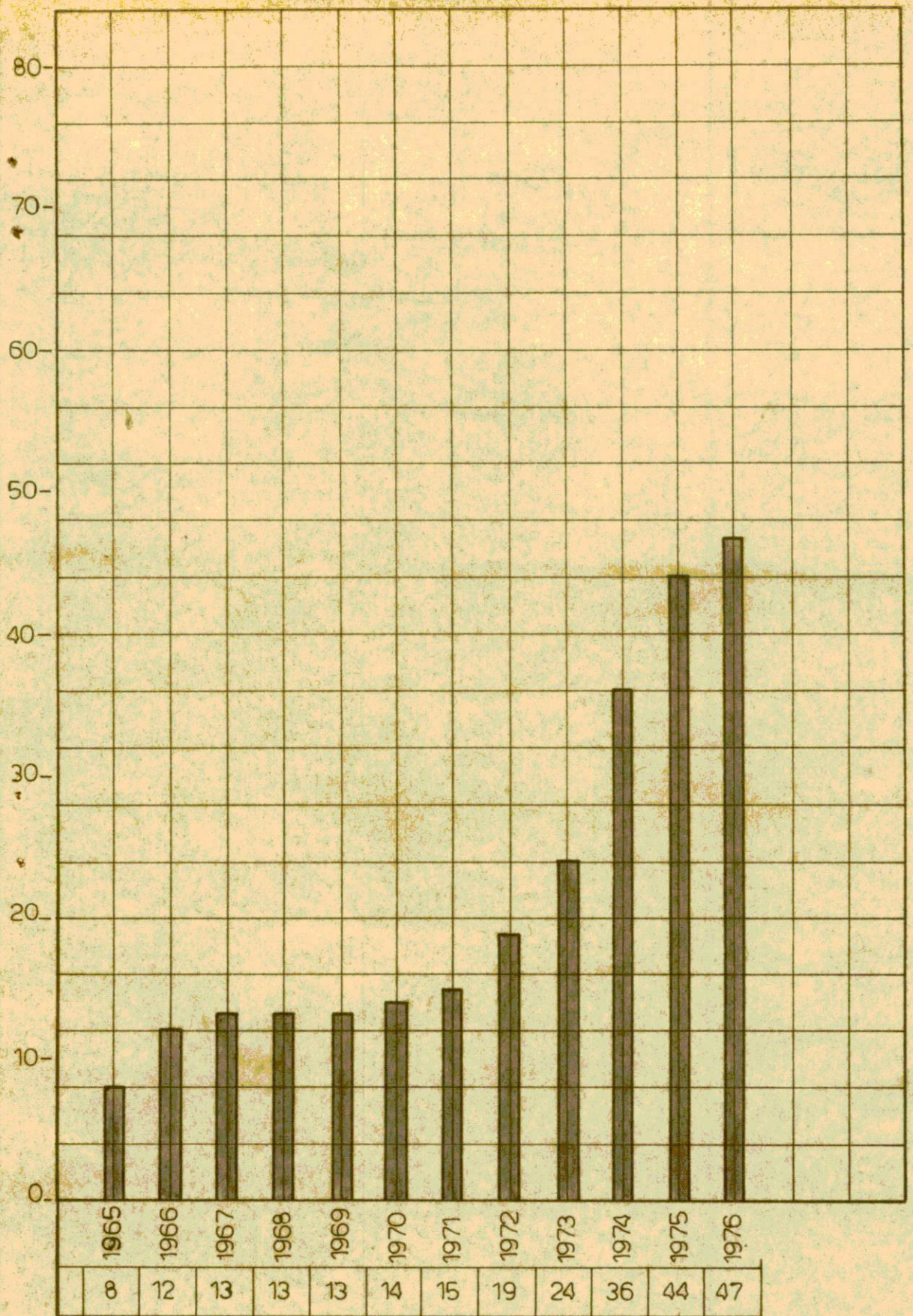
TRAFIC TELEX (Nombre de Communications)

EN MILLIER



1842	1965
1894	1966
1909	1967
2463	1968
2934	1969
3853	1970
5304	1971
11172	1972
18803	1973
24107	1974
26324	1975
28956	1976

NOMBRE D'ABONNES AU TELEX



NOMBRE DE COMMUNICATIONS TELEPHONIQUEES

40.000

30.000

20.000

10.000

0

1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
4.801	7.442	15.585	21.647	32.403	35.007	47.43

4.801

7.442

15.585

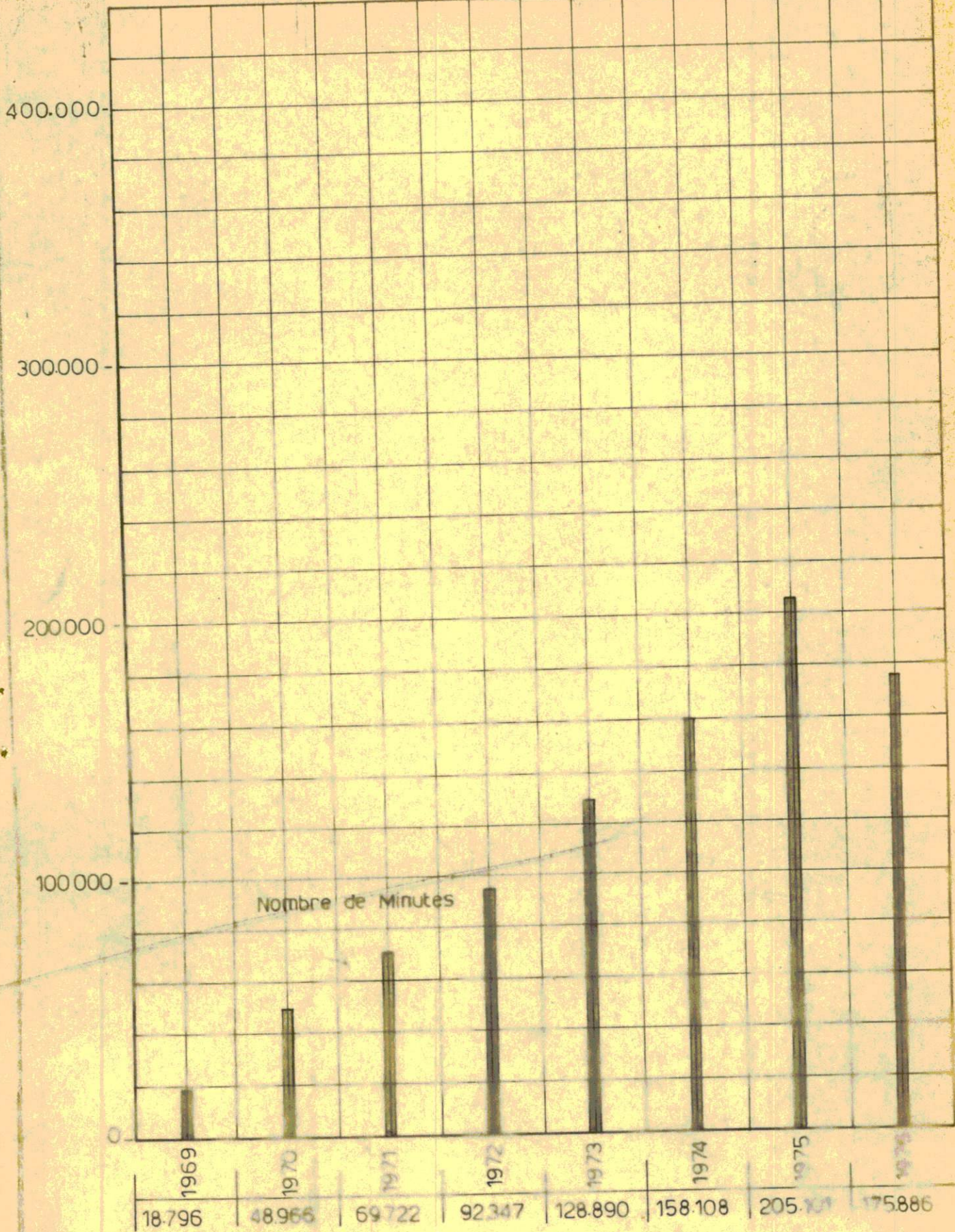
21.647

32.403

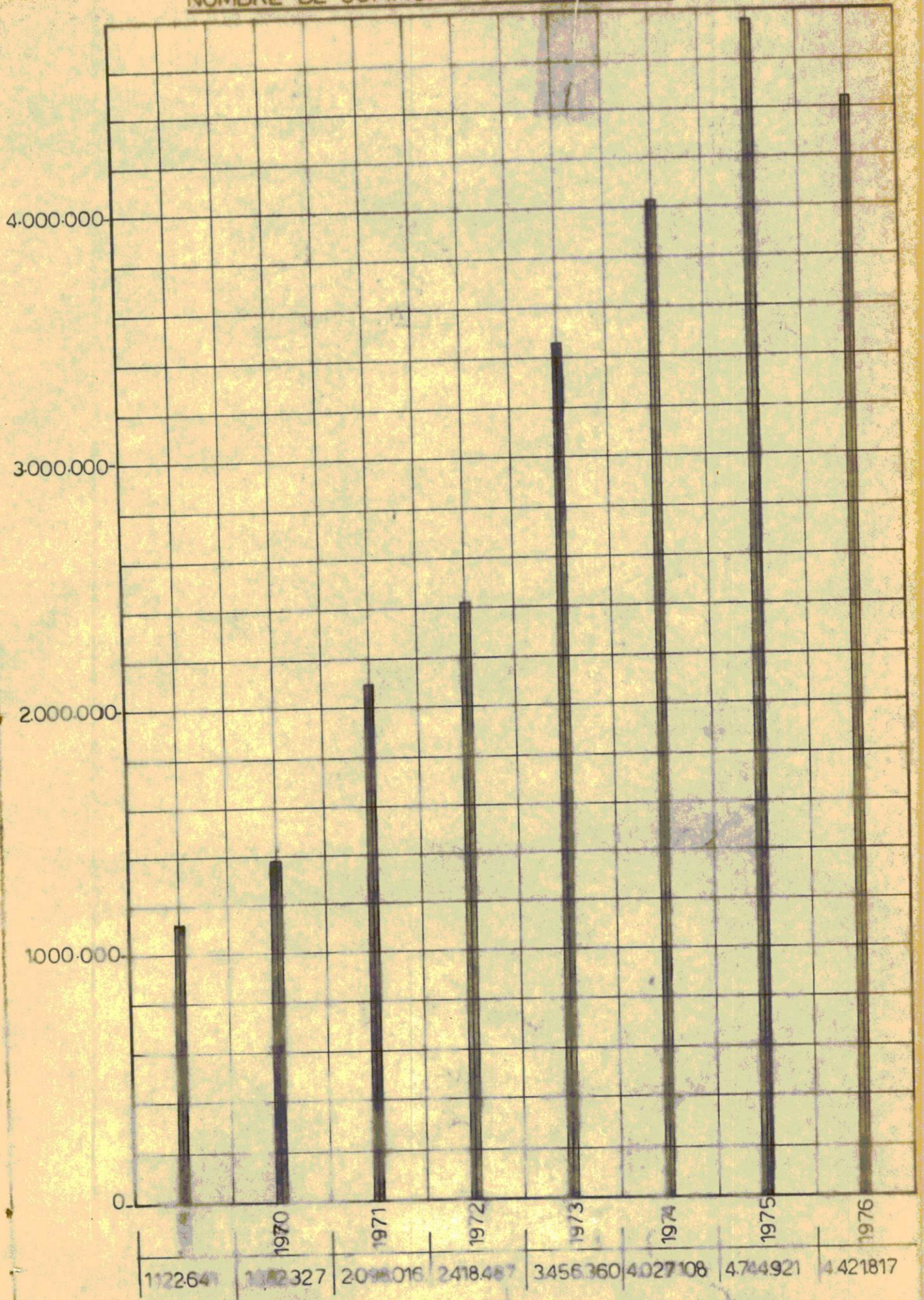
35.007

47.43

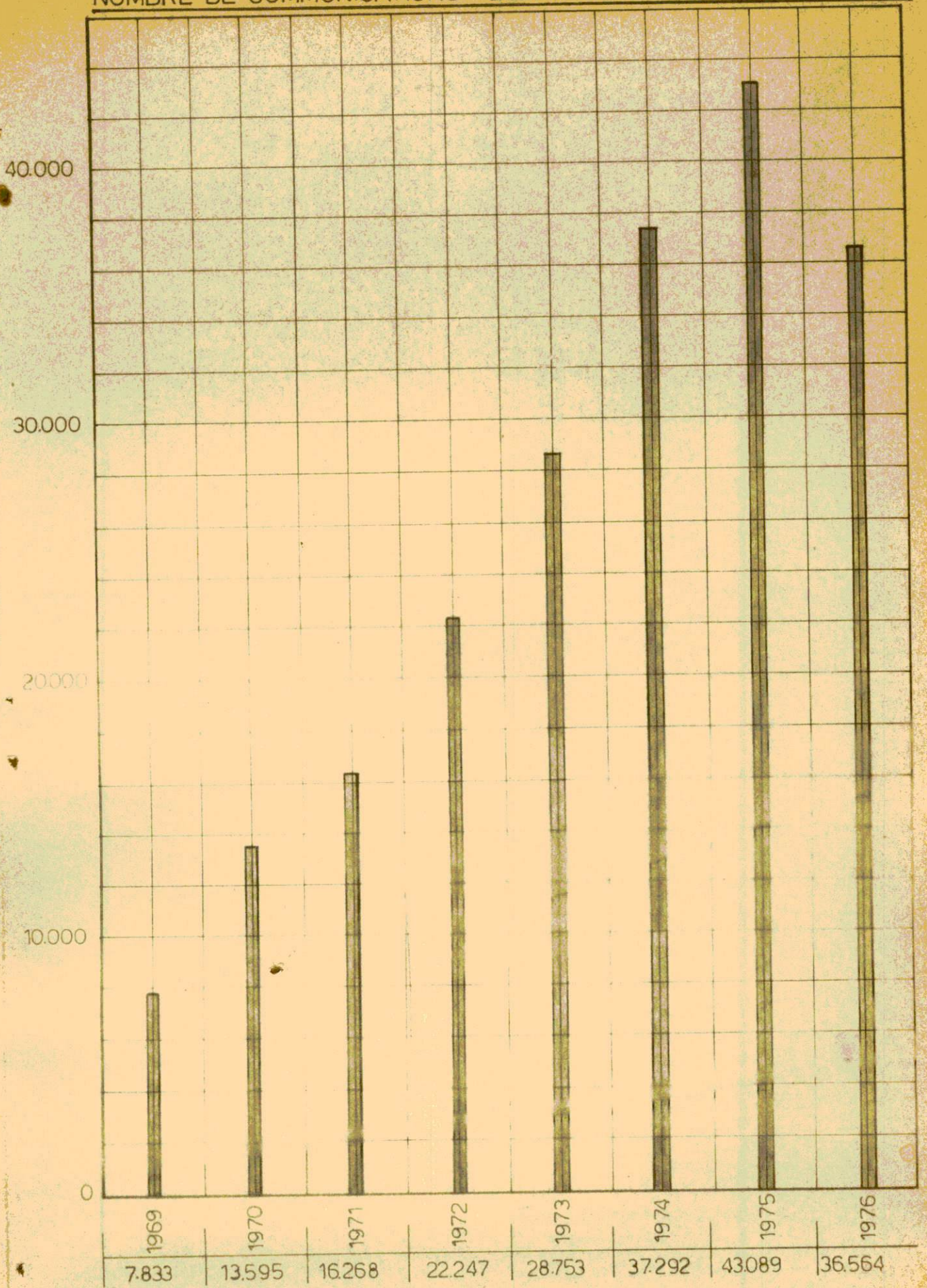
COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES INTERURBAINES



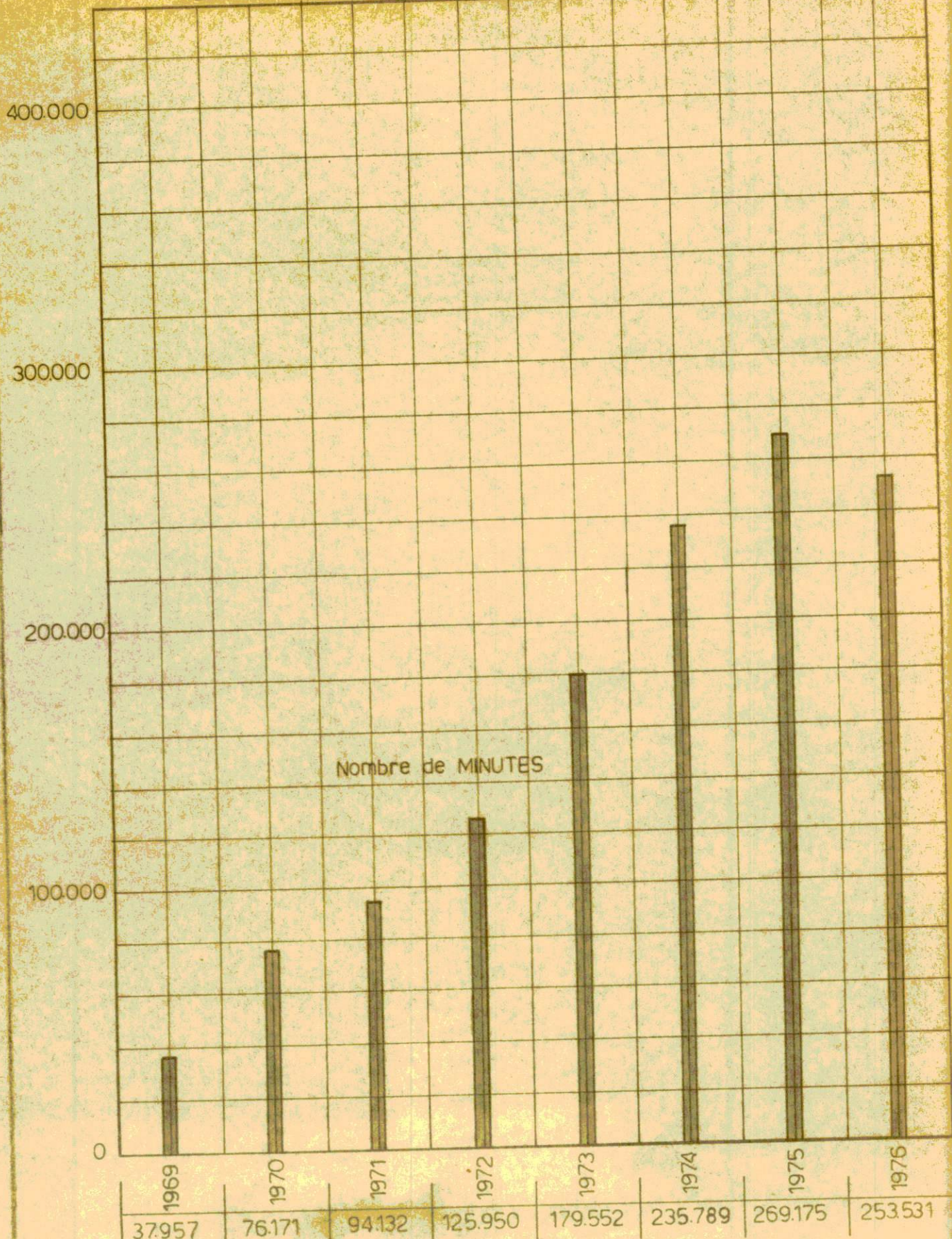
NOMBRE DE COMMUNICATIONS LOCALES



NOMBRE DE COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES INTERNATIONALES



COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES INTERNATIONALES



1969
37,957

1970
76,171

1971
94,132

1972
125,950

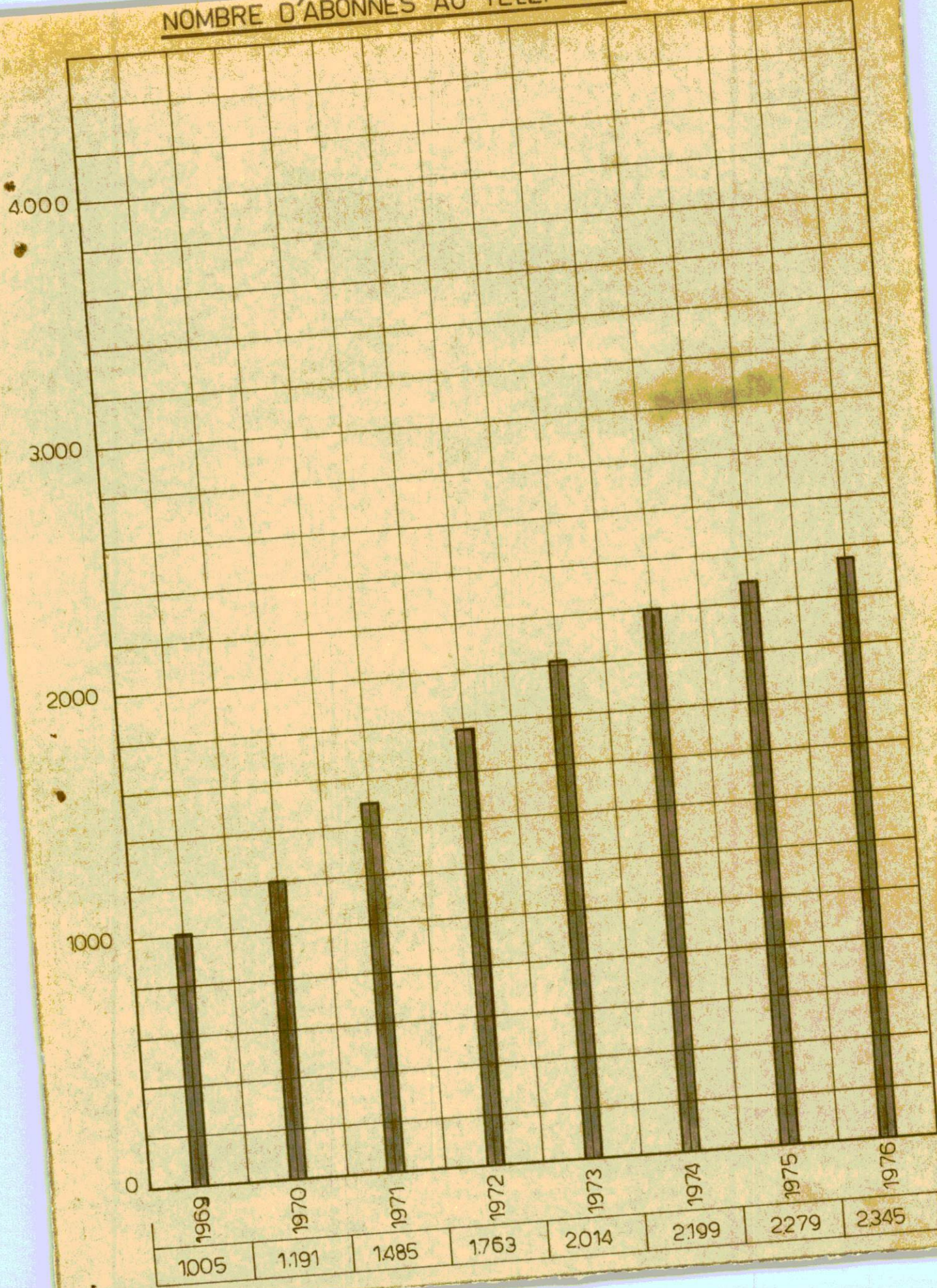
1973
179,552

1974
235,789

1975
269,175

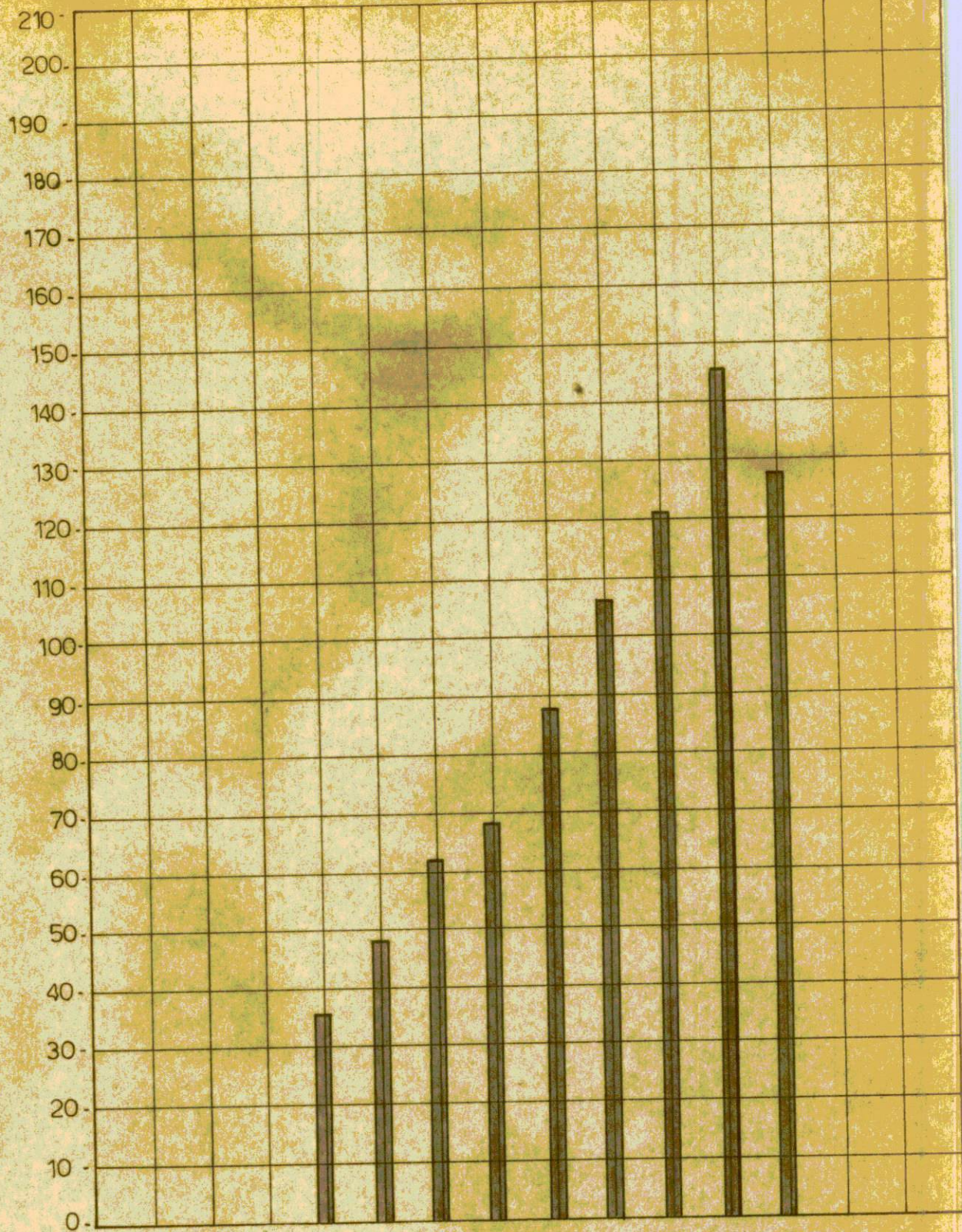
1976
253,531

NOMBRE D'ABONNES AU TELEPHONE



EN MILLIER

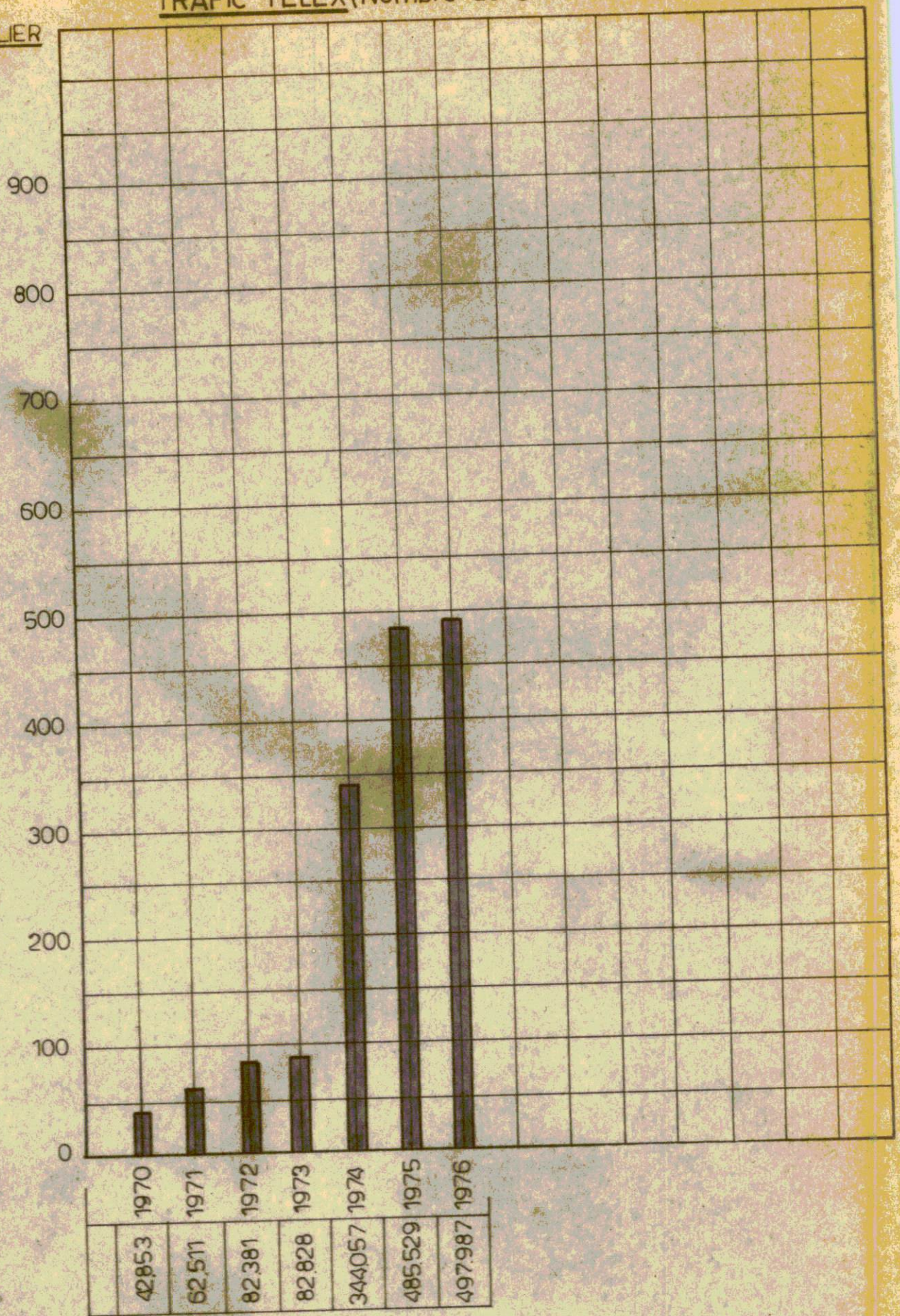
NOMBRE DE TELEGRAMMES



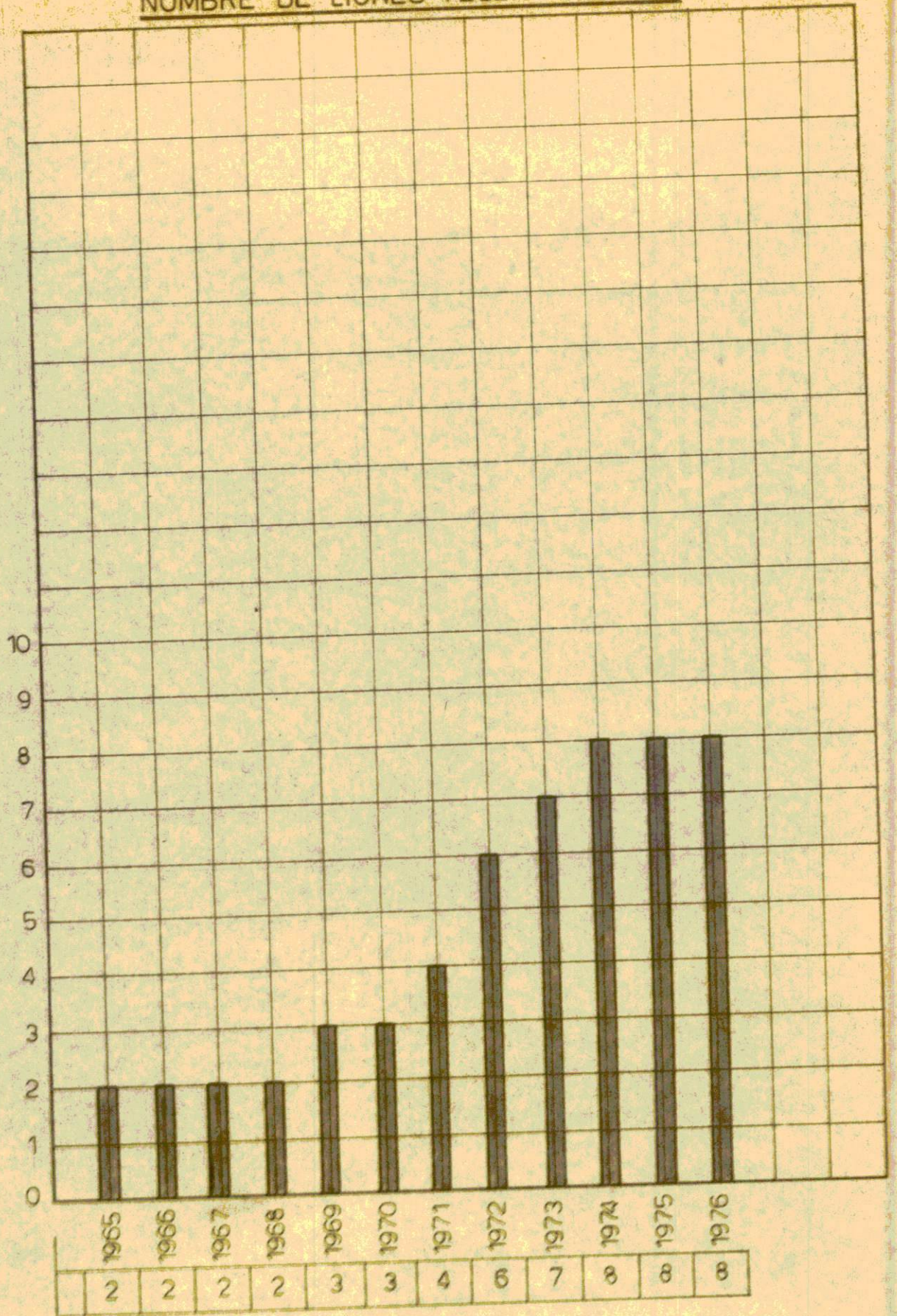
37.621	1965
72.461	1966
77.999	1967
35.217	1968
48.086	1969
61.813	1970
68.910	1971
87.550	1972
106.119	1973
120.482	1974
145.613	1975
125.578	1976

TRAFIC TELEX (Nombre de Communications)

EN MILLIER

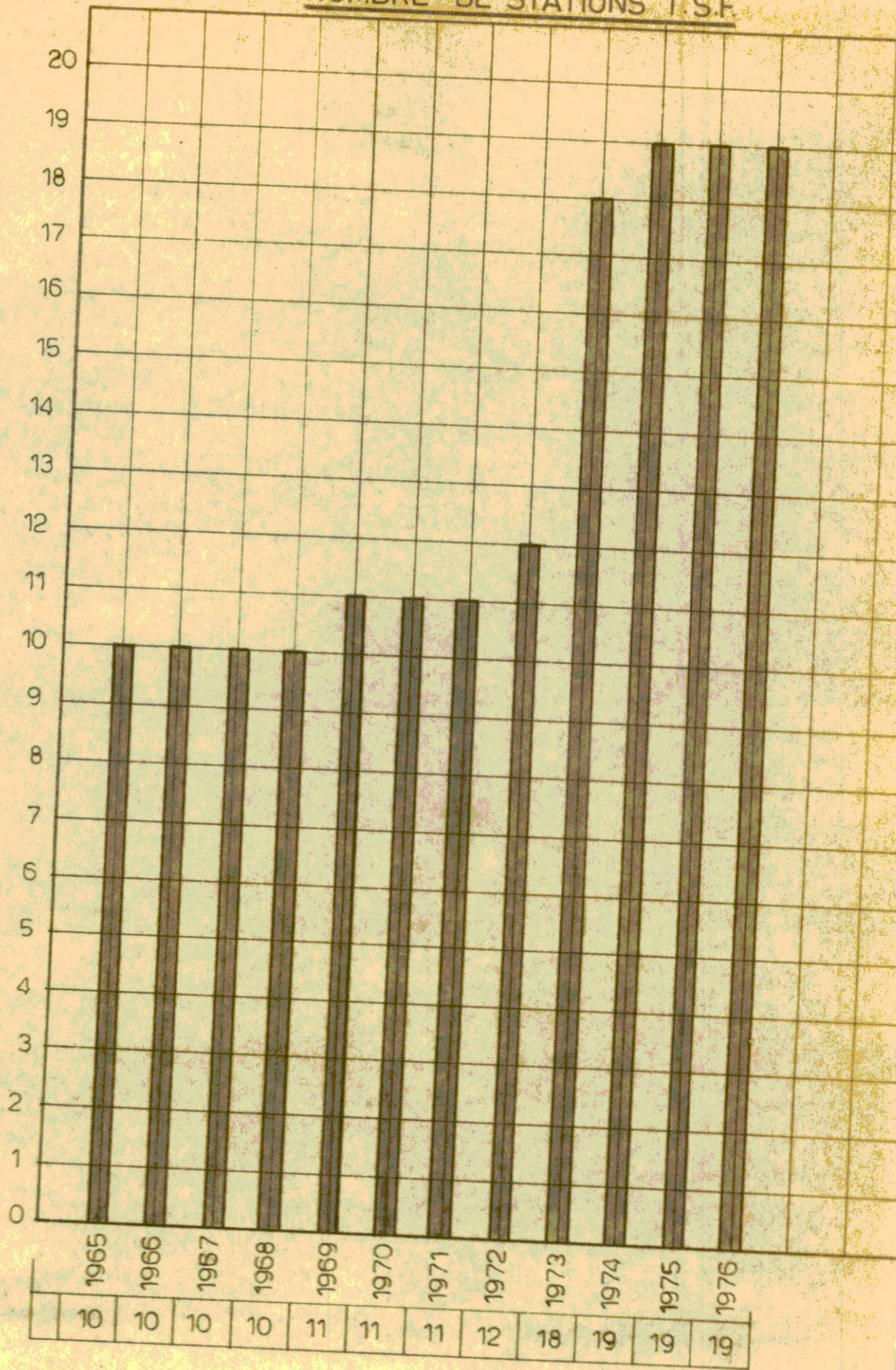


NOMBRE DE LIGNES TELEX INTERNAT.



2	2	2	2	3	3	4	6	7	8	8	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

NOMBRE DE STATIONS T.S.F.



1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
10	10	10	10	11	11	11	12	18	19	19	19

DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

CHAPITRE IV

4.1. PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE ET DE LA METEOROLOGIE

Les remarques émises dans le rapport de 1975, au sujet de la nécessité de développer le secteur de l'aviation civile et de la météorologie, en vue d'aider au développement du pays, restent d'application dans le cadre du présent rapport.

D'autre part, en vue d'encourager l'utilisation de l'aéroport de Kigali par les compagnies étrangères, ce qui permettra, non seulement d'aider au désenclavement, mais assurera aussi une augmentation des recettes, il est impératif que les conditions de sécurité soient améliorées, tant en ce qui concerne les équipements que le personnel, tant opérationnel que technique, administratif et de sécurité, soit en nombre suffisant pour assurer une exécution efficace des différents services; de plus il s'impose que des moyens suffisants, permettent d'amener le personnel à pied d'oeuvre, en conformité avec les horaires imposés. Des mesures devraient également être prises afin que, tenant compte des degrés de responsabilité de chaque catégorie de personnel, le moral des spécialistes soit maintenu ce qui, en particulier permettra de maintenir et d'améliorer les connaissances spécialisées des intéressés.

L'accueil des passagers, en particulier pour les passagers au départ et les personnes qui les accompagnent, manque de confort. Il serait possible, dans les limites des locaux actuels, d'améliorer ces conditions, par exemple, en améliorant les services bar et restauration, en réorganisant le hall de départ par l'emploi d'un autre mobilier mieux adapté au volume actuel en voyageurs. Il y a lieu de se demander ce que l'ORTPN, actuel exploitant de l'aérobarr, pourrait faire de mieux ;

L'état des aérodromes de l'intérieur, laisse fortement à désirer, tant en ce qui concerne l'infrastructure que les équipements. L'ensemble de la situation opérationnelle et technique de ces aérodromes, constitue dans la situation actuelle un danger des points de vue de la sécurité aérienne et au sol. Les travaux publics ne satisfaisant pas toujours convenablement à nos demandes de travail.

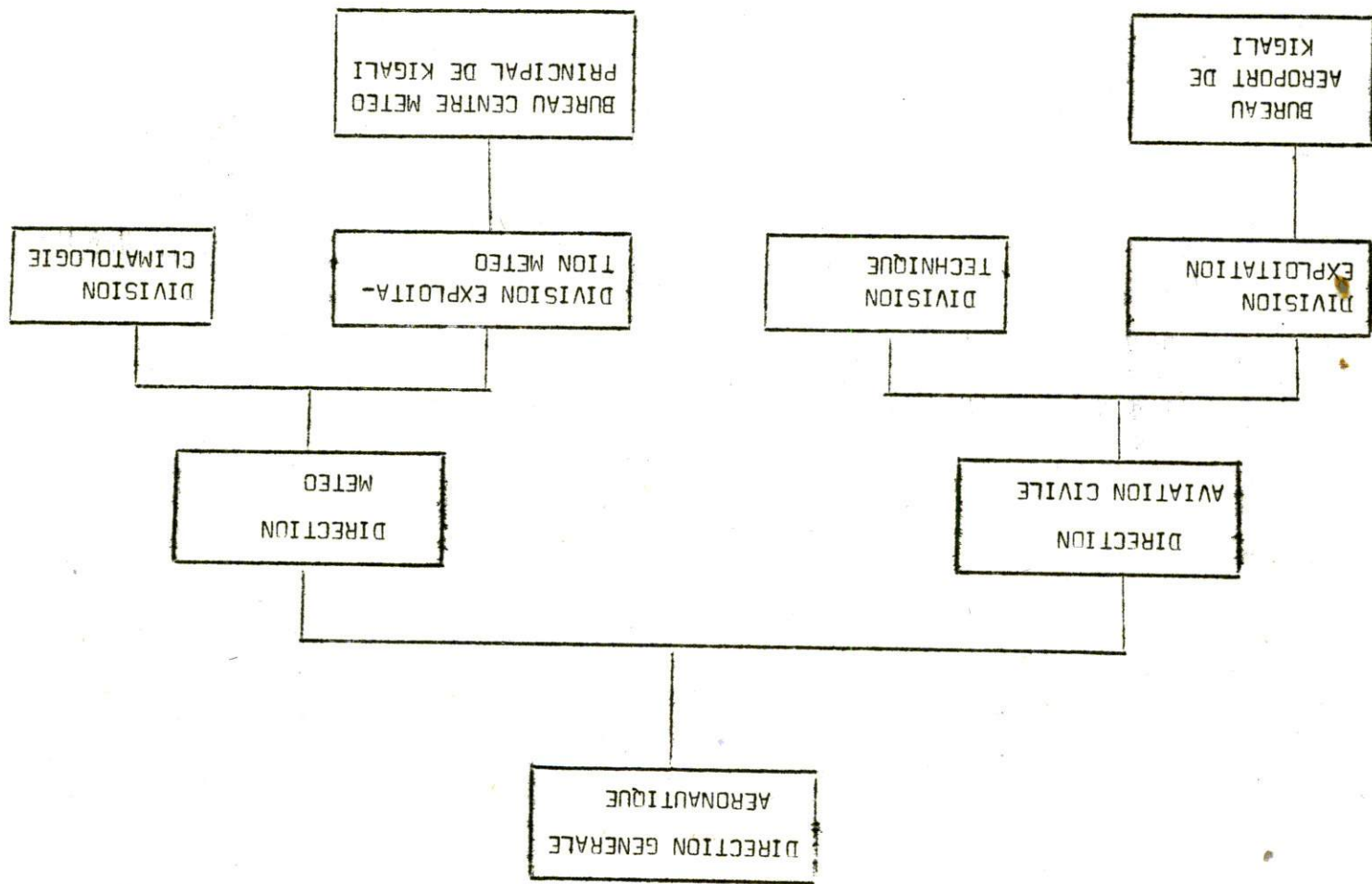
(ex.: la piste de Butare).

Si la nouvelle structure de la Direction Générale de l'Aéronautique et de la Météorologie donne satisfaction (voir organigramme en annexe), il n'en reste pas moins que, faute de moyens financiers, la plupart des instructions émises se heurtent dans leur mise en application à des difficultés insurmontables.

En conclusion de ce qui précède, il faut bien constater que la situation présente de l'Aéronautique, est précaire. Si l'on désire que l'Aéroport de Kigali en particulier, jouisse d'une réputation favorable dans les milieux et organismes intéressés à l'aéronautique, il est nécessaire que des efforts soient exercés dans les secteurs cités ci-dessus; ces efforts, s'ils sont judicieux et suffisants,

ne manqueront d'apporter une amélioration sensible des services d'aéroport, surtout s'ils sont coordonnées avec les autres départements et organismes directement ou indirectement affectés par le plus ou moins bon fonctionnement de nos aéroports.

4.2. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE (D'APRES ARRETE PRESIDENTIEL N° 59/09 DU 30 JUN 1976).



4.3. PERSONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

4.3.1. PERSONNEL EN SERVICE : Personnel rwandais permanent au 31 décembre 1976.

Direction Générale	1	1	1	1
Directeur	-	1	1	2
Chef de Division	-	2	3	5
Chef de Bureau	-	3	5	8
Secrétaire d'Administration	-	4	2	6
Autres fonctions (S/Statuts)	-	44	22	66
Agents s/contrats	-	240	6	246
TOTAUX	1	294	39	334

Dont 1 détaché auprès du projet hydrométéorologique.

4.3.2. PERSONNEL D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Direction : Direction : Direction : Aviation-Civile : Météo :
 Direction : Totaux :

EXPERT OMM	:	-	:	1	:	1	:
EXPERT CTB	:	-	:	5	:	1	:
TOTAUX	:	-	:	5	:	2	:
	:		:		:		7

4.3.3. FORMATION DU PERSONNEL

Formation en cours.

Départ	Retour Noms	Spécialité	Centre	Durée	Financement
1971	BAZARUSANGA	Agro-météo	URSS	5 ans	PAV/OMM
1974	UWIMPUHWE	Met-syopt.	URSS	3 ans	PNUD/OMM
1971	URAMUTSE	Hydrologie	URSS	5 ans	PNUD/OMM
1972	GAKWAYA	Ingén. aéro.	CANADA	4 ans	PNUD/DACI
1973	BICAMUPAKA	Ingén. expl.	ALLEMAGNE	4 ans	ALLEMAGNE
1974	MBAKAGA	Techn. Radio	NIAMEY	3 ans	FRANCE
1975	SEMANA F.	Méc. avions	FRANCE	2 ans	FRANCE
1975	KAYIGAMBA A.	Méc. avions	FRANCE	2 ans	FRANCE
1975	MUNEZA M.	Contrôle CA	NIAMEY	3 ans	FRANCE
1976	SIMBIZI	Contrôle CA	NIAMEY	3 ans	FRANCE
1976	NIZEYIMANA C.	Méc. avions	FRANCE	2 ans	FRANCE
1975	NTAMAGEZO	Méc. avions	FRANCE	2 ans	FRANCE

Formation terminée en 1976.

1970	MUGENZI	Agro-météo	URSS	5 ans	PAV/OMM
1970	KAZIYAKE	Hydrologie	URSS	5 ans	PAV/OMM
1974	IYAKAREMYE JB	Instruments	ALGERIE	2 ans	PNUD/OMM
1973	NDEMEYE J.	Contrôle CA	NIAMEY	3 ans	FRANCE
1975	NSENGA Sabin	Contrôle CA	NAIROBI	1 an	PNUD/DACI
1973	NGIRUMPATSE	Techn. Radio	NIAMEY	3 ans	FRANCE
1975	NDANGIRA M.	Contrôle CA	NAIROBI	1 an	PNUD/DACI
1975	RUVUGAYIMIKORE	Contrôle CA	NAIROBI	1 an	PNUD/DACI
1975	GAKWAYA A.	Elec. Méc.	BELGIQUE	22 mois	BELGIQUE

Note: A leur retour de stage, MM MUGENZI et KAZIYAKE, n'ont pas été affectés au Service Météorologique; Le premier a été affecté au MINAGRI, et, le second à l'ELECTROGAZ.

4.4 DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'organisation de 1974 a été abolie et remplacé par un nouvel organisme (Arrêté Présidentiel n° 59/09 du 30 juin 1976) dont la structure correspond mieux aux besoins de la Direction Générale. En particulier, la création de la Direction de l'Aviation Civile, constitue une amélioration réelle dans le domaine des attributions et des responsabilités.

4.5.1. TRAVAUX EXECUTES SUR L'AEROPORT KANOMBE ET LES AERODROMES INTERIEURS

A) Exploitation et Infrastructure

1. Aéroport de KIGALI.-

- Le nouveau hall d'arrivée a été réceptionné au cours de cette année et a été mis en service fin janvier 1976.
- L'aménagement du salon d'honneur est terminé, il reste à procéder à la réception. Les deux projets ont été financés par le Rwanda (B.D.).
- La construction des centres d'émission et de réception est terminée, le transfert a été effectué en octobre dernier. Ce projet a été financé en partie par le Rwanda, le reste par le projet aéroport.
- Des essais au pénétromètre ont été effectués pour déterminer les causes des affaissements à certains endroits de la piste d'envol.
- Raccordement du centre d'émission à la sous-station électrique; le financement a été assuré par le projet aéroport.
- Remise et reprise de l'installateur HRS et distribution essence pour avions entre MURRI FRERES sortant et AIR RWANDA entrant.
- Pose de deux premières pierres respectivement pour le hangar caravelle et le garage SIS.
- Entretien courant de l'Aéroport.

2. Aérodrome de BUTARE.-

- Implantation de la radiobalise BU sur 340 KHz
- Entretien courant.

3. Aérodrome de GABIRO.-

- Implantation de la radiobalise ZE sur 264 KHz
- Entretien courant.

4. Les autres aérodromes.-

- Aménagement des locaux pour ouverture prochaine d'une station météo à l'aérodrome de Ruhengeri.
- Entretien courant.

4.5.2. TRAVAUX EN COURS D'EXECUTION

1. Aéroport de KIGALI

- Implantation du goniomètre
- Parking véhicules du côté ville
- Bretelle d'accès à la piste pour petits porteurs (côté aviation militaire).
- Extension de l'aire de stationnement.

2. Aérodrome de GISENYI

- Adduction d'eau

3. Aérodrome de RUHENGERRI

- Adduction d'électricité

1. Electricité et Electromécanique

Eclairage et balisage de piste.

L'éclairage des bâtiments n'a pas été assuré convenablement faute de lampes adéquates (TL 65 W) on ne trouve plus les lampes sur le marché local. Cependant une commande est en cours et nous espérons l'arrivée des premières lampes pendant le premier trimestre de l'année 1977.

Quant au balisage de piste, une lampe sur deux fonctionne. Le balisage ne peut plus fonctionner à 100 % du au mauvais état dans lequel se trouve le câble, les pertes en temps de pluie sont tellement élevées qu'elles déclanchent les disjoncteurs.

Les lampes VASIS ne fonctionnent que d'un seul côté (piste 28) une commande est en cours.

Groupes électrogènes.

Tous les groupes électrogènes dont nous disposons fonctionnent normalement à l'exception du groupe électrogène de secours du VOR qui n'a pas de ressort des masselottes et un des deux groupes de la centrale électrique de l'Aéroport. Ce dernier est en réparation chez Mariotti.

2. Télécommunications Aéronautiques

a) RSFTA:

La liaison RTT KIGALI-NAIROBI n'a pas donné satisfaction surtout dans le sens KIGALI-NAIROBI : l'émetteur 10 KW a connu beaucoup de pannes et le câble téléphonique aéroport-ville a enregistré beaucoup de coupures.

La liaison RTT KIGALI-BUJUMBURA n'a pas été épargnée non plus. Le MUX est tombé en panne pendant plusieurs jours et le câble téléphonique ville-aéroport a connu pas mal de coupures. Il faudrait acheter de nouvelles machines TTY et avoir un stock suffisant de pièces de rechange. A noter que Bujumbura a coupé unilatéralement la liaison en graphie avec Kigali.

L'appel des passagers à l'aéroport de Kigali ne se fait plus par suite d'une panne de l'appareil destiné à cette fin. Cet appareil "Public address" est usé et on ne trouve pas facilement les pièces de rechange sur le marché.

Les Centres d'Emission et de réception de l'Aéronautique fonctionnent depuis octobre 1976 mais uniquement en VHF récupérés à RVA en attendant le nouvel équipement VHF et HF à fournir par la Belgique.

La fréquence 5095 Khz sur SSB a donné de très bons résultats, seulement la mauvaise qualité de fabrication gêne son exploitation maximale (bruits et parasites).

Le redresseur des batteries des appareils BECKERS est tombé en panne depuis 1975; des réparations ont été effectuées mais sans résultats palpables. L'enregistreur ASSMAN fonctionne en manuel depuis octobre 1975.

- 6° Arrêté Ministériel portant réglementation de la navigation aérienne.
- 5° Arrêté Présidentiel instituant le comité national de facilitation du transport aérien.
- 4° Arrêté Présidentiel instituant le comité national de sûreté de l'Aviation Civile.
- 3° Arrêté Présidentiel relatif aux services aériens et à l'exploitation technique des aéronefs.
- 2° Arrêté Présidentiel portant création et organisation d'un centre de formation aéronautiques.
- 1° Arrêté Présidentiel relatif aux aéroports civils et aux servitudes

s'agit de :

Ainsi un ensemble de dix projets attendent leur étude et approbation. Il d'un Décret-Loi portant réglementation de l'Aviation Civile le 25 avril 1976. La situation des projets de textes arrêtés présidentiels et ministériels n'a pas

4.5.5. LEGISLATION - REGLEMENTATION.

- transformation de l'ex-hangar DALGETY en bureau à l'aérodrome de RUHENGERRI.
 - L'Aviation Civile peut apporter aux économies nationales des pays africains etc.....
 - matières de sécurité aérienne, de télécommunications, de contribution que
 - collaboration avec divers experts itinérants en mission au RWANDA notamment en
 - à l'étude de faisabilité d'un aéroport à Murambi (GIKONGORO)
 - KIBUNGO.
 - à l'achat et implantation des radiobalises sur les aéroports de RUHENGERRI et
 - à l'adduction d'eau et d'électricité aux aéroports de GISENYI et RUHENGERRI.
 - l'aérodrome de BUTARE
 - à la réfection de la piste et construction d'un bâtiment administratif à
 - à la réfection et au réasphaltage de la piste d'envol de KIGALI
 - à l'implantation d'un système ILS
 - à l'abri de gonflement ballons météo
 - au garage 5.I.5.
 - à la construction des hangars fret et caravalle
- Correspondance et traitement des dossiers relatifs :

4.5.4. PLANIFICATION.

Elles fonctionnent bien.

Les aides sont les balises LD et LM ainsi que le radiophare KLI BU-ZE et le VOR KNM.

c) Les aides à la navigation.

Liaison.

L'exploitation de cette liaison a donné de très bons résultats sur les aéroports de BUTARE et KAMEMBE. Pour les autres aéroports (RUHENGERRI et GISENYI) le manque de carburant et les problèmes de batteries empêchent le fonctionnement de cette

b) Liaison intérieure BLU.

4.5.8. AUTORISATION DE SURVOL ET D'ATERRISSAGE.

Pendant l'année 1976, le Ministère des Postes et des Communications a délivré :
- 4 autorisation permanentes pour une durée d'un an à savoir :

- : 1 pour deux avions AMSAR 90CSA
- : 1 pour BOSKOVIC AIR CHARTER LTD Kenya
- : 1 pour Monsieur HUBERT VAN OVERBERGHE DE GOMA (ZAIRE)
- : 1 pour Centre AIR AFRIQUE (BUJUMBURA)
- : 132 autorisations pour des avions de transport international non réguliers.
- : 9 autorisations pour des avions d'Etat (étrangers et

4.5.7. BREVETS ET LICENCES.

Services des licences du personnel. -

Pendant l'année 1976 le Ministère des Postes et des Communications a délivré :

- 24 licences pour élèves pilotes
- 7 licences (renouvellement) pour élèves pilotes
- 4 licences pour pilote privé
- 9 licences (validation) pour pilote privé
- 8 licences (renouvellement) pour pilote privé
- 9 licences pour pilotes professionnels (validation)
- 1 licence pour pilote de ligne (validation)
- 2 licences pour pilote de ligne (renouvellement)
- 1 licence pour mécanicien navigant (renouvellement)
- 4 licences pour mécanicien d'entretien (validation)
- 1 licence pour ATC.

4.5.6. ACCORDS AERIENS BILATERAUX.

Deux accords aériens sur les droits de trafic commerciaux ont été négociés et paraphés. Il s'agit d'un accord aérien paraphé le 05 août 1976 au Caire et un autre signé le 30 septembre 1976 à Libreville. Un autre accord a été préparé et est prêt à être négocié : accord aérien avec l'Italie.

PROJETS ELABORES EN COURS DE TRANSMISSION

- 7^e Arrêté Ministériel relatif aux licences du personnel aéronautiques.
- 8^e Arrêté Ministériel relatif à la classification, à l'ouverture, à la circulation et à la sûreté des aérodomes.
- 9^e Arrêté Ministériel relatif aux enquêtes, accidents et incidents d'aviation.
- 10^e Arrêté Ministériel portant création d'une commission technique, d'examen, d'enquêtes et d'études du domaine aéronautique.

- 1^e Arrêté Ministériel relatif au niveau de croisière des aéronefs.
- 2^e Arrêté Ministériel relatif à l'unité de mesure, utilisée en Aviation Civile.
- 3^e Arrêté Présidentiel relatif aux droits et redevances à percevoir dans le domaine aéronautiques
- 4^e Manuel d'exploitation technique et de sécurité des aéronefs civils.

militaires)

: 10 autorisations pour des avions de tourisme
: 36 autorisations pour des avions privés.

4.5.9.

MATERIEL VOLANT.

Deux avions immatriculés au Rwanda pendant l'année 1976

Il s'agit de :

1 CESSNA 182 9XRLL

1 CESSNA 150 9XRWM

Ce qui porte le nombre total d'avions immatriculés au Rwanda à 14.

1 avion 9XRJM C206 qui appartenait à la Transafricair a été acheté par Monsieur LEKEU tandis que l'avion 9XRFN qui appartenait à la Transafricair aussi n'est toujours pas radié de nos registres. Il se trouverait au Kenya (NAIROBI).

4.5.10.

RESEAUX EXPLOITES.

1. Réseau international

Au cours de 1976, Ethiopian Airlines a inauguré la liaison Accra-Kigali, ce qui permet une liaison hebdomadaire directe aller et retour vers l'Afrique de l'OUEST.

La SABENA a augmenté ses liaisons hebdomadaires d'un vol. Services réguliers assurés

par semaine en fin 1976:

- AIR BURUNDI 3

- AIR FRANCE 2

- AIR ZAIRE 1

- EAST-AFRICAN AIRWAYS 2

- ETHIOPIAN AIRLINES 1

- SABENA 5

L'EAST AFRICAN AIRWAYS n'a pas assuré ses vols normalement, les raisons de cette rupture ne sont pas connues.

2. Réseau national.

AIR RWANDA, STAR, DE BRY ont assuré continuellement des vol à la demande entre Kigali et les aéroports de l'intérieur.

4.5.11.

SERVICE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, aucun avion ne s'est égaré dans l'espace aérien rwandais, ce qui fait qu'il n'y a pas eu d'activité dans ce domaine. Toutefois une réorganisation de ce service est en cours.

4.5.12.

ENQUETES SUR LES ACCIDENTS D'AVIATION.

Aucune enquête n'a été effectuée pendant l'année 1976 vu que l'on a déploré aucun accident ni incident. Toutefois la formation d'un spécialiste rwandais en matière d'enquête s'avère nécessaire.

1. Centre Météorologique principal Kanombe.

La section de prévision et protection a élaboré journellement 5 prévisions sur l'aérodrome de Kigali, prévisions qui furent transmises aux centres météo étrangères pour servir des aéronefs en destination de Kigali.

De plus, des dossiers de vol ont été remis régulièrement aux pilotes commandants de bord des aéronefs partant de Kigali. La rédaction des AIRFP transmis à NAIROBI et à BUJUMBURA a été également assurée par la même section.

La section d'observation s'est valablement acquittée de sa tâche d'observations horaires de 6 à 18 heures temps local. Elle a ussi tenu à jour des documents techniques mensuels.

Un sondage par jour à (8h locale) a été fait dans la mesure du possible par des techniciens et observateurs qui travaillaient par roulement.

2. Stations intérieures.

Des travaux de routine ont été effectués normalement dans les stations synoptiques de Kamembe, Butare et Gisenyi. Des documents techniques mensuels ont été transmis mensuellement à la Direction de la Météorologie pour exploitation.

Une mission de 2 techniciens a été dépêchée pour l'installation des équipements de base en vue de la prochaine ouverture d'une Station à RUHENGERI; il ne reste qu'à y installer un ensemble anémo-girouette, un héliographe et un bac évaporatoire. La liste du personnel nécessaire pour cette station est en voie d'être dressée.

3. Approvisionnement.

Un pluviomètre association type SLEA a été installé à GISENYI.

Le Télémètre de la Station de BUTARE qui ne fonctionnait pas a été réparé par les techniciens du service.

La girouette du Centre Météo Principal de Kanombe a été réparée, par contre l'anémomètre de KAMEMBE qui ne fonctionne pas depuis juillet 1976 n'a pas pu être réparé.

Le matériel technique a été envoyé à RUHENGERI pour équiper la nouvelle station. L'héliographe de la station climatologique de Byimana a été réinstallée au cours de l'année par les techniciens du service. Des pluviomètres neufs cadencés avec supports métalliques ont été installés à Rukumbeli (KIBUNGO) Cyohoha (BYUMBA) Rambura (GISENYI) et à Cyangugu - Préfecture.

Des instruments divers du réseau climatologique qui devenaient défectueux ont été remplacés.

Le stock de ballons de sondage date de 1968, ce qui explique la pourriture de certains d'entre eux. Il est recommandé de faire une nouvelle commande de ballons et de préférence à la météorologie française.

Le manque de crédit nécessaire n'a pas permis non plus, la commande de l'équipement courant tel que pluviomètres, thermomètres etc....

4. Télécommunications.

Les liaisons avec les stations intérieures (Butare, Kamembe, Gisenyi et Ruhengeri) n'ont pas été aussi satisfaisantes suite aux diverses pannes techniques et couvent au manque de carburant. Il est recommandé l'achat d'au moins 3 BLU neufs et la prévision des fonds nécessaires pour des pièces de rechange.

5. Locaux et Mobilier.

Il a été à plusieurs reprises recommandé la construction, à un endroit dégagé (ex. du côté Kacyiru), d'un bâtiment devant abriter le service météorologique. Les locaux actuels du Centre Météo Principal sont trop exigus. La construction d'un abri de gonflement et le mobilier approprié aux travaux de pointage et tracé des cartes sont à considérer.

Le local pour abriter la station de réception des photos satellitaires (APT) est un impératif.

La Division de Climatologie est misérablement logée. Des archives des données météorologiques sont jusqu'ici sans classement méthodique suite au manque de salle appropriée.

Le bulletin climatologie de 1975 est sorti trop tard faute de crédits nécessaires à son impression.

4.5.14. METEOROLOGIE - CLIMATOLOGIE

La Division de Climatologie a étroitement collaboré avec l'ISAR pour la rédaction de bulletins. Des consultations se sont faites régulièrement de part et d'autre pour des échanges des données climatologiques.

Le service climatologique rwandaise a l'intention de publier dans un proche avenir un atlas climatique de la République Rwandaise où seront rassemblées toutes les données de pluie depuis l'implantation du 1er poste pluviométrique vers 1927. Cet ouvrage sera d'une grande importance pour les analyses du climat de notre pays.

Un projet de numérotation des coordonnées des stations climatologiques conformément au "Guide Climatologique de l'OMM" est en voie d'exécution.

Le bulletin climatologique 1976 est en voie de préparation et un projet visant la publication d'un bulletin mensuel a été présenté au Ministère des Postes et des Communications.

La Division de Climatologie se chargera des enquêtes pour savoir s'il aurait des gens ou organismes intéressés par ce bulletin.

4.5.15. ASSISTANCES EXTERIEURES.

1. Aviation Civile.

L'OACI a clôturé définitivement son assistance direct au service rwandais de l'Aviation Civile en 1974.

2. Météorologie.

Après l'expiration du projet RWA/75/001 en mai 1976, la Suisse a bien voulu intervenir pour continuer l'assistance au service météo rwandais. Ainsi a été mis sur pieds un nouveau projet FIT/RWA/006 qui sera exécuté par l'OMM pour la Suisse. Le plan d'exécution de ce projet a été établi par le Directeur du Service en collaboration avec l'expert conseiller Maurice BERRUX.

4.6.

COMPTABILITE

4.6.1.

PRESENTATION

En annexes, sont joints les relevés des différentes recettes des aéroports. Les annexes sont présentées comme suit :

- Recettes par poste d'encaissement : 1973 - 1976
- Recettes annuelles propres à la Direction Générale de l'Aéronautique 1976

- Recettes annuelles de l'Aéroport de Kigali : 1976
- Recettes annuelles de l'Aéroport de Kamembe : 1976
- Recettes annuelles de l'Aéroport de Butare : 1976
- Recettes annuelles de l'Aéroport de Gisenyi : 1976
- Recettes annuelles de l'Aéroport de Ruhengeri : 1976
- Recettes annuelles de l'Aéroport de Gabiro : 1976
- Tableau général des recettes globales de la Direction Générale : 1976
- Recettes par catégorie : comparaison 1974 - 1976

4.6.2.

COMMENTAIRES

Si les recettes en 1975 avaient augmenté de 35 %, par rapport à 1974, celles de 1976 ont diminué de 8 % par rapport à 1975. De l'examen des différentes postes de recette, il ressort que les postes suivants sont en augmentation par rapport à 1975 :

- Direction Générale : 48 %
- Butare : 16 %
- Gisenyi : 16 %
- Ruhengeri : 26 %

Les postes suivants sont en diminution par rapport à 1975 :

- Kamembe : 9 %
- Kamembe : 5 %
- Gabiro : 76 %

La diminution des recettes de l'Aéroport de Kamembe étant en valeur absolue la plus significative, une analyse plus détaillée de l'évolution de ces recettes est donnée ci-dessous :

Durant les 4 premiers mois de l'année 1976, les recettes de l'aéroport de

Kamembe ont été en augmentation de 19 % ; augmentation brute : 1.601.431.

Durant les huit derniers mois, par contre les recettes ont diminué de 19 % - diminution

brute : 4.214.200.

La diminution la plus significative, résulte de la diminution des recettes "atterrissage et navigation" qui passent de 27.286.170 à 24.879.517 soit une diminution de 2.406.653 frs ou 92 % de la diminution globale de 2.612.769 frs se rapportant aux taxes d'atterrissage plus les taxes d'embarquement.

4.6.3. DEPENSES

Le budget alloué à l'aéronautique en 1976, a été consommé pour la plus grande part, par le paiement du personnel.

Le restant du budget a été consommé par les postes suivants :

Fournitures de bureau - carburants - consommation d'eau et électricité - etc...

à l'exclusion cependant de dépenses à caractère technique, qui sont cependant celles qui assurent la sécurité aérienne et qui, en conséquence développent la confiance des compagnies aériennes envers l'aéroport international du Rwanda.

4.6.4. BUDGET DE DEVELOPPEMENT

Le B.D. a libéré une somme de 10.000.000 FRW pour l'extension de l'aire de stationnement à l'aéroport de Kanombe ainsi que 3.400.000 FRW pour l'adduction d'eau à l'aéroport de Gisenyi.

4.7. STATISTIQUE - MOUVEMENTS - PASSAGERS - FRET - POSTE.

4.7.1. Présentation.

Les annexes ci-jointes présentent d'une part l'évolution depuis 1970 des mouvements, passagers, fret et poste, jusque 1976, tant à l'arrivée qu'au départ et d'autre part l'importance relative du trafic par compagnie.

4.7.2. Commentaires

Par comparaison avec les recettes de 1976 qui sont en diminution par rapport à 1975, il est curieux de constater que les postes mouvements et passagers sont en augmentation en 1976 tandis que celui se rapportant au fret est en diminution.

Le transport postal reste stable.

Les pourcentages d'augmentation sont :

- mouvements : 5 %

- passagers : 12 %

Les pourcentages de diminution sont :

- fret : -22 %

Or, si le nombre de mouvements avait diminué de 1974 à 1975 de 5 %, les recettes globales avaient cependant augmenté de 34 %.

Durant cette même période, le nombre de passagers avait augmenté de 30 %, le tonnage de fret de 32 % et le tonnage postal de 71 %.

Si le nombre de mouvements, ne semble donc pas être indication catégorique des variations de recettes, il faut supposer que cela est dû au fait que l'augmentation constatée en 1976 du nombre de mouvements se rapporte en ordre principal à une

augmentation du trafic intérieur, qui, pour divers motifs n'apporte que des recettes minimes (taxes d'embarquement-exonérations).

En fait si l'on examine le détail des mouvements par compagnies aériennes, on constate que le nombre de mouvements d'AIR RWANDA est passé de 3892 en 1975 à 5274 en 1976. En conséquence de ceci, si l'on fait le total des mouvements des autres compagnies, celles-ci ont effectué 10.060 mouvements en 1976 par rapport à 10.681 en 1975, ce qui constitue un des motifs de la chute des recettes en 1976, puisque AIR RWANDA, ne paye pas de taxes pour ses mouvements. On constate le nombre de passagers transportés par AIR RWANDA a passé à 15.732 en 1976, ce qui laisse pour les autres compagnies un reliquat de 35.206 passagers en 1976 par rapport à 35.492 en 1975, ce qui constitue un autre facteur de diminution des recettes puisque la quasi totalité des passagers d'AIR RWANDA n'utilisent que les lignes intérieures, ne payent que 150 frs de taxe d'embarquement, au lieu de 250 frs. Sans oublier que la plupart de ces passagers ne paient pas du tout étant en déplacement pour raison de service.

La chute des recettes résulte d'une part, de l'augmentation relative du nombre de vols exemptes de taxes d'atterrissage et d'autre part de la diminution du trafic international, Les vols de l'East African Airways étant passés de 368 en 1975 à 232 en 1976 et ceux de AIR ZAIRE de 332 à 152 mouvements. Cette diminution a cependant été compensée particulièrement par l'augmentation des vols SABENA, AIR FRANCE et ETHIOPIAN AIRLINES. Il faut remarquer que l'exemption des taxes d'atterrissage de AIR RWANDA en 1976 revient à avoir donné à cette compagnie le bénéfice d'un subside indirect d'environ 3.400.000 frs.

RECAPITULATION ANNUELLE PAR EXPLOITANT - TOUS AERODROMES - ANNEE 1976.

EXPLOITANT	MOUVEMENTS				PASSAGERS				FRET (TONNES)				POSTE (TONNES)			
	ARR	DEP	TOT		ARR	DEP	TOT		ARR	DEP	TOT		ARR	DEP	TOT	
SABENA	: 267	: 267	: 534	:	: 5764	: 7892	: 13656	:	: 399,405	: 1239,247	: 1638,652	:	: 80,892	: 26,182	: 107,074	:
AIR FRANCE	: 101	: 101	: 202	:	: 299	: 1700	: 1999	:	: 171,383	: 297,392	: 468,775	:	: 0,211	: 0,354	: 0,565	:
EAA	: 116	: 116	: 232	:	: 1034	: 1448	: 2482	:	: 18,954	: 2,933	: 21,887	:	: 0,380	: 0,574	: 0,954	:
AIR BURUNDI	: 225	: 225	: 450	:	: 1801	: 2482	: 4283	:	: 65,752	: 22,191	: 87,943	:	: 0,584	: 0,156	: 0,740	:
AIR ZAIRE	: 76	: 76	: 152	:	: 156	: 423	: 579	:	: 0,047	: 0,719	: 0,766	:	: -	: 0,070	: 0,070	:
ETHIOPIAN	: 55	: 55	: 110	:	: 305	: 648	: 953	:	: 3,511	: 15,439	: 18,950	:	: 3,021	: 0,944	: 3,965	:
AIR RWANDA	: 2637	: 2637	: 5274	:	: 8250	: 7482	: 15732	:	: 26,478	: 13,055	: 39,533	:	: 20,564	: 5,349	: 25,913	:
STAR	: 2224	: 2224	: 4448	:	: 4271	: 4898	: 9169	:	: 1,963	: 0,699	: 2,662	:	: 6,673	: 1,101	: 7,774	:
DE BRV	: 319	: 319	: 638	:	: 549	: 605	: 1154	:	: 0,030	: 0,362	: 0,392	:	: -	: -	: -	:
FAR + ACK	: 1365	: 1365	: 2730	:	: 374	: 358	: 732	:	: 11,438	: -	: 11,438	:	: 0,131	: 0,093	: 0,224	:
PRIVES NAT.	: 85	: 85	: 170	:	: 40	: 76	: 116	:	: -	: -	: -	:	: -	: -	: -	:
PRIVES ETR.	: 197	: 197	: 394	:	: 6	: 77	: 83	:	: 90,490	: 405,631	: 596,121	:	: -	: 0,004	: 0,298	:
TOTAL	: 7667	: 7667	: 15334	:	: 22849	: 280089	: 50938	:	: 889,451	: 1997,668	: 2887,119	:	: 112,456	: 35,121	: 147,577	:

RECAPITULATION PAR MOIS - TOUS AERODROMES - TOUS EXPLOITANTS - ANNEE 1976.

MOIS	MOUVEMENTS			PASSAGERS			FRET (TONNES)			POSTE (TONNES)		
	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
JANVIER	623	623	1246	1327	1844	3171	50,331	162,096	212,427	8,725	2,342	11,067
FEBVRIER	589	589	1178	1571	1903	3474	41,010	183,279	224,289	6,681	2,085	8,766
MARS	598	598	1196	1797	2074	3871	50,414	258,328	308,742	9,319	3,216	12,535
AVRIL	674	674	1348	2045	2668	4713	46,922	160,456	207,378	8,898	3,758	12,656
MAI	682	682	1364	1724	2037	3761	124,515	115,193	239,708	9,727	2,371	12,098
JUIN	638	638	1276	1748	2717	4465	84,096	152,277	236,373	7,936	3,967	11,903
JUILLET	622	622	1244	2725	3559	6284	61,723	189,124	250,847	11,760	3,202	14,962
AOUT	769	769	1538	2699	2922	5621	50,244	130,863	181,107	13,452	3,611	17,063
SEPTEMBRE	748	748	1496	2496	3040	5536	101,142	137,091	238,233	8,676	2,041	10,717
OCTOBRE	489	489	978	1645	1762	3407	120,846	168,732	289,578	9,602	2,783	12,385
NOVEMBRE	481	481	962	1146	1283	2429	54,741	158,961	213,702	8,604	3,060	11,664
DECEMBRE	754	754	1508	1926	2280	4206	103,467	181,268	284,735	9,076	2,685	11,761
TOTAL	7667	7667	15334	22849	28089	50938	889,451	1997,668	2887,119	112,456	35,121	147,577

TABLEAU COMPARATIF DES ANNEES 1970 - 1976 TOUS AERODROMES - TOUS EXPLOITANTS

ANNEES	MOUVEMENTS : PASSAGERS				FRETE (EN TONNES)				POSTE (en TONNES)				
	ARR+DEP	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
1970	10662	11688	10215	21903	279,750	173,590	453,340	46,690	19,730	66,420			
1971	11548	13630	11298	24928	492,351	288,351	780,774	51,732	21,171	72,903			
1972	11481	13811	12927	26738	550,367	390,813	941,180	56,838	26,091	82,929			
1973	12867	17409	16454	33863	557,450	482,270	1039,720	48,480	24,200	72,680			
1974	15464	16303	19405	35708	1418,058	1396,347	2805,405	54,591	23,339	77,930			
1975	14579	20151	27171	45322	1033,188	2681,200	3714,388	43,660	90,099	133,693			
1976	15334	22849	26089	50938	889,451	1997,668	2887,119	112,456	35,121	147,577			

DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE
RELEVES DES RECETTES ANNUELLES.

MOIS	: CERTIFICAT DE	: DROITS	: LICENCES	: IMPRIMES	: TOTAUX
	: NAVIGABILITE	: D'EXPLOITATION:			
JANVIER	: 5.000	: 70.000	: 1.100	: 3.000	: 79.100
FEVRIER	: -	: -	: -	: 2.740	: 2.740
MARS	: 3.500	: -	: -	: 1.250	: 4.750
AVRIL	: 3.500	: -	: 600	: 750	: 4.850
MAI	: 4.500	: -	: 2.000	: 2.500	: 9.000
JUIN	: 3.500	: -	: 1.800	: 1.500	: 6.800
JUILLET	: 2.500	: -	: -	: 4.500	: 7.000
AOUT	: -	: -	: -	: -	: -
SEPTEMBRE	: 5.500	: -	: 800	: 1.000	: 7.300
OCTOBRE	: 7.500	: 10.000	: 400	: 1.500	: 19.400
NOVEMBRE	: -	: -	: 500	: 500	: 1.000
DECEMBRE	: 7.000	: 20.000	: 1.200	: -	: 28.200
TOTAL	: 42.500	: 100.000	: 8.400	: 19.240	: 170.140

RELEVÉ DES RECETTES ANNUELLES SUR L'AÉROPORT DE KIGALI -- ANNÉE 1976

MOIS	: ATERRISSAGES :	EMBARQUEMENT :	NAVIGATIONS :	NUIT :	DOMANIALES :	LOCAUX :	TELEPH. :	AMENDE :	STATION- NEMENT :	DIVERS :	TOTAL :
JANVIER	: 1.260.629	: 212.350	: 1.178.615	: 2.400	-	-	: 40	: 50.300	: 61.816	-	: 2.766.150
FEVRIER	: 1.053.200	: 160.050	: 981.844	: 3.600	-	-	: 120	: 600	: 69.038	-	: 2.268.452
MARS	: 1.254.755	: 177.200	: 1.181.440	: 2.400	-	-	: 90	-	: 45.594	-	: 2.661.479
AVRIL	: 1.118.600	: 259.450	: 1.032.040	: 2.400	-	-	: 820	-	: 40.564	-	: 2.453.874
MAI	: 1.166.800	: 150.200	: 1.082.760	: 3.600	-	-	: 880	-	: 44.334	-	: 2.448.574
JUIN	: 1.145.400	: 207.700	: 1.013.400	: 3.600	-	-	: 70	-	: 22.176	-	: 2.392.346
JUILLET	: 1.317.100	: 312.750	: 1.198.724	: 1.200	-	-	: 810	: 55.150	: 31.768	-	: 2.917.502
AOUT	: 1.199.850	: 248.750	: 1.099.080	-	-	-	: 240	-	: 49.312	-	: 2.597.232
SEPTEMBRE	: 1.199.450	: 213.350	: 1.068.180	-	-	-	: 1.090	: 1.100	: 49.744	-	: 2.532.914
OCTOBRE	: 1.145.350	: 144.900	: 1.044.000	-	-	-	: 180	: 200	: 42.355	-	: 2.376.985
NOVEMBRE	: 1.142.900	: 147.900	: 995.400	-	-	-	: 920	-	: 12.394	+	: 2.299.514
DECEMBRE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
TOTAL	: 13.004.034	: 2.234.600	: 11.875.483	: 19.200	-	-	: 5.260	: 107.350	: 469.095	-	: 27.715.022

RELEVÉ DES RECETTES ANNUELLES SUR L'AÉROPORT DE KAMEMBE - ANNÉE 1976.

MOIS	: ATERRISSAGES	: EMBARQUEMENT	: NAVIGATIONS	: NUIT	: DOMANIALES	: LOCAUX	: TELEPHONE	: AMENDES	: STATION	: DIVERS	: TOTAL
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
JANVIER	: 14.250	: 12.550	: 1.160	: -	: 15.110	: -	: -	: -	: -	: -	: 43.070
FEVRIER	: 12.250	: 9.350	: 1.240	: -	: 1.068	: -	: -	: -	: -	: -	: 23.908
MARS	: 12.050	: 20.150	: 560	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 32.760
AVRIL	: 13.200	: 17.450	: 640	: -	: 5.010	: -	: -	: -	: -	: -	: 36.300
MAI	: 7.600	: 22.900	: 480	: -	: 10.200	: -	: -	: -	: -	: -	: 41.180
JUIN	: 13.500	: 32.800	: 720	: -	: 10	: -	: -	: -	: -	: -	: 47.030
JUILLET	: 12.400	: 34.450	: 360	: -	: 12.000	: -	: -	: -	: -	: -	: 59.210
AOUT	: 21.400	: 26.900	: 1.080	: -	: 6.008	: -	: -	: -	: -	: -	: 55.388
SEPTEMBRE	: 17.250	: 20.000	: 400	: -	: 10	: -	: -	: -	: -	: -	: 37.660
OCTOBRE	: 11.050	: 8.000	: 1.320	: -	: 4.500	: 30	: 1.000	: -	: -	: -	: 25.900
NOVEMBRE	: 13.900	: 10.450	: 1.200	: -	: 10.020	: -	: -	: -	: -	: -	: 35.570
DECEMBRE	: 16.050	: 26.650	: 1.200	: -	: -	: -	: 2.400	: -	: -	: -	: 46.300
TOTAL	: 164.900	: 241.650	: 10.360	: -	: 53.916	: 30	: 3.400	: -	: -	: -	: 484.276

RELEVÉ DES RECETTES ANNUELLES SUR L'AERODROME DE BUTARE - ANNEE 1976

MOIS	: ATERRISSAGES :	EMBARQUEMENT :	NAVIGATIONS :	NUIT :	DOMANIALES :	LOCAUX :	TELEPHONE :	AMENDE :	STATION :	DIVERS :	TOTAL
	:	:	:	:	:	:	:	:	EMENT :	:	:
JANVIER	: 19.902	: 12.400	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 32.302
FEVRIER	: 19.350	: 9.150	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 28.500
MARS	: 14.126	: 10.350	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 24.476
AVRIL	: 14.474	: 19.750	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 34.224
MAI	: 19.692	: 14.800	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 34.492
JUIN	: 21.690	: 18.100	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 160	: -	: 39.950
JUILLET	: 16.846	: 34.550	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 120	: -	: 51.516
AOUT	: 12.250	: 10.600	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 22.850
SEPTEMBRE	: 19.850	: 9.400	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 29.250
OCTOBRE	: 18.128	: 7.450	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 25.578
NOVEMBRE	: 12.904	: 6.050	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 18.954
DECEMBRE	: 22.202	: 14.750	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 36.952
TOTAL	: 211.414	: 167.350	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 280	: -	: 378.044

COMPTABILITE 1976

RELEVES DES RECETTES ANNUELLES SUR L'AERODROME DE GISENYI - ANNEE 1976

MOIS	: ATERRISSAGES	: EMBARQUEMENT	: NAVIGATIONS	: NUI	: DOMANIALES	: LOCAUX	: AMENDES	: TELEPHONE	: STATION	: DIVERS	: TOTAL
	:	:	:	:	:	:	:	:	: NEMENT	:	:
JANVIER	: 9.550	: 21.000	: -	: -	: 4.750	: -	: -	: -	: -	: -	: 35.300
FEVRIER	: 15.600	: 24.250	: -	: -	: -	: 450	: -	: -	: -	: -	: 40.300
MARS	: 13.600	: 24.600	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 230	: 38.430
AVRIL	: 19.600	: 33.900	: -	: -	: -	: -	: 400	: -	: -	: -	: 53.900
MAI	: 19.400	: 25.400	: -	: -	: -	: -	: 880	: -	: -	: -	: 45.680
JUIN	: 22.800	: 39.950	: -	: -	: 400	: -	: -	: 10	: -	: -	: 63.160
JUILLET	: 27.600	: 36.250	: -	: -	: 1.050	: -	: -	: 120	: -	: -	: 65.020
AOUT	: 24.000	: 46.800	: -	: -	: 2.900	: -	: 100	: 440	: -	: -	: 74.240
SEPTEMBRE	: 30.000	: 48.650	: -	: -	: 1.140	: 200	: -	: -	: -	: -	: 79.990
OCTOBRE	: 18.000	: 17.000	: -	: -	: 400	: -	: -	: 70	: 270	: -	: 35.740
NOVEMBRE	: 16.000	: 13.750	: -	: -	: -	: -	: -	: 70	: -	: -	: 29.820
DECEMBRE	: 29.000	: 23.800	: -	: -	: -	: -	: -	: 160	: -	: -	: 52.960
TOTAL	: 245.150	: 355.350	: -	: -	: 10.640	: 650	: 100	: 2.150	: 270	: 230	: 614.540

=====

RELEVES DES RECETTES ANNUELLES SUR L'AERODROME DE RUHENGERI - ANNEE 1976.

MOIS	: ATERRISSAGES	: EMBARQUEMENT	: NAVIGATIONS	: NUIT	: DOMANIALES	: LOCAUX	: TELEPHONE	: AMENDES	: STATIONNEMENT	: TOTAL
JANVIER	: 13.300	: 5.900	: -	: -	: -	: -	: -	: 200	: -	: 19.400
FEBVIER	: 5.700	: 4.450	: -	: -	: -	: -	: -	: 400	: -	: 10.550
MARS	: 7.300	: 3.700	: -	: -	: -	: 600	: -	: -	: -	: 11.600
AVRIL	: 11.150	: 5.400	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 16.550
MAI	: 9.750	: 6.550	: -	: -	: -	: -	: -	: 200	: -	: 16.500
JUIN	: 6.850	: 2.600	: -	: -	: -	: -	: -	: 200	: -	: 9.650
JUILLET	: 8.500	: 8.200	: 120	: -	: -	: 120	: -	: -	: -	: 17.820
AOUT	: 16.600	: 11.250	: -	: -	: -	: 50	: 1.200	: -	: -	: 29.220
SEPTEMBRE	: 14.950	: 6.100	: -	: -	: -	: -	: -	: 800	: -	: 21.850
OCTOBRE	: 10.850	: 3.650	: -	: -	: -	: -	: -	: 500	: -	: 15.000
NOVEMBRE	: 12.900	: 3.900	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 16.800
DECEMBRE	: 12.550	: 5.050	: -	: -	: -	: -	: -	: 100	: -	: 17.700

TOTAL	: 130.400	: 67.750	: 120	: -	: -	: 770	: 3.600	: -	: -	: 202.640
-------	-----------	----------	-------	-----	-----	-------	---------	-----	-----	-----------

RELEVES DES RECETTES ANNUELLES SUR L'AERODROME DE GABIRO - ANNEE 1976.

MOIS	: ATERRISSAGES	: EMBARQUEMENT	: NAVIGATIONS	: NUIT	: DOMANIALES	: AMENDES	: STATIONNEMENT	: DIVERS	: TOTAL
JANVIER	:	-	:	-	:	-	:	-	:
FEBVRIER	:	-	:	-	:	-	:	-	:
MARS	:	-	:	-	:	-	:	-	:
AVRIL	:	1.450	:	-	:	-	:	-	: 1.450
MAI	:	-	:	-	:	-	:	-	:
JUIN	:	500	:	-	:	-	:	-	: 500
JUILLET	:	500	:	-	:	-	:	-	: 500
AOUT	:	-	:	-	:	-	:	-	:
SEPTEMBRE	:	-	:	-	:	-	:	-	:
OCTOBRE	:	-	:	-	:	-	:	-	:
NOVEMBRE	:	250	:	-	:	-	:	-	: 250
DECEMBRE	:	-	:	-	:	-	:	-	:
TOTAL	:	2.700	:	-	:	-	:	-	: 2.700

ANNEE 1976.

COMPTABILITE 1976.

TABEAU DES RECETTES SUR TOUS LES AERODROMES +
DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE

MOIS	ATTERRIS.	EMBARQ.	NAVIG.	NUIT	DOMAN.	AM.TEL.	IMPR.	STATION.	D.D'EXPL.	CERT.N.	LICEN.	TOTAL
JANV.	1.106.061	264.200	1.179.775	2.400	19.860	50.540	3.000	61.816	70.000	5.000	1.100	2.763.752
FEV.	1.106.100	207.250	983.084	3.600	1.518	1.120	2.740	69.038	-	-	-	2.374.450
MARS	1.301.831	263.000	1.182.000	2.400	-	920	1.250	45.594	-	3.500	-	2.773.495
AVRIL	1.178.474	335.950	1.032.680	2.400	5.010	1.220	750	40.564	-	3.500	600	2.601.148
MAI	1.223.242	329.100	1.083.240	3.600	10.200	2.000	2.500	44.334	-	4.500	2.000	2.704.676
JUIN	1.210.740	243.650	1.014.120	3.600	410	430	1.500	22.176	-	3.500	1.800	2.501.926
JUIL.	1.382.946	322.150	1.199.204	1.200	13.050	56.200	4.500	31.768	-	2.500	-	3.013.518
AOUT	1.274.100	408.300	1.100.160	-	8.908	2.030	-	49.312	-	-	-	2.842.810
SEPT.	1.281.500	332.900	1.068.580	-	1.150	2.990	1.000	49.744	-	5.500	800	2.744.164
OCT.	1.203.378	181.000	1.045.320	-	4.900	1.980	1.500	42.625	10.000	7.500	400	2.498.603
NOV.	1.198.854	179.050	996.600	-	10.020	990	500	12.394	6	-	500	2.398.914
DEC	79.802	238.050	1.200	-	-	2.660	-	-	20.000	7.000	1.200	349.912

TOTAL : 13.547.028 : 3.277.600 : 11.885.963 : 19.200 : 75.026 : 123.080 : 19.240 : 469.365 : 100.006 : 42.500 : 8.400 : 29.567.368

COMPTABILITE 1976

ANNEE 1976 :: RECETTES PAR CATEGORIE : COMPARAISON AVEC 1974 ET 1975.-

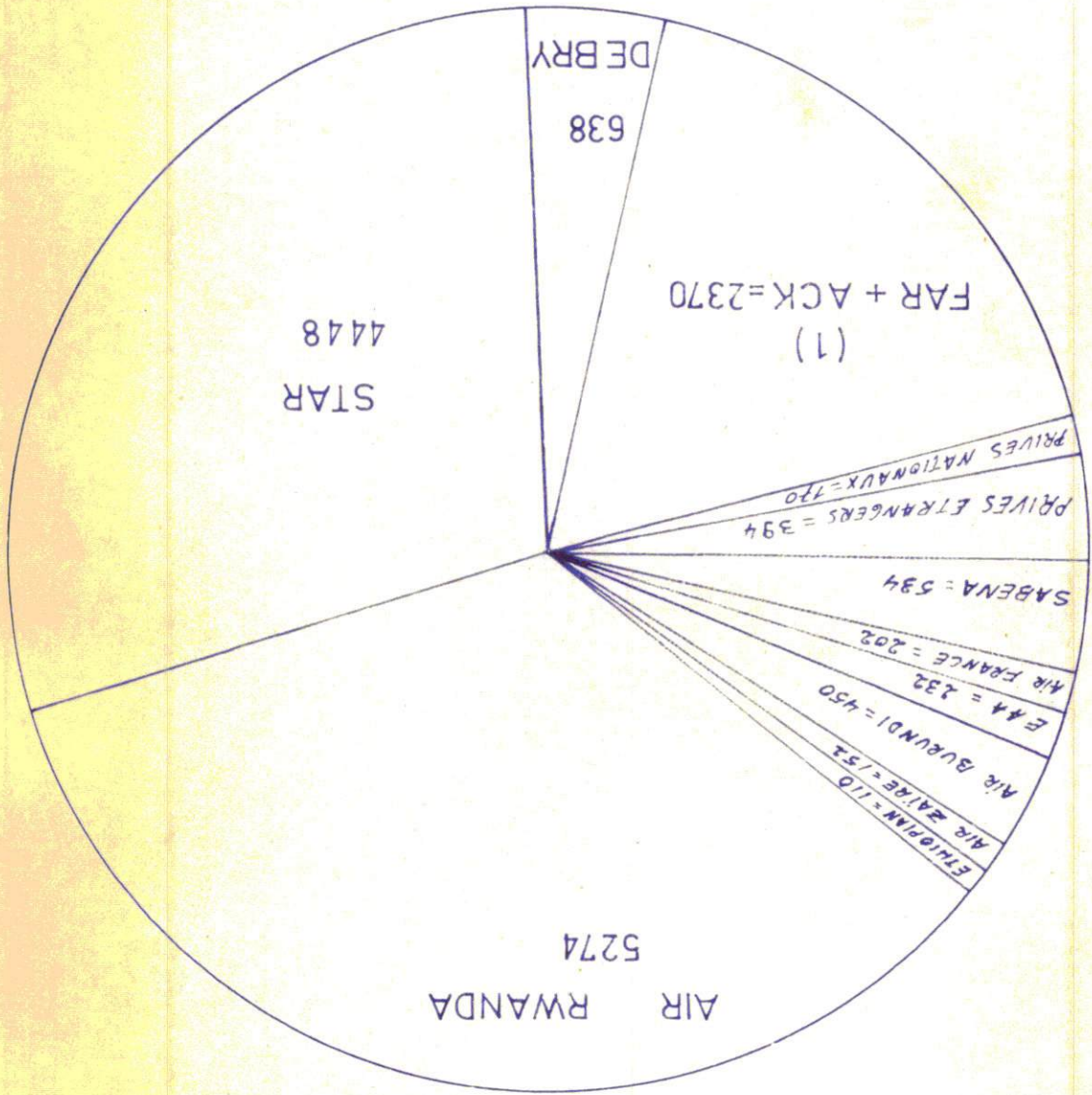
	1974	1975	1976
01. ATTERRISSAGES ET NAVIGATION	20.229.948	28.181.347	25.452.191
02. REDEVANCES PASSAGERS	3.067.000	3.107.080	3.277.600
03. LICENCES	91.300	106.662	150.900
04. REDEVANCES DOMANIALES	65.995	10.990	75.026
05. DIVERS :			
: Imprimés			
: Stationnement	348.648	704.284	611.485
: Amendes			
: Téléphones			
TOTAL :	23.802.441	32.110.363	29.567.362

COMPTABILITE 1976

ANNEE 1976 :: RECETTES PAR POSTE D'ENCAISSEMENT : COMPARAISON AVEC 1973, 1974 ET 1975.

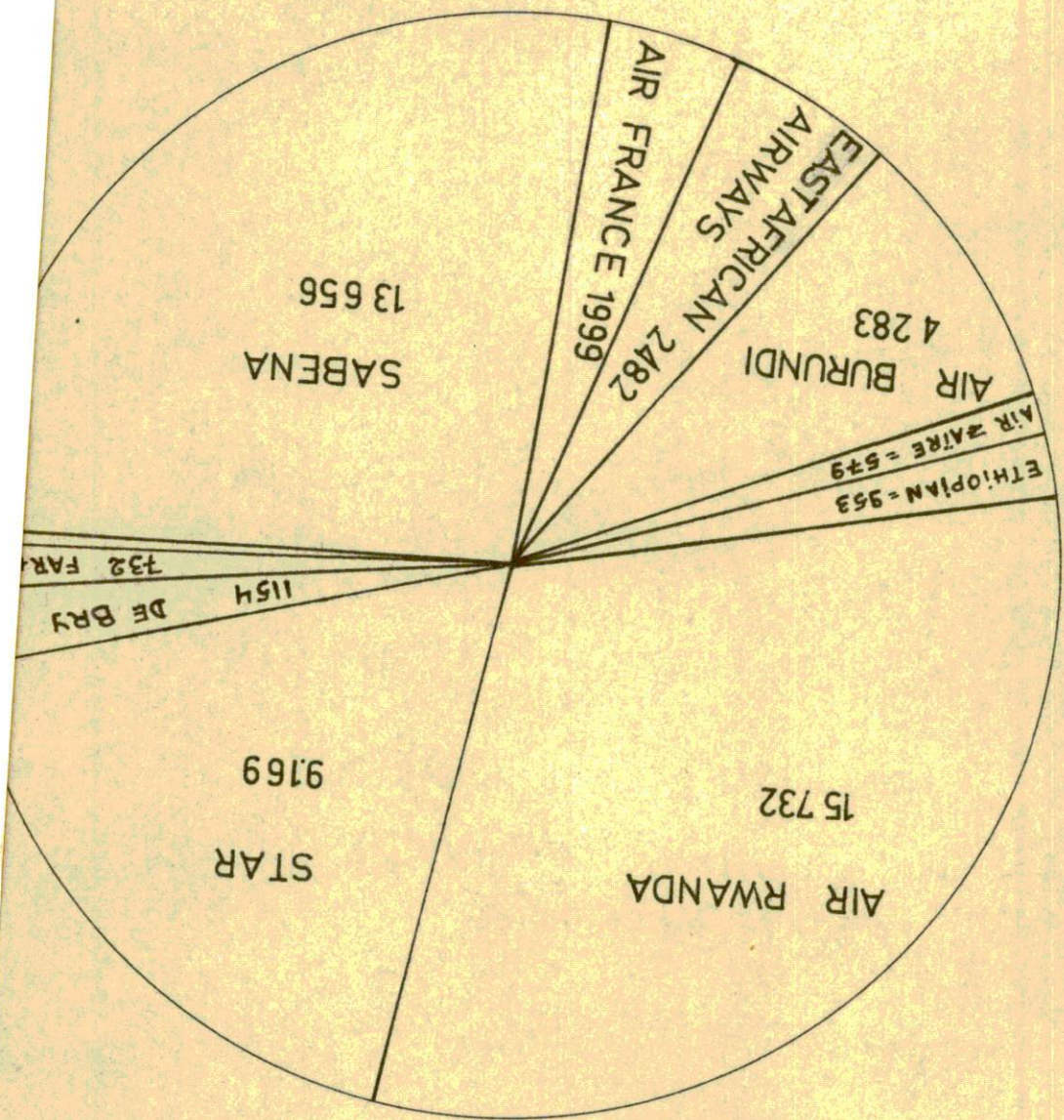
	1973	1974	1975	1976
DIRECTION GENERALE	: 117.820:	: 144.735 :	: 115.095	: 170.140
AEROPORT KIGALI	: 21.681.371:	: 21.967.149 :	: 30.327.791	: 27.715.022
AEROPORT DE KAMEMBE	: 1.050.614:	: 692.185 :	: 511.455	: 484.276
AERODROME DE BUTARE	: 284.210:	: 283.940 :	: 325.582	: 378.044
AERODROME GISENYI	: 617.740:	: 550.930 :	: 530.640	: 614.540
AERODROME DE RUHENGERRI	: 87.960:	: 178.158 :	: 161.252	: 202.640
AERODROME DE GABIRO	: 2.200:	: 2.250 :	: 11.450	: 2.700
TOTAL	: 23.932.113:	: 23.802.441 :	: 32.110.393	: 29.567.362

NOMBRE DE MOUVEMENTS (ARR. + DEP.) EFFECTUÉS SUR LES AÉRODROMES RWANDAIS



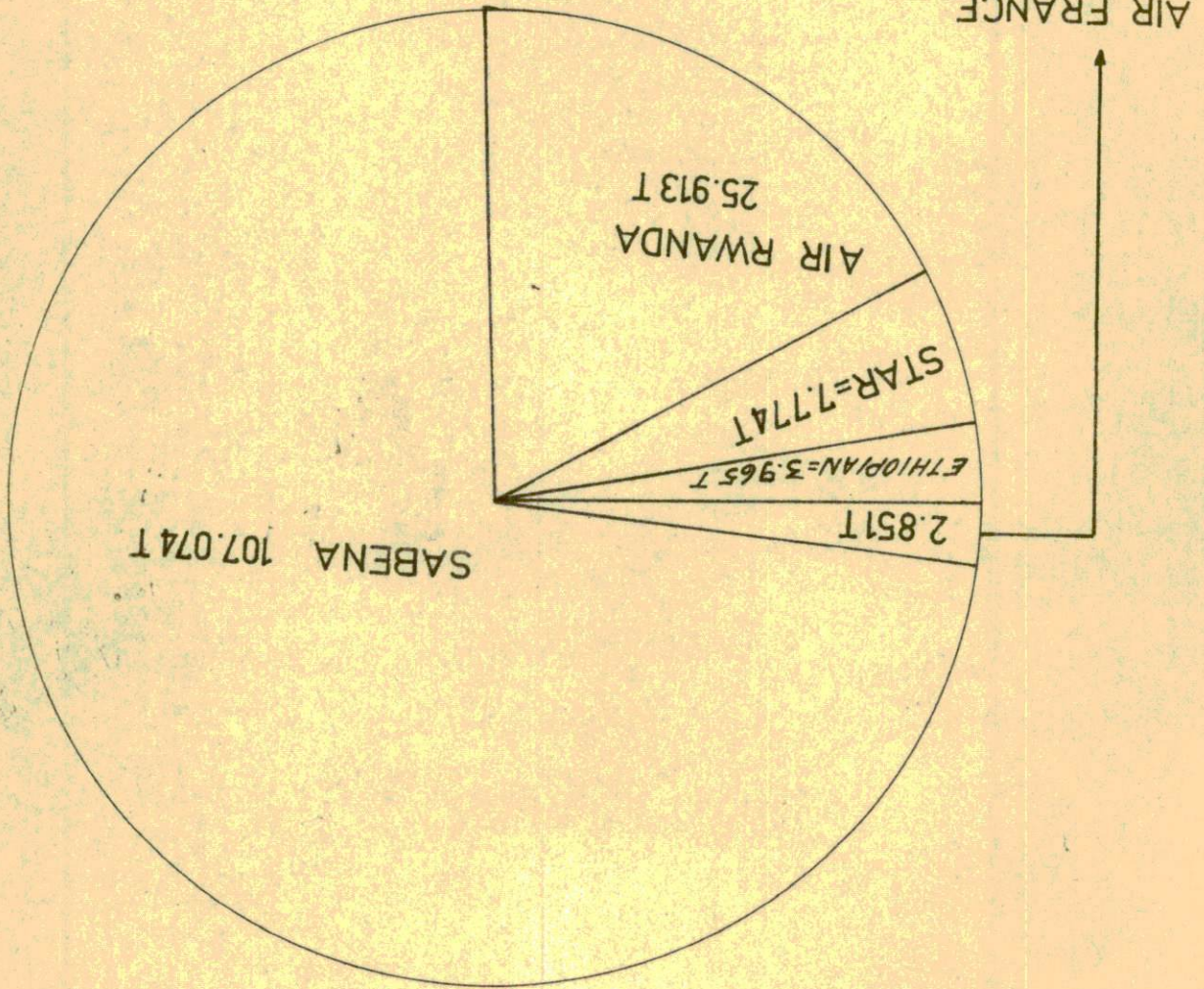
(1) FAR = FORCES ARMÉES RWANDAISES
ACK = AÉROCLUB DE KIGALI

NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS PAR DES CO
AERIENNES AU RWANDA

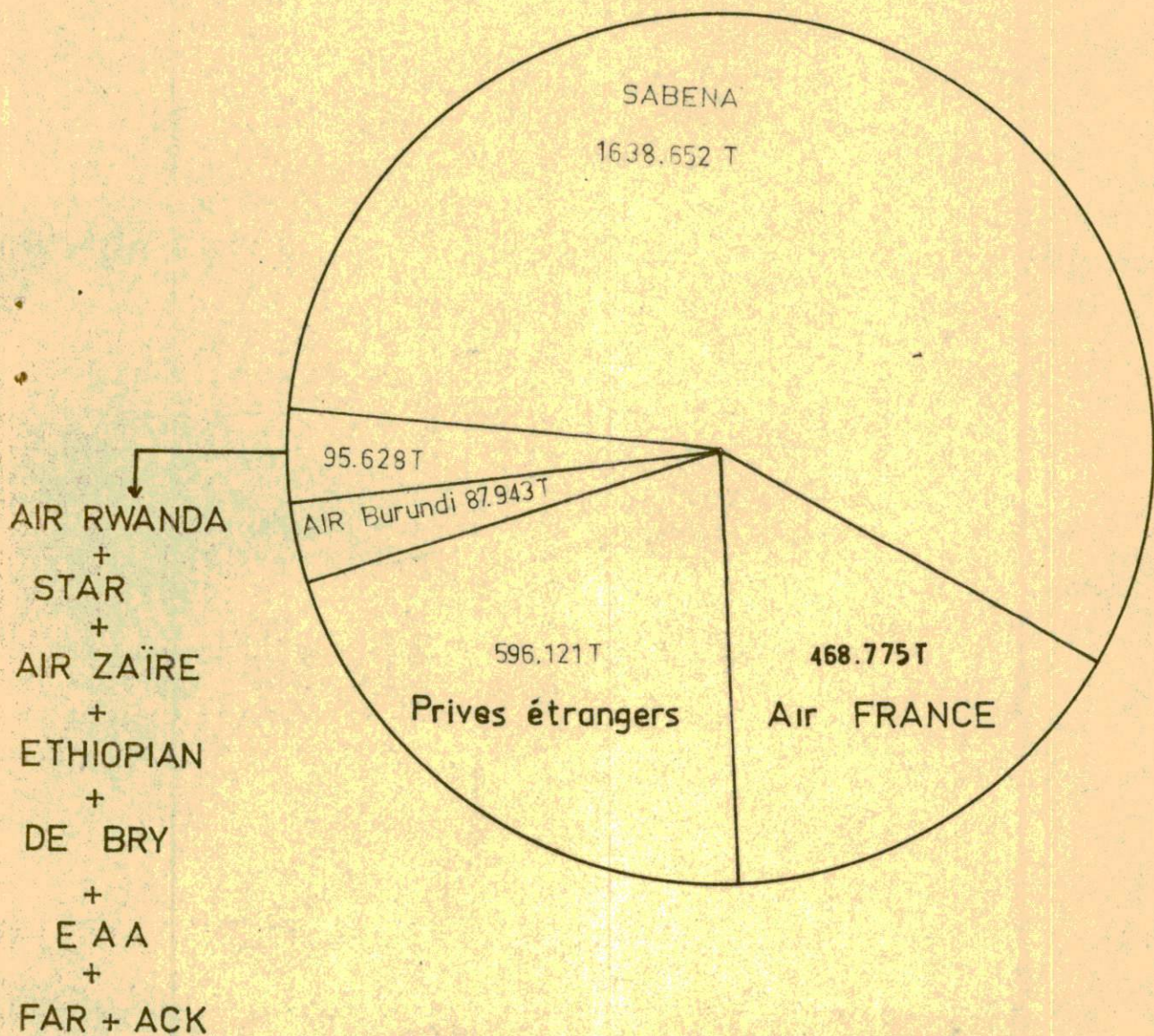


PRIVES + NATIO
PRIVES + ETRAN

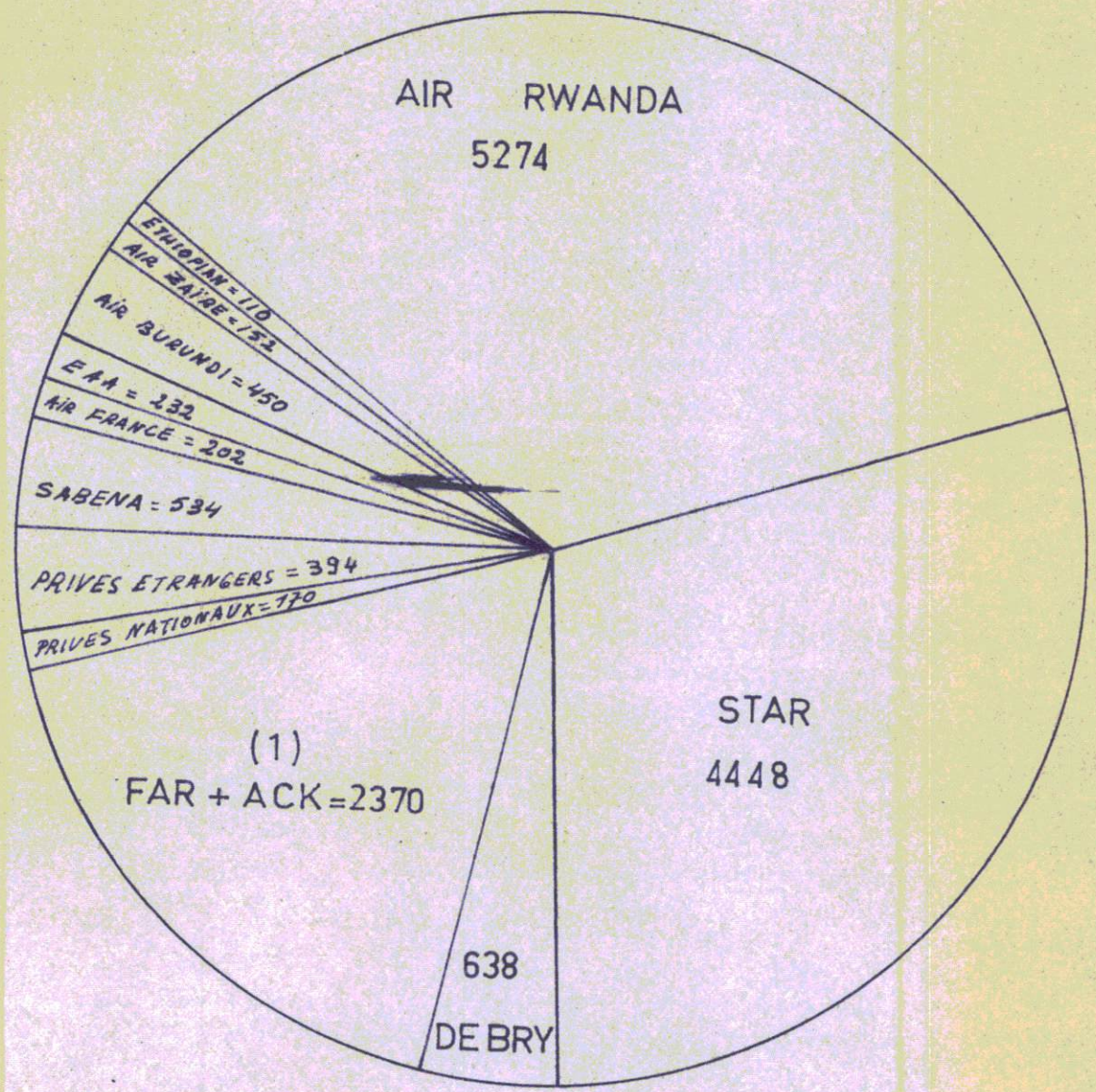
QUANTITE DE POSTE (EN TONNES) TRANSPORTEE PAR DES
COMPAGNIES AERIENNES AU RWANDA - IMPORT & EXPORT



QUANTITE DE FRET TRANSPORTE PAR TRANSPORTEURS
AU RWANDA
(EN TONNES) - IMPORT & EXPORT

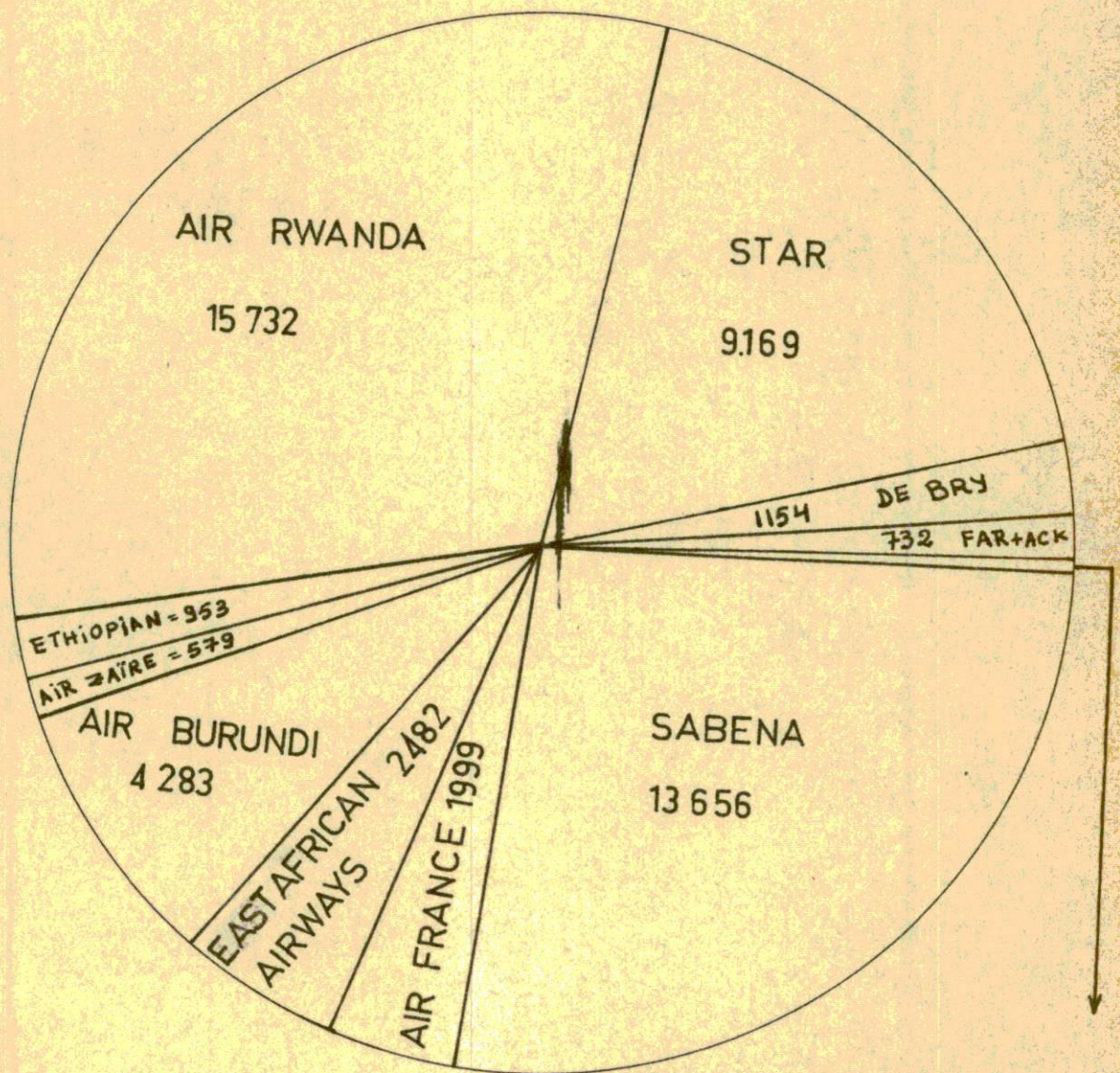


NOMBRE DE MOUVEMENTS (ARR.+ DEP.) EFFECTUÉS SUR LES
AÉRODROMES RWANDAIS



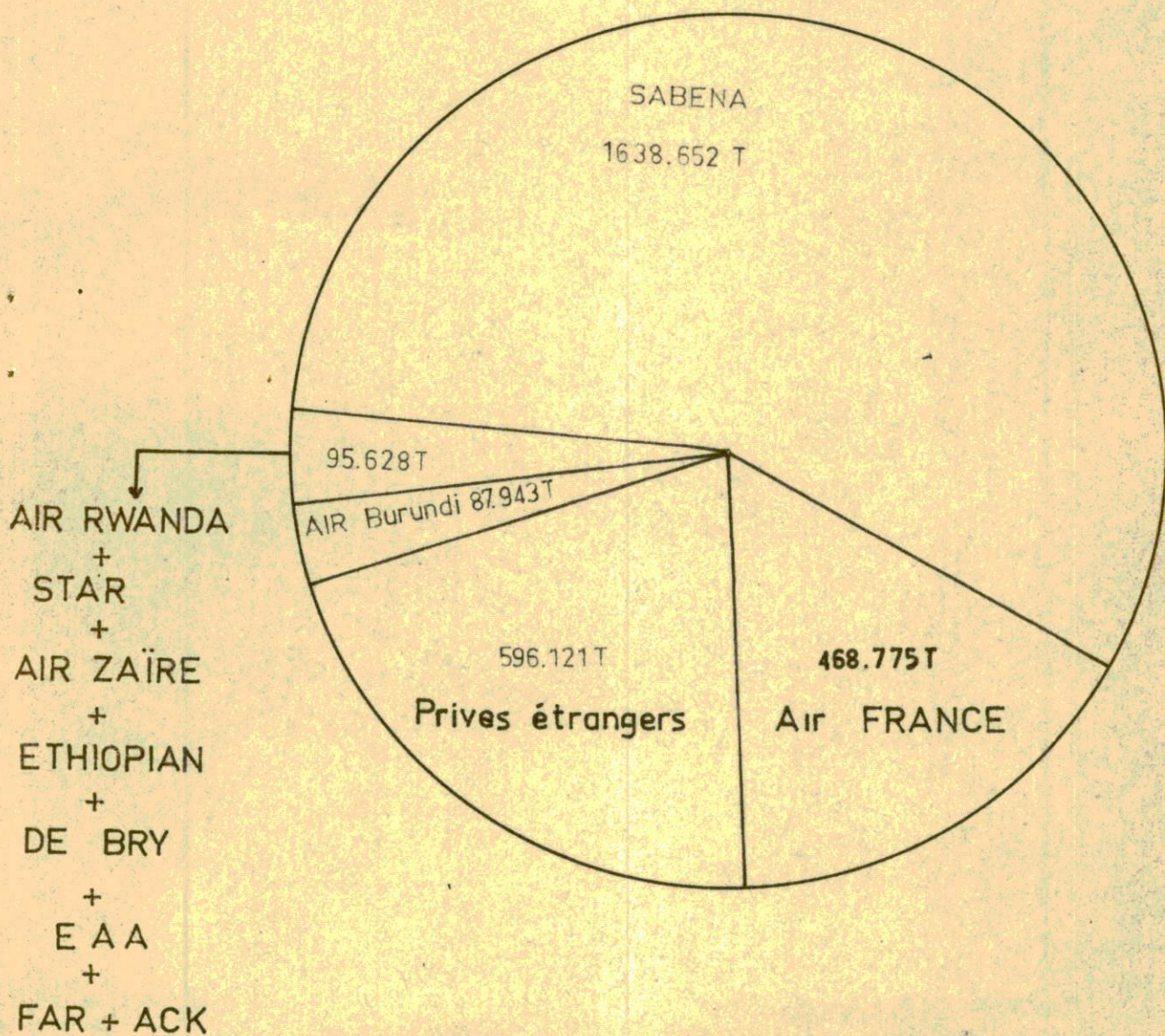
(1) FAR = FORCES ARMEES RWANDAISES
ACK = AEROCLUB DE KIGALI

NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS PAR DES COMPAGNIES
AERIENNES AU RWANDA

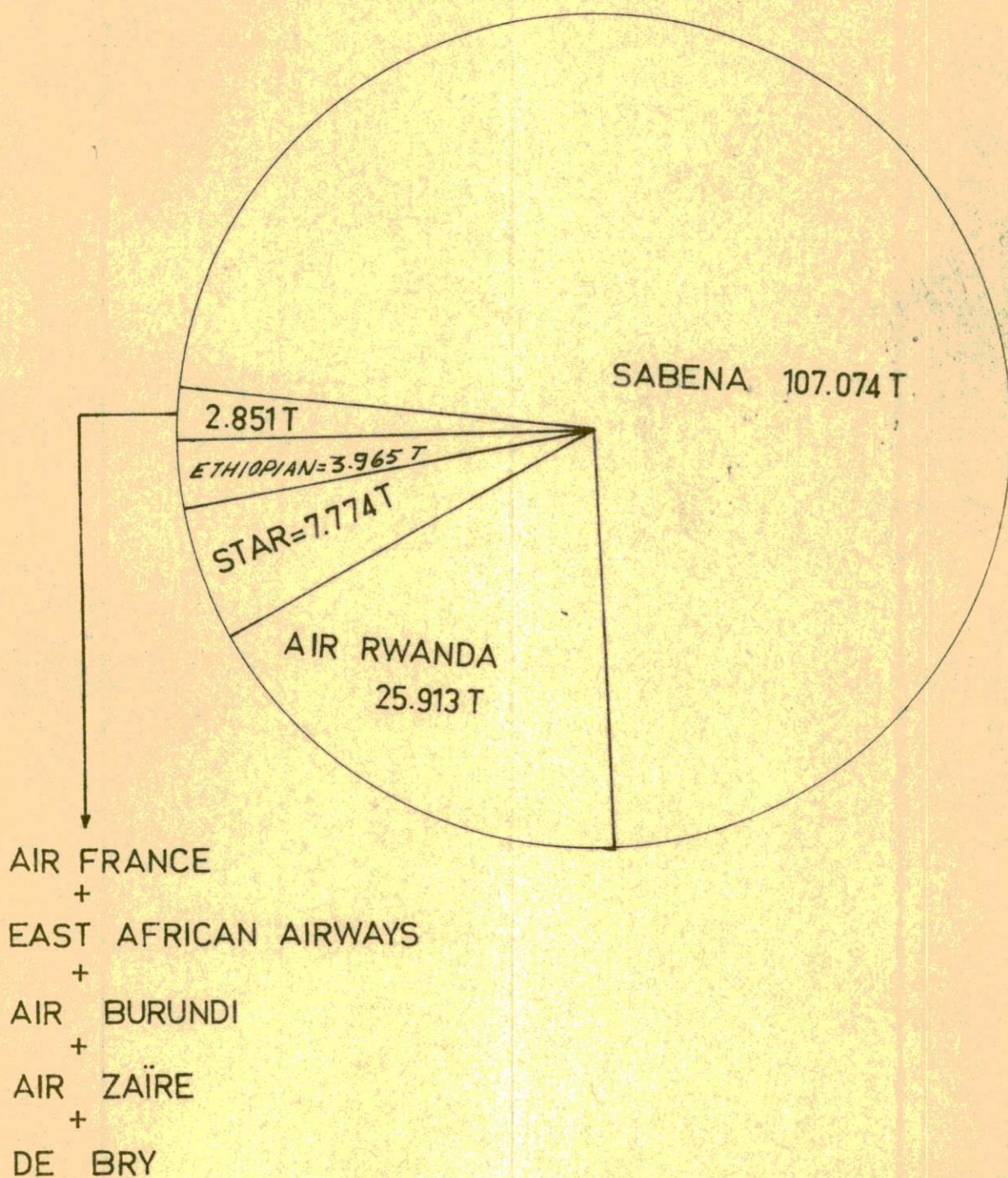


PRIVES }
NATIONAUX }
+ }
PRIVES }
ETRANGERS } 1

QUANTITE DE FRET TRANSPORTE PAR TRANSPORTEURS
AU RWANDA
(EN TONNES) - IMPORT & EXPORT



QUANTITE DE POSTE (EN TONNES) TRANSPORTEE PAR DES
COMPAGNIES AERIENNES AU RWANDA - IMPORT & EXPORT



CHAPITRE V

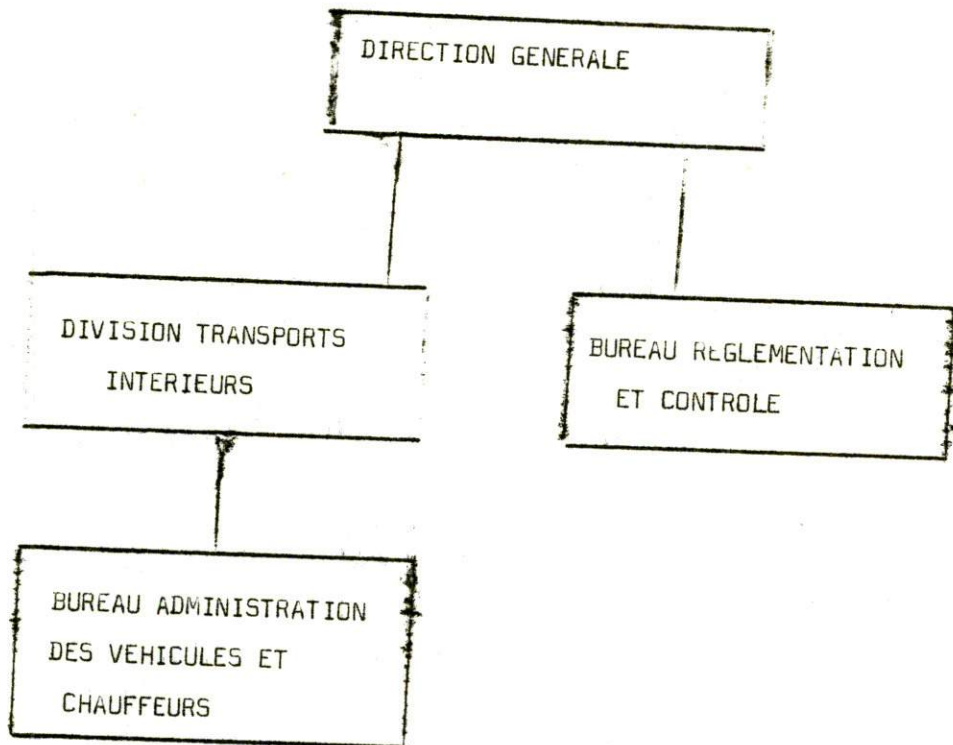
DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS

5.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Créé en 1974, le Service des Transports était jusqu'au 30 juin 1976 n encore au niveau de Direction comprenant un seul bureau intitulé "Administration et Gestion des Véhicules et Chauffeurs de l'Etat".

A Compter de cette date, les transports ont été hissés au niveau de Direction Générale.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS.



L'expérience a montré que cette structure ne permet guère au service d'atteindre l'efficience et comptée, tout en suggérant que le personnel soit également renforcé.

La reforme la plus fondamentale vise en grande partie l'administration et la gestion du charroi de l'Etat dont on devrait centraliser les rouages dans le dessein de lutter efficacement contre les abus de tout genre.

Concernant le transport rémunéré, sous la nouvelle orientation, les attributions seraient plus nettes et permettraient au personnel y préposé d'y voir plus clair et s'en occuper aisément.

Non seulement le transport des personnes, mais aussi le transport des biens pourrait être suivi, orienté et requérir l'autorisation d'exploitation.

5.2. PERSONNEL

Au cours de l'année 1976, le personnel de la Direction Générale des Transports a passé de 12 à 16 dont 4 dans le cadre de Direction, 8 cadre moyens, 3 dactylos et 1 planton.

Ce personnel est relativement réduit, situation due dans une certaine mesure à la structure du moment et surtout à l'exiguité des locaux.

Le local réservé au service ne compte en effet que 4 petits bureaux, ce qui est largement insuffisant.

Il y a lieu d'escompter que la restructuration du service des transports appellera également le renforcement du personnel et l'attribution d'autres locaux.

5.3. REALISATIONS:

La Direction Générale des Transports a poursuivi les contacts avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et celui des Finances et de l'Economie ainsi qu'avec la STIR dans le cadre de l'aplanissement des difficultés que rencontrent les transporteurs rwandais dans les pays de l'Est Africain.

5.3.1. Dans le cadre de transports intérieurs, l'analyse des obstacles au développement des transports et des remèdes à y apporter a été poursuivie.

Des réunions avec les responsables de la SONARWA et d'autres services intéressés ont eu lieu et ont abouti à l'application des anciens tarifs en cours avant la création de la SONARWA, soit une diminution sensible par rapport à ce que proposait la société nationale. Rappelons que le tarif subitement très élevé, ajouté au coût des véhicules qui s'est très considérablement augmenté ces dernières années rend très onéreux le transport avec des répercussions sur l'augmentation des prix des autres produits d'échange.

5.3.2. Si le Projet de la "Centrale des Transports" qui est un marché de l'offre et de la demande de Transport en vue de réduire au minimum les coûts n'a pas encore abouti, le projet de parking public au quartier commercial de Kigali vient d'être réalisé.

Une partie de ce parking pourrait servir de place de ce marché d'offre et de demande de transport de façon à ce que, ceux qui disposent des véhicules sachent où les mettre à la disposition de ceux qui cherchent à les louer.

5.3.3. Pour éviter des encombrements et des accidents dans le cadre de la Circulation urbaine, en accord avec les services des terres et des travaux publics, le choix des parcelles qui serviront de gares routières a été fixé à Nyabugogo (bifurcation route Ruhengeri-Gitarama et Kigali) et à Remera (près du rond point de Kicukiro). Quant aux boulevards périphériques de dégagement, il a été retenu l'amélioration des routes dites des Groupements de Nyabugogo vers Nyamirambo et vers Kiyovu pour que les gros camions qui viendront de Kampala via Gatuna puissent regagner les Magerwa sans encombrer la ville.

.../....

Pour ce qui est de gros poids lourds de transport international qui circulent en ville, il a été proposé de fixer leur Terminus à Gikondo et faire des livraisons en ville par petits camions.

5.3.4. Pour le Transport Rémunéré des Personnes, une attention particulière a été attirée sur un grand nombre de camionnettes qui transportent sans assurances ni autorisation des passagers. Il en découle ainsi des accidents au grand détriment de la société. Sur 2.742 camionnettes en circulation au Rwanda, 10 seulement avaient reçu l'autorisation de transport rémunéré de personnes.

Les services de la Gendarmerie ont essayé de réprimer cet abus, mais un grand effort est encore à faire en collaboration avec les officiers du Ministère Public et des autres agents des transports dûment mandatés. Afin d'éviter l'encombrement de transports sur certaines lignes et favoriser la desserte des coins défavorisés, l'autorisation ligne par ligne devrait être envisagée.

5.3.5. Une étude sur les composantes du Prix de revient d'un camion de transport a été menée pour dégager le juste prix de transport. Il en ressort que le prix actuel très élevé de transport provient du fait que les propriétaires et les institutions financières veulent amortir les véhicules en 2 ans au lieu de 4 à 5 ans.

L'impact du service des transports sur cette situation est sans effet. Afin de lui permettre de suivre de près et d'orienter le transport, il y a lieu d'exiger à l'avenir les autorisations pour le transport rémunéré des biens.

5.3.6. Situation du Parc automobile en 1976.

Avec la nouvelle immatriculation adoptée pour les véhicules au Rwanda, il a été possible d'identifier avec plus d'approche les véhicules en circulation au 31 décembre 1976.

<u>Genre de véhicules</u>	<u>Privés</u>	<u>Officiels</u>	<u>Total</u>
Voitures	2.926	266	3.192
Camionnettes (combi minibus jeeps)	2.742	331	3.073
Camions	770	308	1.078
Bus	-	75	75
Remorques	177	53	230
Motocyclettes	790	43	833
TOTAL	7.405	1.076	8.481

.../...

Véhicules neufs mis en circulation en 1976 marque par marque.

Marque	TYPES			Total
	Voiture	Camionnettes	Camions ou Remorques	
NISSAN	-	-	20	20
TOYOTA	4	598	-	602
MERCEDES	4	-	4	8
FIAT	14	-	50	64
VOLVO	7	-	8	15
V.W.	59	37	-	96
MAGIRUS	+	-	1	1
LAND ROVER	-	5	-	5
HILMANA HUNTER	10	-	-	10
PEUGEOT	130	116	-	246
RENAULT	63	-	-	63
TRACTEUR	-	-	22	22
TOTAL	291	756	105	1.152

Véhicules ayant reçu l'autorisation de transport rémunéré de personnes.

Combi et Minibus 15

Camionnettes 10

Bus de Tanzanie 1

(Bukoba-Kigali) _____

TOTAL = 26

5.4. Administration et Gestion des Véhicules de l'Etat et des Chauffeurs.

5.4.1. Situation des véhicules officiels au 31 décembre 1976.

Véhicules en circulation : 1.002

Véhicules à déclasser : NEANT

Véhicules mis hors d'usage ou vendus: 88

(dont 61 de l'administration centrale et 27 des parastataux).

Il y a lieu de souligner que les véhicules de l'Etat s'usent trop vite parce qu'ils sont mal entretenus.

Les services utilisateurs les envoient au garage quand les dégats sont trop avancés, l'inspection régulière n'est pas assurée, le garage de l'Etat manque suffisamment de pièces de rechange pour les réparer convenablement.

Il y a lieu d'espérer que la Gestion centralisée pourra améliorer la situation.

5.4.2. Pour ce qui est de la réquisition des véhicules et organisation du transport des délégués officiels lors des conférences qui sont tenues au Rwanda, il y a lieu de souligner, que certains services donnent en retard et en très mauvais état les véhicules et que d'autres refusent de les donner.

Tous les services de l'Etat ou privés devraient comprendre davantage que l'organisation des conférences est de l'intérêt national et que la réussite dépend de la collaboration de tous.

5.4.3. Administration des Chauffeurs.

Au 31 décembre 1976, l'Administration Centrale compte 321 chauffeurs répartis comme suit :

- Présidence de la République	11
- Cour Suprême	4
- Ministère de l'Intérieur	20
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	9
- Ministère des Finances et de l'Economie	21
- Ministère de la Justice	23
- Ministère de l'Education Nationale	14
- Ministère du Plan	8
- Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi	4
- Ministère des Postes et des Communications	22
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	19
- Ministère de la Santé Publique	43
- Ministère de la Jeunesse	10
- Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif	12
- Ministère des Ressources Naturelles, des Mines et des Carrières	5
- Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement	96

En 1976, 41 chauffeurs ont été renvoyés et 57 ont été engagés dans l'administration centrale.

5.4.4. Pour supprimer des abus et les fautes des chauffeurs une organisation de recyclage a eu lieu.

La formation a porté sur le code de la route, la technique de conduite du véhicule, la propreté du corps et du véhicules, la politesse.

Grâce à cette formation, une certaine amélioration a pu être constatée dans la conduite des chauffeurs.

Quant aux relations avec les chauffeurs travaillant dans les Organismes paraétatiques, il y a lieu de regretter que leur engagement, leur licenciement et leurs sanctions ne sont pas communiqués régulièrement au service des Transports. De ce fait certains de ceux qui sont renvoyés vont se faire engager sur d'autres véhicules de l'Etat.

Pour plus de facilités, l'engagement de tous les chauffeurs devrait être confié à un seul service.

5.5. Réglementation et contrôle

Un système de contrôle journalier de l'utilisation des véhicules de l'Etat a été demandée et obtenue pour pouvoir démarrer ce service tout nouveau.

5.6. Projets en Cours.

La restructuration du service des transports.

Préparation d'un projet de Décret-Loi devant modifier l'ordonnance-loi de 1958 portant sur les transports routiers.

Conclusion d'un accord d'ensemble sur le transport et le transit dans les pays transitaires.

La réglementation du transport rémunéré des biens.

5.7. Difficultés rencontrées.

Manque des locaux et du personnel compétents et suffisants comme évoqué plus haut.

Les difficultés ont été levées mais il reste encore la question de fixation du

tarif de transport qui chevauche sur le Ministère des Postes et des Communications, le Ministère des Finances et de l'Economie, et le Conseil National pour la Politique Economique.

De même la question de la réglementation des routes, de l'achat et assurances des véhicules de l'Etat concerne le Ministère des Postes et des Communications, le Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement et la Gendarmerie.

Quant au contrôle de l'utilisation des véhicules officiels les difficultés découlent du fait que la responsabilité dans les abus incombe dans quelques cas typiques aux autorités sur lesquelles la Direction Générale des Transports n'a pas de commandement.

=====

